

montpellier

www.montpellier.fr n°297 décembre 2005

notre ville



la ville
entre
en fêtes

M

Montpellier *mille et une vies*

WWW.
montpellier.fr

Montpellier se construit, Montpellier grandit. Montpellier est une ville ambitieuse qui se développe harmonieusement. Pour en savoir plus sur les projets qui animent chaque quartier, cliquez dans la rubrique "A l'affiche" et promenez votre souris sur la carte de la ville.

Kiosque



© Guillaume Béguin

Le Tip Top d'hiver sera disponible le 15 décembre dans tous les points "jeunes".



Retrouvez le Vivement d'hiver à partir du 20 décembre dans tous les clubs "Age d'Or".

montpellier notre ville

Journal municipal d'informations
Directeur de la publication : Michel Guibal
Directeur de la communication : Pierre Jaumain
Rédactrice en chef : Marie-France Paulin
Rédacteurs : Françoise Dalibon, François Isambert, Laurence Nuel, Serge Mafioly et Xavier de Raulin
Photographes : Hugues Rubio, Ludovic Séverac
Direction de la communication Mairie de Montpellier, 1 place Francis-Ponge 34 064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 34 72 12
Conception : Anatome. Montpellier
Tél. : 04 67 91 75 75
Conception Bande dessinée : Carrefour CD Montpellier.
Tél. : 04 42 87 64 64
Réalisation : Pays d'Oc. Manguio.
Tél. : 04 67 69 27 60
Impression : Rockson. Rognac.
Tél. : 04 42 87 64 64
Distribution : Adrexo.
Tél. : 04 67 92 15 11
Dépôt légal décembre 2005



Opéras et Comédies 1755-2005

Le théâtre s'expose à la Médiathèque.



Les autres Montpellier

Petit tour du monde des villes homonymes.



Associer sport et solidarité

Un an après, l'opération se poursuit.



près d'arènes

Parrainer des enfants défavorisés.

Si vous avez une info à transmettre, ou si vous ne recevez pas le journal, merci de nous contacter :
Tél. : 04 67 34 88 08
Fax : 04 67 34 88 10
marie-france.paulin@ville-montpellier.fr

sommaire

Un grand débat citoyen



la ville évolue

page 5

Au cours de leurs Assises, les conseils de quartier ont évalué le dispositif de démocratie de proximité, afin d'imaginer ensemble des améliorations.

Économies d'énergie

Deux millions d'euros de moins par an grâce au service Energie de la ville.

Nouvelles de la ville

page 18



page 22

montpellier centre

Pour une meilleure accessibilité du centre.

page 24

cévennes

Aménagement paysager sur la Recambale.



page 26

croix d'argent

Ouverture d'une antenne de la Mission locale des jeunes.

page 28

hôpitaux facultés

Au Casale, l'accès à la propriété est privilégiée.

page 30

mosson

La maison pour tous Marie-Curie s'agrandit.

page 32

port marianne

Le Lez se dévoile au parc Rimbaud.



page 34

près d'arènes

Parrainer des enfants défavorisés.

édito

par Hélène Mandroux, maire de Montpellier

Des paroles d'apaisement et de respect dans nos quartiers

Fort heureusement la situation dans nos quartiers a été moins dramatique qu'ailleurs. Dans les 48 heures qui ont suivi les premières violences urbaines, j'ai choisi d'aller rencontrer tous les acteurs qui animent au quotidien, la vie des habitants : les représentants des associations de quartiers, mais aussi des associations culturelles et sportives qui œuvrent chaque soir avec les jeunes en leur proposant des activités encadrées. J'ai également rencontré les représentants culturels parce que, eux aussi, sont très écoutés.

On a besoin des uns et des autres et d'avoir tous, une parole de responsable. Dans le milieu associatif, culturel, politique, cette parole doit être un appel au calme, un appel à la responsabilité, un appel au respect des autres. Je pense que ce tissu associatif joue un rôle primordial dans les quartiers. Nous avons la chance à Montpellier que celui-ci soit très développé. Il est constitué de gens engagés, volontaires et dynamiques. Contrairement au gouvernement qui a supprimé les emplois jeunes et diminué les subventions aux associations de quartier, nous avons toujours fait le choix de les soutenir. Je suis persuadée que l'aide apportée aux associations contribue au fait que nous ayons connu des événements de moindre ampleur dans nos quartiers. Par ailleurs, l'engagement de l'équipe municipale sur les dossiers Anru constitue, je le crois, une des meilleures réponses aux problèmes des quartiers pour les années à venir.

La démocratie en débat

Le dossier du journal est consacré ce mois-ci au compte-rendu des Assises des conseils de quartier qui se sont tenues le 5 novembre dernier. A l'heure où l'on parle d'individualisme forcené et de crise de l'engagement



Hélène Mandroux, maire de Montpellier.

public, les associations de quartier montpelliéraines se sont investies largement dans le cadre de ces Assises et je les en remercie. Par leur participation et leur implication, ils expriment leurs préoccupations, leurs attentes et leurs espoirs, et c'est un formidable chantier qui s'ouvre à nous. Avec vous, je veux faire de Montpellier une ville à l'écoute des citoyens. Participer à la vie de la cité, c'est se faire entendre, améliorer les projets de la collectivité et promouvoir "le vivre ensemble".

mes rendez-vous

Centenaire de la loi sur la laïcité

Je lancerai le samedi 10 décembre à 11h15 les manifestations célébrant le centenaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en posant une plaque commémorative sur la façade de l'école élémentaire Jean-Jaurès.

Marché de Noël

J'inaugurerai, le 10 décembre à 17h, le 4^e marché de Noël, qui se déroulera jusqu'au 24 décembre sur la place de la Comédie.

Halle des sports Albert-Batteux

Je serai présente pour l'inauguration du complexe sportif Albert-Batteux le samedi 17 décembre à 11h30.

Conseil municipal

Le vote du budget 2006 sera à l'ordre du jour de la séance du 20 décembre à 18h.

Vœux 2006

Je présenterai mes vœux aux Montpelliérains vendredi 6 janvier à 18h au Corum.

la ville évolue

le grand sujet

Les Assises des conseils de quartier ont permis de faire le bilan de quatre ans de fonctionnement de ces instances.

Un débat citoyen

Les conseils de quartier mis en place en 2001 par Georges Frêche, huit mois avant la parution de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, permettent à des Montpelliérains engagés dans l'action associative d'être associés à la réflexion menée par la Ville sur tous les sujets concernant le cadre de vie des habitants. Ces conseils constituent une avancée significative sur le chemin d'une concertation plus riche entre les habitants et la municipalité. Ils sont venus renforcer d'autres dispositifs tels que les rencontres du maire avec les habitants dans les quartiers, la commission Montpellier au quotidien, les réunions extra municipales, les conseils municipaux d'enfants et les visites d'élus et fonctionnaires sur le terrain. Indéniablement, un préalable indispensable pour améliorer le "vivre ensemble".

Carte blanche donnée par le maire

Ces années d'expérimentation des conseils de quartier, si elles ont été unanimement bien perçues et vécues par tous les acteurs, ont néanmoins mis au jour nombre d'interrogations. Et c'est justement pour essayer de répondre à ces questionnements que le maire Hélène Mandroux a souhaité donner carte blanche aux conseils de quartier afin qu'ils dressent un



Le maire Hélène Mandroux a assisté avec intérêt toute la journée au compte rendu des ateliers et aux débats.

Un conseil dans chaque quartier

Mis en place en 2001, les conseils de quartier sont des lieux d'échanges, de dialogue, de concertation et d'information. Ils sont composés de membres qui, au titre de leur activité associative concourent à la vie du quartier. C'est une instance consultative entre les habitants des quartiers et la municipalité. Les conseils de quartier peuvent ainsi être consultés par le maire et lui faire des propositions concernant les quartiers ou la ville. Ils sont également associés à la réflexion menée par la Ville sur tous les sujets qui concernent le cadre de vie des habitants. Cela a été le cas, par exemple, lors de la mise en place de la piétonisation dans le centre historique, pour les opérations d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (Nord Ecusson, Figuerolles Gambetta, Cité Gély Petit Bard) ou pour l'élaboration des chartes des terrasses et sur la propreté.



Les présidents des sept conseils de quartier de la Ville.

bilan et proposent des ajustements et améliorations nécessaires à leur action.

Les Assises des conseils de quartier, qui ont eu lieu le 5 novembre, étaient l'aboutissement d'un travail d'évaluation et de perspectives, réalisé dans le cadre de quatre ateliers par les associations et comités, sur la place, le rôle, les missions, la composition et le fonctionnement des conseils. Ce vaste débat sur la démocratie de proximité restera ouvert au cours des prochains mois, afin de contribuer à apporter des améliorations à ce dispositif essentiel de la vie citoyenne.

Le bilan des Assises permet d'évaluer le dispositif de proximité, mais surtout de rebondir pour faire évoluer la démocratie participative.

Plus loin dans la participation

Une première réflexion a été menée de juin à octobre par les conseils de quartier, dans le cadre de quatre séances thématiques préparatoires aux Assises. Lors de la séance de travail du 25 juin à la maison de la démocratie, les associations et comités membres des bureaux des conseils de quartier ont défini les thématiques des ateliers interquartiers. Le premier atelier du 10 septembre avait pour thème : le fonctionnement des conseils de quartier, leurs philosophie, rôle, composition, charte interne et place dans le jeu démocratique. Le deuxième atelier du 8 octobre : l'information, la communication, la formation des citoyens. Et le troisième atelier du 22 octobre, le mode d'action : lien



Le travail d'analyse réalisé lors des ateliers préparatoires aux Assises a permis de dresser une liste précise des attentes des conseils de quartier.

social, civisme, citoyenneté, convivialité. Ces ateliers ont réuni à chaque fois une cinquantaine d'associations assidues, montrant ainsi l'intérêt porté à la réflexion. Ils étaient animés par Catherine Bernard, journaliste. Lors de la grande rencontre du 5 novembre les conseils de quartier ont présenté le compte-rendu de leurs échanges qui ont ensuite été mis au débat. Un éclairage sur des expériences menées par les villes comme Heidelberg et Grenoble a également nourri la réflexion. Au final, un spectacle théâtral a permis d'aborder de manière vivante et ludique la question de la relation élus locaux - citoyens.

A noter : les actes de cette journée seront publiés et mis à la disposition des participants.



« La liberté est essentielle à la démocratie, c'est pourquoi nous avons laissé les conseils travailler dans les ateliers, sans la présence des élus »

Fanny Dombre-Coste, adjointe au maire déléguée aux conseils de quartier

A quoi servent les crédits de proximité ?

L'enveloppe budgétaire de 1,5 million d'euros est destinée à la réalisation de travaux dits "de proximité". 60 % des projets proposés ou relayés par les conseils de quartier concernent la sécurité des piétons et la sécurité routière, et 40% l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie.

Les associations associées à la réflexion

Voici la liste des associations membres des bureaux des conseils de quartier qui ont participé aux ateliers préparatoires aux Assises.

Montpellier centre :

APCA (association de quartier Laissac-Saint-Denis), comité de quartier Saint-Roch et Écusson, association CLCV, association Nouveau Sainte-Anne, comité de quartier Verdun / Boussairolles / Maguelone, association du grand Saint-François, association des résidents d'Antigone, comité de quartier Pasquier Jean-Monnet, association bien vivre au Courreau et au Plan Cabanes, association animation et vie des Aubes, association Boutonnet Bout'entrain, association de la rue

Aventurin, Clerondegambe, association les amoureux de Candolle, comité de quartier Beaux-Arts Pierre Rouge, association Drôle de figue, association Arceaux vie active, association Pave, association Les voies du Palais Chabaneau, association Mare Nostrum, association de quartier les Ursulines-Corum, association des quartiers Albert-1^{er} Pasteur.

Cévennes : comité de quartier Saint-Clément, collectif La Chamberte, comité de quartier Recambale Ouest, comité de quartier Cévennes et environs, défense des locataires et valorisation de la Cité la Pergola, association de quartier Astruc, association Arce, association FCPB,

association CLCV, association Nouas, association des copropriétaires les Gours, comité pour l'environnement urbain, les équipements et la nature.

Croix d'argent : les quartiers commerçants du Mas Drevon, comité de quartier Tastavin-Lemasson-Mas Drevon-Marqueroze, comité de quartier Croix d'Argent-les Sabines, comité de quartier Mas du Vigan, association Recours Hérault, association Languedoc aides services, association CLCV, comité de quartier Chamberte Estanove, comité de quartier Bagatelle / Puech d'Argent, comité de quartier Hameau de Provence / Poutingon / Garosud / Sabines et environs.

Hôpitaux facultés :

association des riverains de la Justice, comité de quartier Nord, Défense des locataires Justice Aiguelongue, Adequa, comité de quartier Puech Villa / Les Bastides.

Mosson : AHTP, AJPPN, association solidarité Dom Tom, association des Franco-Marocains, club pétanque Celleneuve, Energie Paillade, ASCP Paillade 92, Passerelle pour le sport, Restos du Cœur, association Paillade Mosson coulée verte, association Montpellier contre la violence, comité de quartier Celleneuve.

Port Marianne : comité prospectives et concertations quartier du Millénaire, comité de quartier Aubes /

Pompignane, comité de quartier Richter / Port Mariane, défense des locataires de la Pompignane, association de défense contre les nuisances aériennes, association des commerçants de Richter, association de défense des habitants de la Pompignane et de Richter, association du quartier des Pélicans, comité de quartier Pasquier Jean-Monnet, ASPTT omnisports.

Prés d'Arènes : amicale sportive sud Montpellier, association St-Martin à l'écoute, association de quartier sud Aiguerelles / La Rauze, association Mion, association des locataires de la Cité-Mion, association des résidents de la Rauze, comité de quartier Tournezy.

Ils ont dit...

Jean-Louis Gély, président de l'association pour le développement du cadre de vie des quartiers Brousses / Sonnerie / Laissac / Saint-Denis, président du conseil de quartier Montpellier centre
« Après un peu plus de quatre années de fonctionnement des conseils de quartier, nous avons ressenti fortement le besoin de dresser un bilan factuel, mais surtout conjoncturel, de cet outil de la démocratie de proximité qui constitue à nos yeux l'outil le plus important pour aller vers une démocratie participative ».

Stéphane Villepontoux, membre du comité de quartier Saint-Clément et du conseil de quartier Les Cévennes
« Le conseil de quartier doit s'affirmer comme un acteur dynamique et constructif de la démocratie locale. Il lui faut donc les moyens de pouvoir enrichir le dialogue et alimenter les débats. La raison d'être fondamentale du conseil de quartier est d'être un véritable laboratoire de la citoyenneté ».

Daniel Simonot, AJPPN (association jeunes Phobos Paillade nord), membre du quartier Mosson
« Ces conseils de quartier sont un enjeu très intéressant pour la municipalité, mais quelque part aussi une prise de risques. C'est pourquoi je trouve que nous en tant qu'acteurs de terrain, on doit être responsables et surtout ne pas griller les étapes. Parce que la finalité est de faire participer davantage le citoyen ».

René Ribes, membre de l'association Solidarité DOM-TOM et du conseil de quartier Mosson.
« Le rôle médiateur du conseil de quartier a fortement passionné les participants aux ateliers. Plusieurs d'entre nous pensent que ce rôle doit devenir une réalité à la condition qu'elle reste populaire et pas du tout conventionnelle ».

Béatrice Guégan, membre de l'association Pave et du conseil de quartier Montpellier Centre
« La réalisation d'investissements très importants est-elle vraiment du ressort des conseils de quartier ou de la ville ? (...) Les conseils de quartier ne sont pas des gestionnaires. »

Mireille Gras, membre de l'association CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie), membre du conseil de quartier des Cévennes
« Plus vite on cadrera notre fonctionnement, plus vite on pourra lancer de vraies initiatives proposées par les associations. »

Le travail d'évaluation effectué par les conseils de quartier, reflète la volonté de conforter leur rôle de forum privilégié de la participation citoyenne.

Des attentes concrètes



Rapporteur : Mireille Gras, conseil de quartier des Cévennes - **Intervenants :** André Coulet, conseil de quartier Les Cévennes, Serge Martin, conseil de quartier Montpellier centre, René Ribes, conseil de quartier Mosson et Jean-Louis Gély, conseil de quartier Montpellier centre.

Il ressort clairement du bilan réalisé, que les conseils de quartier souhaitent franchir une nouvelle étape. Des questions existentielles sur leur rôle et leur fonctionnement ont été clairement posées. Concrètement, les attentes des conseils ont été listées au cours des Assises, et tiennent en cinq points : préciser le positionnement des conseils de quartier, formaliser leur rôle et leur fonctionnement, envisager d'élargir leur composition, définir des moyens formels de fonctionnement et procéder toutes les actions des conseils avec la municipalité. C'est ensuite ensemble avec la municipalité, que les conseils de quartier décideront de ce qui pourra être mis en place pour répondre aux questions et aux suggestions qui ont été faites. Ci-dessous, les thèmes qui ont été abordés par les deux tables rondes.

1^{re} table ronde :
conseils de quartier, quelle place dans la cité, quel rôle, quelle mission, quelle composition, quel fonctionnement ?

Les grandes lignes développées

Améliorer la lisibilité : la difficulté de discerner l'identité et le rôle des uns par rapport aux autres est ressorti de façon récurrente des quatre ateliers de travail des conseils. Il a été également suggéré de rebaptiser les conseils de quartier, conseils de secteur, de manière à éviter la confusion fréquente avec les comités de quartier.

Etre un lieu de concertation, et ce, pour tout ce qui touche à l'investissement dans le quartier, les réalisations qui relèvent de la politique de la ville, les grands travaux et les opérations du secteur.

Avoir un rôle fédérateur des actions des associations et d'aide à la mise en place, par la concertation, de toutes les décisions prises par la municipalité.

Modifier la composition. Plusieurs propositions ont été faites : élargir la composition aux citoyens engagés, inciter les citoyens non engagés à entrer dans les comités et asso-

ciations du quartier et incorporer ponctuellement des citoyens intéressés sur des points précis du débat.

Normer le fonctionnement par un texte, un statut ou un règlement intérieur qui pourrait être commun aux sept conseils de quartier, avec des dispositions éventuellement spécifiques à chacun, en fonction des caractéristiques de chaque secteur.

2^e table ronde :
conseils de quartier, quels modes d'action, quels outils, quels moyens pour exercer leur rôle et remplir leur mission ?

Les grandes lignes développées

Une formation est souhaitée afin de connaître le fonctionnement des collectivités. Les membres des conseils de quartier souhaitent également être formés à la prise de parole ou à la synthèse.

Une circulation de l'information à étoffer. A la fois l'information émanant des services municipaux souhaitée plus régulière et mieux coordonnée, (sur le budget et les projets initiés par la Ville) et celle diffusée par les conseils à

... ils ont dit

André Coulet, membre du comité de quartier Saint-Clément et président du conseil de quartier Les Cévennes
« Nous sommes amenés à monter certaines opérations auxquelles pourraient contribuer des personnes ayant des compétences particulières de par leur profession ou leur personnalité. Cela permettrait au conseil de quartier de présenter des projets bien ficelés ».

Sylvie Raber-Keel, membre de l'association Les amoureux de Candolle, membre du conseil de quartier Montpellier Centre
« Il est temps maintenant de nous approprier les conseils pour en faire notre outil et non un miroir de la municipalité, de façon à amplifier la démocratie participative. C'est en donnant plus de force aux conseils de quartier, que les comités de quartier pourront garder leur légitimité auprès des gens de la rue et conserver leur action sur le terrain ».

François Ricci, président du comité Prospectives et concertations du quartier Port Marianne, président du conseil de quartier Port Marianne
« Les conseils doivent travailler main dans la main avec les comités. Seul, on ne peut rien faire. Il faut travailler en équipe. (...) On a juste besoin de travailler de manière démocratique et citoyenne. »

Jean-Marie Rouquette, président de l'association des commerçants du Mas Drevon, président du Conseil de quartier Croix d'Argent
« Ma priorité serait d'enlever cet amalgame entre conseil de quartier et comité de quartier. Il serait légitime d'appeler les conseils de quartier, des conseils de secteurs. Parce qu'on n'appartient pas à un seul quartier, mais à plusieurs petits quartiers. »



Rapporteur : Sylvie Raber-Keel, conseil de quartier Montpellier centre. **Intervenants :** Béatrice Guégan, conseil de quartier Montpellier centre, Daniel Simonot, conseil de quartier Mosson, Stéphane Villepontoux, conseil de quartier Cévennes.

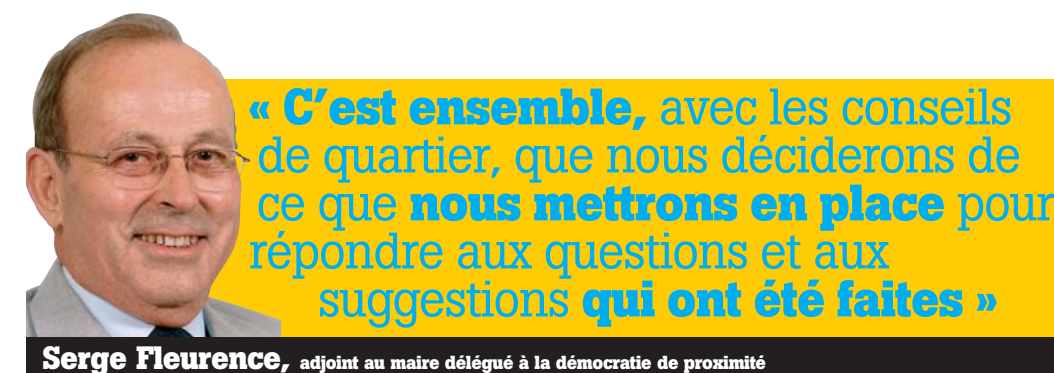
destination des comités de quartier et associations, et des conseils de secteurs.

D'avantage d'outils de communication. Faire de la maison de la démocratie un outil privilégié de communication des conseils (affi-

chage des informations). Avoir également la possibilité de "prendre la plume" dans les pages intérieures de "Montpellier notre ville".

Renforcer les moyens. En mettant en place un budget de fonctionnement, en béné-

ficiant de moyens de communication et d'une aide logistique, et en renforçant le lieu ressource qu'est la Maison de la démocratie : secrétariat propre aux conseils de quartier, matériel, salles archives, etc.



L'expérience des conseils consultatifs de secteur de la ville de Grenoble a alimenté le débat.



Le fonctionnement des conseils de quartier de Heidelberg, présenté par le directeur de cabinet du maire de notre ville jumelle, a également enrichi la réflexion.



La relation élus-citoyens était au cœur d'un jeu de rôle théâtral proposé au public. Des membres d'associations se sont mêlés aux comédiens.

Le trafic automobile à Montpellier est géré par un des meilleurs systèmes agissant en temps réel. Son objectif : fluidifier les flux... tout en donnant la p

Conduite assistée par ordinateur



Au carrefour des avenues Charles-Flahaut et Emile-Diacon, le tram, qui a une priorité absolue, passe en moyenne toutes les quatre minutes.

Avec Pétrarque*, un système informatique centralisé complexe, alliant électronique et microprocesseurs, nos déplacements à Montpellier sont régulés à la seconde près, grâce à cinq puissants ordinateurs situés au poste central en mairie, et à quelque 2 100 capteurs dissimulés dans la chaussée, afin de détecter les montées et les baisses du trafic. Chaque seconde, en fonction de la circulation, des ordres d'allumage et d'extinction des

feux sont envoyés en retour aux 150 carrefours reliés à Pétrarque, au moyen d'une centaine de kilomètres de câbles. Le temps des feux verts s'adapte ainsi automatiquement à l'intensité de la circulation. Mais quand les flux sont intenses, tout se complique. Il s'agit malgré tout de

préserver la fluidité de la circulation, tout en gérant les contraintes : éviter la saturation, sachant que tout performant que soit le système, le nombre de voitures sera toujours trop important... Et pour ce faire, choix a été fait de raccourcir les feux verts des voies pénétrantes, celles

qui amènent les véhicules de l'extérieur vers le centre, et d'allonger ceux qui permettent de sortir de la ville.

Une régulation du trafic en temps réel
Depuis 1991, Pétrarque a largement fait ses preuves, puisqu'il jongle – sans que

personne ne s'en aperçoive – avec plus de 300 000 mouvements de véhicules par jour. Et ce n'est pas pour rien d'ailleurs si la réputation de ce système de régulation du trafic – spécifiquement conçu pour Montpellier – lui vaut d'être reconnu comme l'un des meilleurs systèmes opérationnels agissant en temps réel. Si coordonner les carrefours permet d'améliorer la fluidité de la circulation, cela permet également de les sécuriser. Dans le secteur contrôlé par Pétrarque, les flux des voies à sens unique sont bien maîtri-

s opérationnels de régulation de la circulation priorité absolue au tram.

sés. C'est en revanche plus délicat, sur les artères où la circulation est à double sens, et ce en raison de la complexité, du danger des intersections et de l'impossibilité de coordonner en même temps les deux directions des carrefours. La solution choisie a été de privilégier le sens du trafic le plus fort, au détriment de l'autre qui ne peut être synchronisé. Parallèlement aussi, Pétrarque apporte une aide aux bus. Ceux-ci, équipés d'émetteurs sont pris en compte dès l'approche des carrefours à feux. Aux signaux transmis par les bus, le fonctionnement nor-

150 carrefours concernés par Pétrarque
Pétrarque contrôle 150 carrefours équipés de feux tricolores sur les 283 que compte la Ville. Ces intersections sont situées en centre-ville, mais aussi dans les secteurs des hôpitaux, des facultés, de la Mosson et du Lez. Les autres carrefours fonctionnent isolément au moyen d'une micro régulation locale, effectuée par des contrôleurs à feux.

mal du carrefour est modifié : les feux des voies adjacentes passent au rouge immédiatement pour les laisser passer prioritairement, obligeant ainsi les automobilistes à patienter. Cette facilité accor-

dée aux bus est maximale à certains carrefours, et se double d'une priorité absolue pour les tramways.
* Pétrarque : Programmation Evolutive du Trafic en Relation Avec la Qualité de l'Environnement.



Les cinq ordinateurs de Pétrarque sont situés au PC Mairie.

Priorité absolue au tramway

Une priorité absolue est donnée au tram depuis son premier jour de fonctionnement en 2000. Cela lui permet de circuler rapidement, sans interruption sur ses 15 km de voies à double sens, afin de faire respecter sa ponctualité en toutes circonstances. 60 carrefours à feux sont concernés par son passage. Il doit les traverser en faisant en sorte de ne jamais s'arrêter en dehors des stations prévues. Et ce à raison de 20 km/h en centre-ville et 28 km/h à l'extérieur en moyenne. Avec l'arrivée de la 2^e ligne de tramway en 2007, 60 autres carrefours à feux gérés par Pétrarque vont s'ajouter aux 60 déjà existants pour la 1^{re} ligne. Sachant que le temps de passage entre deux rames de tramway est de 4 à 7 minutes en moyenne, on voit l'intérêt d'opter pour le tramway dans ses déplacements : gain de temps, diminution de la pollution et augmentation de la sécurité en matière de circulation.

Le tramway avance...

Les travaux de la ligne 2 se poursuivent dans les temps. Des aménagements et restructurations perturbent néanmoins certains quartiers placés sur son tracé.



A noter

Rue de la Madeleine : début de déviation des réseaux humides.

Avenue de Maurin : des travaux d'infrastructure vont perturber le carrefour avenue de Maurin / rue des Payroliers.

Boulevard de Strasbourg : les travaux de plate-forme, entre l'avenue de Barcelone et la rue du Pont de Lattes entraînent une réduction des voies de circulation.

Rue de Substantion : des travaux de voirie ont succédé aux travaux de voies ferrées.

Avenue de la Justice de Castelnau : entre le Mas de Calenda et la rue Montasinos, des travaux de réseaux humides nécessitent la neutralisation d'une voie de circulation. Ralentissements à prévoir.

Toujours en cours

Des travaux d'infrastructure et de déviations de réseaux électriques et humides : carrefour Pavelet / Castelle, carrefour Pavelet / Méhul, Villeneuve-d'Angoulême, avenue de Maurin / rue Cugnot, rue Jules-Ferry, boulevard de Strasbourg, Consuls de Mer, carrefour de l'Aéroport International, rue de la Pépinière, avenue Professeur-Vallois, rue d'Argencourt, rue Substantion, rue Montasinos, avenue de la Justice-de-Castelnau.

Les travaux de recalibrage du Verdanson, avenue du Professeur-Vallois.

Les travaux d'ouvrages d'art : réaménagement des ponts des avenues Dubout / Maurin ; travaux de reconstruction du pont de Sète ; construction du viaduc Loubat, allée de la Citadelle ; construction du pont sur le Lez entre l'avenue de la Justice-de-Castelnau à Montpellier et la Place Charles-de-Gaulle.

Les travaux de plate-forme et de pose de voie ferrée : avenue Villeneuve-d'Angoulême, boulevard Pedro-de-Luna, avenue de Maurin, carrefour Maurin / Vieussens, boulevard de Strasbourg, rue Comté-de-Melgueil, rue Epidaure, rue Beauséjour, rue Jeu-de-Mail-des-Abbés, avenue de la Justice-de-Castelnau.

Pour tout renseignement sur les projets tramway, appelez le 04 67 66 15 90 de 8h à 18h et pour tout problème ou incident rencontré pendant le chantier de construction de la 2^e ligne, contactez le 0 8000 12 2006, de 8h à 19h (n° vert, appel gratuit d'un poste fixe).





Lors du festival du cinéma méditerranéen,

le jury composé notamment d'**Henri Talvat**, adjoint au maire délégué à la culture et de **Marie-Christine Chaze**, vice-présidente de l'agglomération déléguée à la culture, a décerné l'Antigone d'or au Serbe Goran Paskalgévic pour son film "Songe d'une nuit d'hiver", une production évoquant la double déchirure d'un homme et de son pays, l'ex-Yougoslavie.



A l'occasion des 4^e Assises panafricaines

de lutte contre le paludisme organisées par le groupe Sanofi-Aventis, **Bernard Fabre**, adjoint au maire délégué aux relations internationales a reçu le 26 octobre dernier, la délégation à la Maison des relations internationales.



Le 1^{er} sommet méditerranéen et européen des sourds qui s'est tenu du 10 au 13 novembre sous le patronage de la fédération mondiale des sourds au Corum de Montpellier a été ouvert par **Hélène Mandroux**. Plus de 700 personnes venues de 11 pays du pourtour méditerranéen se sont retrouvées afin de faire le point sur la situation des sourds dans chaque pays et réfléchir aux moyens d'améliorer les conditions d'accès insuffisantes au savoir, à l'emploi, la santé et la culture.



Pour le 87^e anniversaire de l'armistice

du 11 novembre 1918, le maire **Hélène Mandroux**, les adjoints, **Christiane Fourteau** et **Serge Fleurence** se sont recueillis devant le monument des Martyrs de la résistance, puis des morts de toutes les guerres aux côtés des associations d'anciens combattants et des victimes de guerre.



Recueillement et émotion ont présidé aux cérémonies du souvenir, le 1^{er} novembre en présence des élus, **Achmia Bhiri**, **Philippe Saurel**, **Tatiana Capuozzi-Boualam** et **Marlène Castre**.



Au zoo de Lunaret, le maire, **Hélène Mandroux**, le président de la région, **Georges Frêche**, le conseiller général **Louis Calmels** et les adjoints au maire, **Jean-Louis Roumégas** et **Philippe Saurel** ont signé le document qui a été scellé dans la première pierre qui marque la construction de la serre amazonienne.



Le 6^e salon du cheval a accueilli 52 000 visiteurs, qui ont découvert toutes les facettes du monde équestre à l'occasion de cette édition lancée par les élus des collectivités locales partenaires : la Ville représentée par **Bernard Michel** et **Patrick Vignal**, l'Agglomération par **Jean-Pierre Moure** et le Département par **André Vezinhet**.



Le départ du Rallye Tour de l'Hérault organisé par l'office central de la coopération à l'école (OCCE) dans le cadre de la journée des droits de l'enfant s'est effectué en mairie. L'adjointe au maire, **Andrée Weill**, a reçu les enfants qui lui ont présenté leur travail sur les droits de l'enfant.



La salle polyvalente Averroès a été inaugurée par les élus, **Hélène Mandroux** et **Georges Frêche** avec tous les fidèles musulmans.



Corum des photographes. 45 passionnés d'image ont exposé durant 3 jours au Corum leurs créations artistiques. Le vernissage s'est déroulé le 29 octobre en présence des adjoints au maire, **Fanny Dombre Coste** et **Henri Talvat**.

Conseil Municipal Séance du 27 octobre 2005

1 Ordre du jour, adoption.

2 Procès verbaux des séances des 19 et 29 septembre 2005, adoption.

3 Décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal, communication.

4 Vœu pour une meilleure réussite éducative.

5 Maison de Montpellier à Chengdu, désignation de représentants de la mairie au sein de l'association et attribution de subvention.

6 Licence d'entrepreneur de spectacles vivants, renouvellement.

7 à 9 Subventions à trois associations : Mosaïque, les éditions du Centre régional de documentation pédagogique et l'Opéra Junior Montpellier.



Opéra Junior, la répétition du groupe vocal.

10 Evolution des postes d'enseignants dans les écoles publiques montpelliéraines depuis la rentrée scolaire 2005-2006, avis de la ville.

11 Groupe scolaire La Lironde – construction de la maternelle Michel-de-l'Hospital et de l'élémentaire André-Malraux, désignation des titulaires suite à l'appel d'offres.

12 3^e contrat enfance 2004-2007, avenant.

13 Halte-Garderie La Maison des enfants, renouvellement de la convention Ville / Conseil général.

14 et 15 Bourses Initiatives Jeunes et Bourse Animation Jeunes 2005, attribution.

16 Extension de la maison pour tous Marie-Curie, désignation des entreprises suite à l'appel d'offres.

17 Tour de la Babote, demande de subvention à la Région pour des travaux d'étanchéité réalisés dans le cadre de Montpellier Grand-Cœur.



Le Tour de la Babote.

18 Demande de subvention au titre du Fonds d'aménagement urbain Languedoc-Roussillon pour la réalisation de six logements locatifs sociaux situés 4 place Carnot.

19 Fixation du prix de vente au public pour la reproduction et la commercialisation du plan local d'urbanisme, du plan d'occupation des sols et des dossiers relatifs aux procédures d'évolution de ces documents.

Affaire 10. La Ville a émis un avis favorable à l'ouverture des dix-d'enseignants dans les écoles publiques montpelliéraines depuis la

Accompagner les équipes éducatives

Suite à l'avis du comité technique paritaire départemental et consultation du conseil départemental de l'éducation nationale, l'inspecteur d'académie a transmis à la Ville, les ouvertures et fermetures de postes d'enseignants dans les écoles pour l'année scolaire 2005-2006.

18 postes ouverts

La construction de l'école élémentaire Jean-Jaurès (Port-Marianne) a permis l'ouverture de trois classes. A l'école Marguerite-Yourcenar, le nouvel établissement créé au sein de la Zac Malbosc, a vu également l'arrivée de quatre nouveaux postes (3 en maternelle et 1 en élémentaire pour la classe de CP-CE1).

Deux postes en élémentaire ont été ouverts à l'école Blaise-Pascal (Port-Marianne) et à Léopold-Sédar-Senghor (Mosson). En maternelle, les écoles Indira-Gandhi (Mosson) et Sarah-Bernhardt (Port Marianne) se sont vues affecter chacune, un nouveau poste. S'agissant des classes spéciales, sept postes ont été créés : une classe d'intégration scolaire (Clis) à l'école Garibaldi (Croix d'Argent), un demi-poste de



Quatre postes d'Atsem ont été créés dans les écoles à la rentrée.

CP renforcé à l'école Voltaire (Croix d'Argent), un poste de rééducateur à l'école Antoine-Balard (Mosson), un poste de regroupement d'adaptation à l'école Charles-Dickens (Près d'Arènes) et enfin, trois services

exceptionnels ouverts dans la circonscription les Hauts de Montpellier.

17 postes fermés

Sept postes ont été fermés dans les écoles élémentaires suivant :

huit postes et regrette la fermeture des dix-sept postes rentrée scolaire 2005-2006.

Voltaire (Croix d'Argent), Jacques-Brel (Près d'Arènes), Jules-Simon (Montpellier Centre), Winston-Churchill (Croix d'Argent), Spinoza (Cévennes), Eugène-Pottier (Hopitaux - Facultés) et Jean-Sibellius (Hôpitaux - Facultés). Le blocage du poste élémentaire à Painlevé (Port-Marianne) a été levé quelques jours après la rentrée scolaire. En maternelle, deux postes ont été supprimés, l'un à Desbordes-Valmore (Croix d'Argent) et le second à Robert-Surcouf

(Croix d'Argent). S'agissant des classes spéciales, huit postes ont été fermés : un poste de titulaire remplaçant à l'école Léo-Malet (Mosson), deux postes de rééducateurs à Winston-Churchill (Croix d'Argent) et Franklin-Roosevelt (Mosson), un poste de cours de rattrapage intégré (Cri) à Louis-Armstrong (Cévennes), un poste de service exceptionnel à Antoine-Balard (Mosson), un poste à Diderot (Près d'Arènes) pour la classe d'adaptation, un poste de titu-

laire remplaçant au Cri à Heidelberberg (Mosson) et un poste de titulaire remplaçant dans la zone d'intervention limitée le troisième à Lamartine (Montpellier Centre). Le conseil municipal a émis un avis favorable aux 18 ouvertures de classe et un avis défavorable pour la fermeture de 17 postes. En conséquence, la Ville a décidé de créer quatre postes d'Atsem*, trois en maternelle et un pour la Clis. * Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

Photo de classe pour les directeurs d'écoles

Christophe Morales, adjoint au maire délégué à l'enseignement, a rencontré l'ensemble des directeurs d'écoles de la ville. L'occasion pour lui de saluer tous les nouveaux* : Martine Azaïs (élémentaire Antoine-Balard), Philippe Barbera (élémentaire Heidelberg), Christian Berberich (maternelle Anatole-France), Marie-Aude Boyer (maternelle Ingrid-Bergman), Catherine Camissogo (maternelle Beethoven), Laure Chauvet (maternelle Vasco de Gamma), Bruno Frégeac (Maternelle Louis-Figuier), Mireille Girard (maternelle du Docteur Roux), Sylvie Humericq (élémentaire Kurosawa), Denis Lalauze Ben Harrous (élémentaire Alain-Savary), Danièle Lecardonnel (maternelle Florian), Printemps Nguyen (élémentaire Alighieri), Marie-Agnès Noailles (élémentaire Schloelcher), Sylvie Passet (maternelle la Fontaine), Marianne Pelletier (maternelle Cocteau), Marie-Pierre Peralta (élémentaire Bolivar), Florence Pesez (maternelle Pasteur), Pascal Robert (élémentaire Ronsard), Joëlle Schneider (élémentaire Mermoz) et Marie-Claude Tiret (maternelle Sarah-Bernhardt).

*Liste transmise par l'inspection académique.

Affaire 4. Vœu du Conseil municipal adopté à la majorité.

Pour une meilleure réussite éducative

« L'école est le pilier de la République. Depuis des décennies, l'école laïque, gratuite et obligatoire forme les enfants à affronter la vie d'adulte. Elle est le ferment de notre Nation par les valeurs et par les savoirs qu'elle inculque. Mais ne soyons pas dupes, l'école ne peut pas tout. La responsabilité des familles est importante dans le développement des enfants. Et on ne peut pas tenir deux discours ! Se lamenter sur l'état du système scolaire, ses carences, ses imperfections et dans le même temps ne pas lui donner les moyens de ses ambitions. Ce gouvernement joue un jeu de dupes avec les citoyens, sur tous les sujets qui intéressent l'Etat et notamment l'Éducation nationale. Les grandes déclara-

tions enflammées viennent masquer la suppression des aide-éducateurs, des animateurs péri-scolaires et des postes d'enseignants. Alors les familles se tournent vers leurs derniers remparts, les collectivités locales qui sont décidemment le palliatif des carences de l'Etat. La situation ne peut plus durer. Montpellier cette année a perdu 17 postes. Soyons honnêtes, 18 ont été ouverts. Au final, un poste créé alors que notre population augmente d'année en année. En élémentaire, perte sèche, 1 poste en classes spécialisées, la même chose. Le principe des vases communicants ne correspond absolument pas à la situation de la ville. On habille Pierre en déshabillant Paul. La réussite éducative constitue une prio-

rité pour la Ville de Montpellier qui a mis en place depuis de nombreuses années des dispositifs visant à accompagner et compléter l'action de l'Éducation nationale. En témoigne l'important dispositif municipal aussi bien : - en temps scolaire : offres culturelles, classes de découvertes, actions culturelles et sportives, présence d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles dans toutes les classes et dans les classes d'intégration scolaire - en temps péri-scolaire : études surveillées, animateurs référents, conseils municipaux d'enfants. Notre seul but : la réussite éducative des enfants, mais nous ne pouvons nous substituer à l'Etat dont, rappelons-le, la politique en matière d'éducation est

une des missions principales. Nous souhaitons que l'Éducation nationale poursuive son effort de renforcement des équipes pour un encadrement optimal des enfants. Aujourd'hui, nous appelons de nos vœux le renforcement des équipes pédagogiques pour baisser le nombre d'enfants par classe et leur assurer les conditions optimales de la réussite scolaire. Nous demandons au gouvernement de cesser les fermetures de poste dans les écoles et de mobiliser les crédits nécessaires pour assurer l'avenir de nos enfants vers un effort éducatif garant d'une insertion réussie de nos jeunes ». Ont voté pour : 44 N'ont pas pris part au vote : 11

20 Murs acoustiques de la rue Léonard-de-Vinci, autorisation à la Serm de déposer la déclaration de travaux.



21 Zac Malbosc, 3^e tranche, agrément de candidature à ACM pour le lot n°30.

22 Zac Ovalie, relance de la procédure d'approbation du dossier de réalisation et du programme des équipements publics.

23 Zac Ovalie, demande de subvention au titre du Fonds d'aménagement urbain Languedoc-Roussillon pour la réalisation de logements locatifs sociaux.

24 Zac Ovalie, convention de participation financière Ville / Monsieur Henri Maffre.

25 et 26 Zac Port-Marianne / Consuls de Mer / Jardins de la Lironde, demande de subvention au titre du Fonds d'aménagement urbain Languedoc-Roussillon pour la réalisation de logements locatifs sociaux.

27 Zac Port-Marianne / Jardins de la Lironde, convention publique d'aménagement Ville / Serm, avenant n°5.

28 et 29 Quartier des Cévennes : versement d'une subvention aux administrateurs judiciaires de la copropriété, signature de la convention afférente, dans le cadre du programme de rénovation urbaine et des travaux d'urgence sur la copropriété du Petit Bard et approbation du dossier pour la convention pluriannuelle de rénovation urbaine.



Le Petit-Bard.

30 Zac Ovalie, vente Ville / SERM.

31 Eviction de fonds de commerce dans l'immeuble situé 1 rue de la Barralerie à l'emplacement du Mikvé.

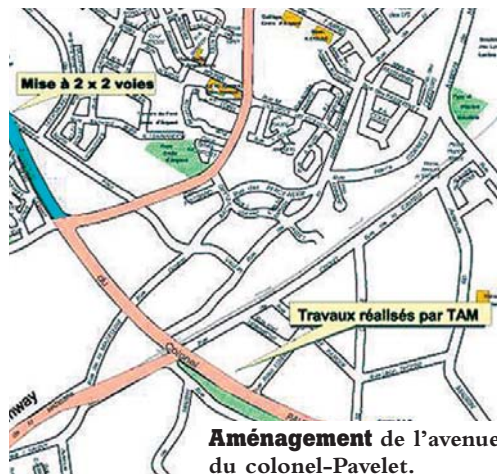
32 Cession gratuite de propriété pour l'aménagement de la rue de la Providence et du boulevard Pasteur.

33 Elargissement de la rue Georges-Denizot et de la voie publique de desserte reliant la rue du Professeur-Phung à la rue Georges-Denizot.

34 Droit de préemption urbain au 150 avenue de Lodève et rue d'Alco dans le cadre d'une convention Ville / Communauté d'Agglomération / TaM.

35 Quartier Port Marianne : dénomination de voies – Place Raphaël – Allée Donatello – Allée Artemisia–Gentileschi.

36 Objectifs et modalités de la concertation pour l'avenue du Colonel-Pavelet qui sera mise en 2 x 2 voies entre la place Flandres-Dunkerque et l'Avenue Villeneuve d'Angoulême.



Aménagement de l'avenue du colonel-Pavelet.

37 Locaux des jardiniers du service espaces verts, demande de permis de construire.

38 Dénomination du Mail Gabriel-Michel.



Le mail devant la maison pour tous Méline-Mercouri.

39 Recensement de la population 2006, création de postes agents recenseurs et contrôleur et rémunération de ces postes.

40 et 41 Parc zoologique de Lunaret, convention d'exploitation du domaine public pour la boutique du parc prévue à proximité de la serre amazonienne et pour le bar-restaurant du parc.



Vue de la serre amazonienne.

Le prochain conseil municipal aura lieu mardi 20 décembre à 18h, à la salle des Rencontres de l'hôtel de ville. Entrée libre.

Affaires 14 et 15. Huit bourses à destination des jeunes ont été attribuées lors de la session d'automne 2005.

Soutenir les initiatives

Tout au long de l'année, les jeunes âgés de 16 à 25 ans et les associations résidant sur Montpellier et qui mettent en œuvre des actions d'animation peuvent déposer une demande d'aide financière auprès de l'Espace Montpellier Jeunesse. Une fois par trimestre, les dossiers sont examinés par un jury présidé par Marylise Blanc, adjointe au maire déléguée à la jeunesse.

La bourse initiatives jeunes, mode d'emploi

La bourse initiative vise à encourager, soutenir et promouvoir des projets originaux et innovants dans des domaines très divers, la culture, le sport, l'environnement, l'aide humanitaire, etc. Sont exclus, les stages présentés dans le cadre d'un cursus scolaire ou universitaire ainsi que les travaux de recherches théoriques.

Les lauréats



Marie Dauvergne

“Quand les danses s'en mêlent” (1000 €).

La danse c'est avant tout pour elle, un échange. Après un voyage au Burkina Faso où elle partagera des moments de danse avec des africains, elle présentera une création en duo à la maison de quartier Frédéric-Chopin en février 2006.



Dinko Gospodinov

“AVA – l'art venu d'ailleurs”. (650 €).

Il propose une exposition “Clins d'œil aux pays d'origine”, présentant en juin 2006 des œuvres artistiques réalisées par des étudiants étrangers, à l'université Paul-Valéry.



Amélie Barthe

Des stages de capoeira. (760 €).

Elle organisera, cet été, des stages gratuits de capoeira pour des jeunes du quartier de Figuerolles.



Martin Griffault

“AVIS Ciné – un autre avis sur le cinéma”. (1117 €).

Martin a développé un site Internet de critiques de films créé par Stany Ferer : www.aviscine.org

La bourse animation jeunes

Cette bourse qui constitue un des volets du contrat d'actions jeunes de la Ville a pour objectif de soutenir financièrement les projets associatifs des jeunes Montpelliérains. Parmi les associations qui ont présenté leurs projets, quatre ont été retenues lors de la session d'octobre.

Les lauréats



Le Lapin électrique (1000 €).

Cette association montpelliéraine réunit 25 artistes d'univers différents autour du thème du lapin électrique dans le but d'organiser tout au long de l'année 2006 une exposition collective et itinérante dans cinq villes de France, dont Montpellier.



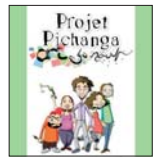
L'association Propulsion (1675 €)

LNB, de la cité Gély souhaite aider les jeunes talents en difficulté à se produire en leur proposant une aide administrative, promotionnelle et commerciale.



L'association Low Light Production (1000 €)

Elle réalisera en janvier un court-métrage à l'Antirouille diffusé dans les festivals de la région. “Enyo” le film, relate l'histoire de trois amis qui ont décidé de passer ensemble leurs derniers moments avant la fin du monde. Leurs divergences sur le choix des toutes dernières expériences qui restent à vivre vont dégrader cette amitié et l'arrivée d'une 4^e personne va faire exploser le groupe.



L'association Art'Gonaut (1150 €)

Des artistes s'associent pour effectuer un voyage de trois mois en Amérique Latine (Bolivie, Pérou, Chili) et présenter une création autour de légendes occitanes dans les écoles et centres culturels des pays visités. Des ateliers avec des jeunes permettront des échanges entre la culture française et celle d'Amérique du sud.

L'emploi

Louis Pouget,
président du groupe Socialiste

L'emploi est le facteur essentiel pour l'équilibre de l'individu dans la société. D'une part, il lui permet de s'assumer matériellement en donnant une autonomie indispensable. Mais il est aussi valorisant par le rôle joué dans le métier considéré, pour la contribution utile au développement et au fonctionnement de la société. Il est aussi pour certains, un levier utile pour permettre l'intégration. La Ville et l'Agglomération de Montpellier œuvrent pour développer l'emploi, mais les zones franches qui ont joué un rôle majeur n'ont pas été à la hauteur souhaitée, l'Etat n'ayant pas fait l'effort nécessaire. Il est vraiment regrettable que face à l'importance des conséquences dont l'emploi est l'acteur, que le gouvernement l'ait rendu précaire en donnant la possibilité de licencier dans le délai des deux ans. A regret, il n'y a pas de couvre feu pour les licenciements.

Régresser ou progresser ?

Bernard Fabre,
président du groupe Non inscrits pour Montpellier

Sait-on que les ports de Barcelone et Sète jouaient dans la même cour il y a 30 ans ? L'un était immobile, l'autre guettait l'avenir. Il est grand temps de dépasser les clivages purement politiques et les querelles de personnes ! Unis, les efforts des agglomérations de Mèze, Montpellier et Sète représentent un potentiel prometteur d'avenir ; s'unir, c'est choisir le progrès face à l'immobilisme, s'unir c'est accepter l'apport de l'autre, s'unir c'est créer une dynamique commune et placer entre parenthèses ses égoïsmes. Et tant mieux si chacun abandonne quelque velléité de puissance. Chacun dans cette démarche fait naître un immense espoir. Demain peut avoir un autre visage. Bravo d'avoir laissé à la porte des chapelles et des temples vos divisions et de résister aux pressions des obscurs, pour mettre en commun votre esprit créatif et bâtisseur. Avec vous, je crois en cette démarche unitaire pour un avenir commun.

Une autre politique des transports

Jean-Louis Roumégas,
président du groupe des Verts

L'enquête publique sur le doublement de l'A9 a été prolongée jusqu'au 9 décembre. Nous vous invitons à dire non au doublement, oui au réaménagement sur place et à une autre politique des transports (voir www.verts-montpellier.org). On ne peut continuer à tout miser sur la route. Sinon notre région sera transformée en couloir de passage entre l'Espagne et le reste de l'Europe. Nous proposons de donner la priorité au ferroviaire pour le fret (par le ferroutage) et les passagers (TGV). Malgré les belles déclarations sur le développement durable, le gouvernement a choisi le tout voiture. Il relance les programmes autoroutiers, au profit des sociétés autoroutières qu'il vient de privatiser. Au même moment il abandonne les projets ferroviaires ou les transports en commun, comme le tramway de Montpellier qui ne recevra qu'une aide symbolique pour sa deuxième ligne.

Un silence coupable

Christian Dumont,
président du groupe UMP – Non inscrits

Lors de l'inauguration de la mosquée à La Paillade début novembre devant 1500 fidèles, monsieur Frêche en présence de madame le maire et de nombreux élus de sa majorité a prononcé cette phrase reprise par Midi Libre dans son édition du 6 novembre : « Il y a beaucoup d'extrémistes dans l'Islam. Je pense que ce n'est pas la bonne voie. Mais, quelque part, je les admire. Celui qui est capable de mettre sa peau à terre pour ses idées est profondément respectable ». Comment madame le maire a pu rester taisante devant de tels propos prononcés dans un lieu de paix qu'est une mosquée, dans le contexte de violence que traverse la France. Cette absence de réaction, ce silence complice montrent à quel point le maire de Montpellier et son équipe sont encore sous « la coupe réglée » de monsieur Frêche. Cette phrase est une insulte à la mémoire de tous les innocents, victimes du terrorisme à travers le monde.

Confiance en la jeunesse

Michel Passet,
président du groupe Communiste

Nous avons manifesté notre inquiétude quant aux événements violents qui se sont produits dans les quartiers populaires. Nous condamnons ces violences, les premières victimes sont celles et ceux qui sont le plus en difficulté et résident dans ces quartiers. La réponse du gouvernement, répression, état d'urgence, expulsion du territoire national est inacceptable. Elle provoque, aggrave, multiplie les tensions. Rien n'est fait pour résoudre cette crise profonde de notre société, au contraire. Dans le budget 2006, l'Etat prévoit des annulations de crédits, moins 135,8 millions d'euros pour l'insertion des publics en difficulté, moins 54,9 pour le logement social, moins 45,2 pour le développement urbain. Pour résoudre cette crise, il faut par des actions fortes transformer le climat de méfiance de la jeunesse en climat de confiance. Le gouvernement n'en prend pas le chemin, à nous tous de l'y contraindre.

Concertation ! Vous avez dit concertation ?

Frédéric Tsitsonis,
président du groupe UDF

Il est un lieu commun de dire que les projets municipaux doivent être au service des Montpelliérains. Mais ce ne semble pas être le mot d'ordre de la municipalité PS-PC et Verts. Demandez une information sur l'usine de méthanisation, on vous répond qu'elle est de la compétence de l'agglomération, même si elle est implantée sur Montpellier. Demandez où en est le musée de l'histoire de France en Algérie et pourquoi le tour de passe-passe avec l'Agglo et là... même pas de réponse ! L'UDF condamne fermement ce mode de fonctionnement d'un autre temps, sans écoute, sans pragmatisme, sans débat. Après les événements nationaux que nous avons connus, l'heure est non pas aux clivages politiques strictement guidés par un calendrier électoral, mais plutôt à des projets qui fédèrent tous les élus dans un but unique, celui de l'intérêt des Montpelliérains, celui de votre intérêt.

Nouvelles *de la ville*

actualités

Festivités de fin d'année. La ville se pare de mille et une lumières et la Comédie accueille pour quinze jours, le marché de Noël.

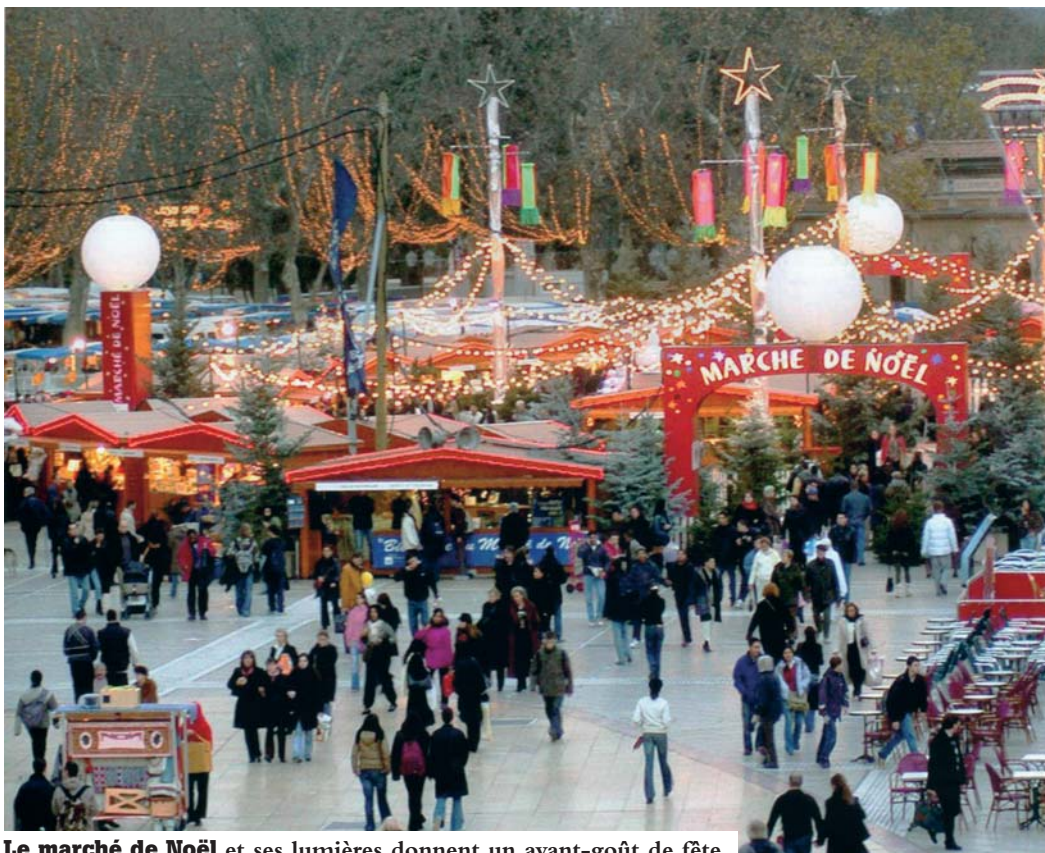
La magie de la fête

Pour les enfants, il n'est pas de préparatifs de fêtes, sans une promenade en ville à la nuit tombée pour découvrir les merveilleuses illuminations et décorations qui ornent les rues du centre. C'est la société Blachère d'Apt, leader du marché des guirlandes électriques qui illumine la ville pour la troisième année. Blachère fabrique les guirlandes électriques et les pose. Elle décore de très nombreuses grandes villes de France et notamment Paris.

Le travail d'installation a commencé début novembre et cette année, quatre nouveaux lieux sont décorés : la place des Beaux-Arts, la rue de l'Ancien-Courrier, le square de la Babote et la place Albert-1^{er}.

Sur le thème de l'hiver et de la neige, le blanc givré est la couleur dominante choisie pour donner une unité à ces milliers de guirlandes. Et cette année encore, il y aura des nouveautés puisque 40 % des décors ont été renouvelés. Au total, ce sont des centaines de milliers d'ampoules, de lampes à éclats, de lampes sphériques, de stars-flash (lumières à scintillement) et de lucioles qui ont été posées durant le mois de novembre. Le premier éclairage a eu lieu le 28 novembre et les illuminations s'éteindront le 13 janvier.

A noter, la pose de micro lam-



Le marché de Noël et ses lumières donnent un avant-goût de fête.

pes depuis deux ans permet de réduire de 50 % la consommation en électricité.

Un marché sur la Comédie

Et pour les plus grands, il y a le marché de Noël qui se déroule pour sa quatrième édition jusqu'au 24 décembre sur la place de la Comédie. Les petits chalets de bois réinvestissent "l'Oeuf" et on y trouve tous les produits nécessaires à la confection de fêtes réussies.

Les 74 exposants ont été sélectionnés avec la plus grande

rigueur, pour l'originalité et la qualité des produits exposés. Ils proposent une foule d'idées

cadeaux que l'on ne trouvera nulle part ailleurs et qui font la part belle aux productions et à l'artisanat régionaux : du bijoux contemporains, aux santons, en passant par les pro-

duits de bouche ou les poteries et les peluches...

Les gourmands seront comblés par le coin des délices qui leur est spécialement réservé. On y trouvera un éventail très large de mets de fête proposés à emporter ou à déguster sur place (huîtres, foie gras, pains d'épices, macarons, vins...). Le célèbre restaurant Le jardin des sens proposera sur son chalet quelques illustrations du savoir-faire qui a fait sa réputation.

Et des ateliers pour enfants

De nombreuses animations sont prévues pour divertir les plus petits avec des ateliers de maquillage, un orgue de barbarie, un sculpteur de ballon et de chapeau en papier, un magicien et même un maître verrier qui confectionnera pour vous et devant vous les boules de Noël en verre qui orneront votre sapin.

A noter, la participation de la chambre de métiers qui organise chaque jour une tombola des pâtisseries et chocolatiers de la ville.



Gabrielle Deloncle, adjointe au maire déléguée aux affaires commerciales

« Avec l'installation du marché de Noël sur la Comédie, et l'illumination des rues, la Ville crée l'événement festif de fin d'année »

Grippe aviaire. Le parc zoologique de Lunaret a pris toutes les mesures sanitaires pour se prémunir du virus asiatique.

Risque maîtrisé

Le 27 octobre un arrêté classait le département de l'Hérault dans les zones à risque par le virus de la grippe aviaire. Le même jour, le zoo prenait toutes les mesures nécessaires au confinement des oiseaux.

Pour Laurence Colas, directrice du zoo « c'est toujours délicat de dire qu'il n'y a pas de risque, même s'il n'y a pas de cas avéré en France et dans les pays limitrophes. Mais il faut être rassurant et savoir qu'au niveau du parc zoologique, nous avons un suivi vétérinaire pointu pour tous les animaux. Chaque fois que l'un d'eux décède, il est systématiquement autopsié. Dans le cas où un de nos oiseaux serait atteint par un quelconque virus, on est très vite prévenu. »

Par ailleurs, les mesures en matière d'hygiène sont telles, que chaque enclos est nettoyé régulièrement, ce qui réduit

les risques d'autant. En effet, les plus grands vecteurs de la grippe aviaire sont les fientes d'oiseaux qui entreraient en contact avec la nourriture ou l'eau de boisson. « Il faut aussi relativiser, car le virus de la grippe aviaire est un virus sensible qui ingéré, disparaît au contact des sucs gastriques ».

Surveillance et mesures de précautions

Les mesures prises en octobre ont été de mettre les volatiles en quarantaine dans un enclos, où ils disposent d'un espace complètement fermé, couplé à une volière ouverte recouverte d'un toit. Ainsi la nourriture et l'eau de boisson situées à l'intérieur, ne peuvent être contaminées par les déjections issues d'un survol d'oiseaux migrateurs ou locaux.

« On est aussi en relation avec de nombreux parcs zoologiques européens avec lesquels nous communiquons sur le



Laurence Colas et les soigneurs, Bruno Fernandez et Pascal Bouvier, devant la zone de quarantaine.

sujet. En 2003, quand les Pays-Bas ont été touchés par une épidémie de grippe aviaire, ils n'ont pas pris autant de précautions que nous. Les zoos avaient demandé des dérogations et ils présentaient quand même leurs oiseaux ».

Pour l'instant, la centaine d'oiseaux du parc de Lunaret est sous bonne surveillance grâce à l'équipe de soigneurs et de vétérinaires.

Publicité. La Ville a pris une nouvelle réglementation dont on mesure aujourd'hui les effets positifs.

Moins d'affiches

En 2001, la Ville a engagé une réflexion pour réviser la réglementation concernant l'affichage publicitaire sur la commune. La protection de l'environnement et la sécurité des lieux aux abords des carrefours imposaient de nouvelles mesures réglementaires. Un groupe de travail a été constitué avec des représentants de l'Etat, de



La route de Ganges avant et...



... après la mise en place de la nouvelle réglementation.

la Ville et des professionnels de l'affichage pour élaborer, en concertation, un nouveau règlement. Après deux ans de travail, le nouveau texte a été appliqué dès mai 2003.

Les principales mesures prises consistaient :

à réduire la surface maximum de ces panneaux de 16m², on passait à 8 m²,

à interdire de mettre côte à côte plusieurs panneaux,

à supprimer toute publicité dans les secteurs à valeur patrimoniale, environnementale ou à grande qualité paysagère,

à créer sept zones de publicité restreintes.

Ainsi lors d'un premier bilan dressé en mai dernier, on pouvait noter une diminution de 60 % du nombre de faces publicitaires. Et certains axes comme les avenues Pierre-Mendès-France ou de la Mer sont aujourd'hui entièrement dépourvues de dispositifs publicitaires. A quelques exceptions près, les professionnels de l'affichage ont joué le jeu et ont permis de faire de Montpellier l'une des premières villes de France pour la gestion de la publicité par voie d'affichage.

Santons

Après avoir proposé son traditionnel marché des santons les 3 et 4 décembre au Carré Sainte-Anne, l'association du Nouveau



Sainte-Anne expose durant tout le mois, une crèche de la nativité sur le parvis de l'église. Tout près de là, à la salle Pétrarque,

c'est l'association folklorique La Garriga qui propose sa version de la nativité dans une très belle crèche languedocienne.

Entrée libre

Hotte du père Noël

Le Secours populaire français en partenariat avec le centre commercial du Polygone invite les Montpelliérains à venir déposer un jouet neuf dans la "Hotte de père Noël" située au niveau "Comédie" du centre commercial et cela jusqu'au 24 décembre. Ces jouets seront redistribués à l'occasion d'arbres de Noël organisés par les sites d'accueil du Secours populaire de l'Hérault.

Infos 04 99 74 23 80

5 ans de glisse à Odysseum

La patinoire de l'agglomération de Montpellier, Végapolis, fête sa 5e année d'existence, du 12 au 18 décembre prochain. Avec, durant toute la semaine, du lundi au dimanche, les entrées au tarif cadeau de 3,50 € (location de patins



comprise), mais aussi des animations pour les enfants (maquillage, goûters offerts, les mercredi, samedi et dimanche) et des dizaines de

cadeaux à gagner ! Également au programme, un match de hockey et le spectacle Fantaisie sur Glace.

Infos : 04 99 52 26 00 et www.vegapolis.net

Déclaration de taxe de séjour

Les propriétaires de meublés doivent déclarer la taxe de séjour. Sont redevables, les propriétaires qui hébergent à titre onéreux des personnes, non domiciliées à Montpellier, ou non passibles de la taxe d'habitation dans la commune.

Le formulaire de déclaration est à retirer et à déposer rempli avant le 31 décembre auprès de la direction des finances, service opérations financières à la mairie.

Infos : 04 67 34 70 00 ou poste direct 04 67 37 41 56



Vœux de la nouvelle année

Hélène Mandroux et son équipe municipale présenteront les traditionnels vœux de nouvelle année à la population le vendredi 6 janvier à 18h au Corum.

Deux millions d'euros sont économisés chaque année par la Ville grâce à l'action de son service énergie qui, depuis vingt ans veille à ne pas gaspiller nos ressources.

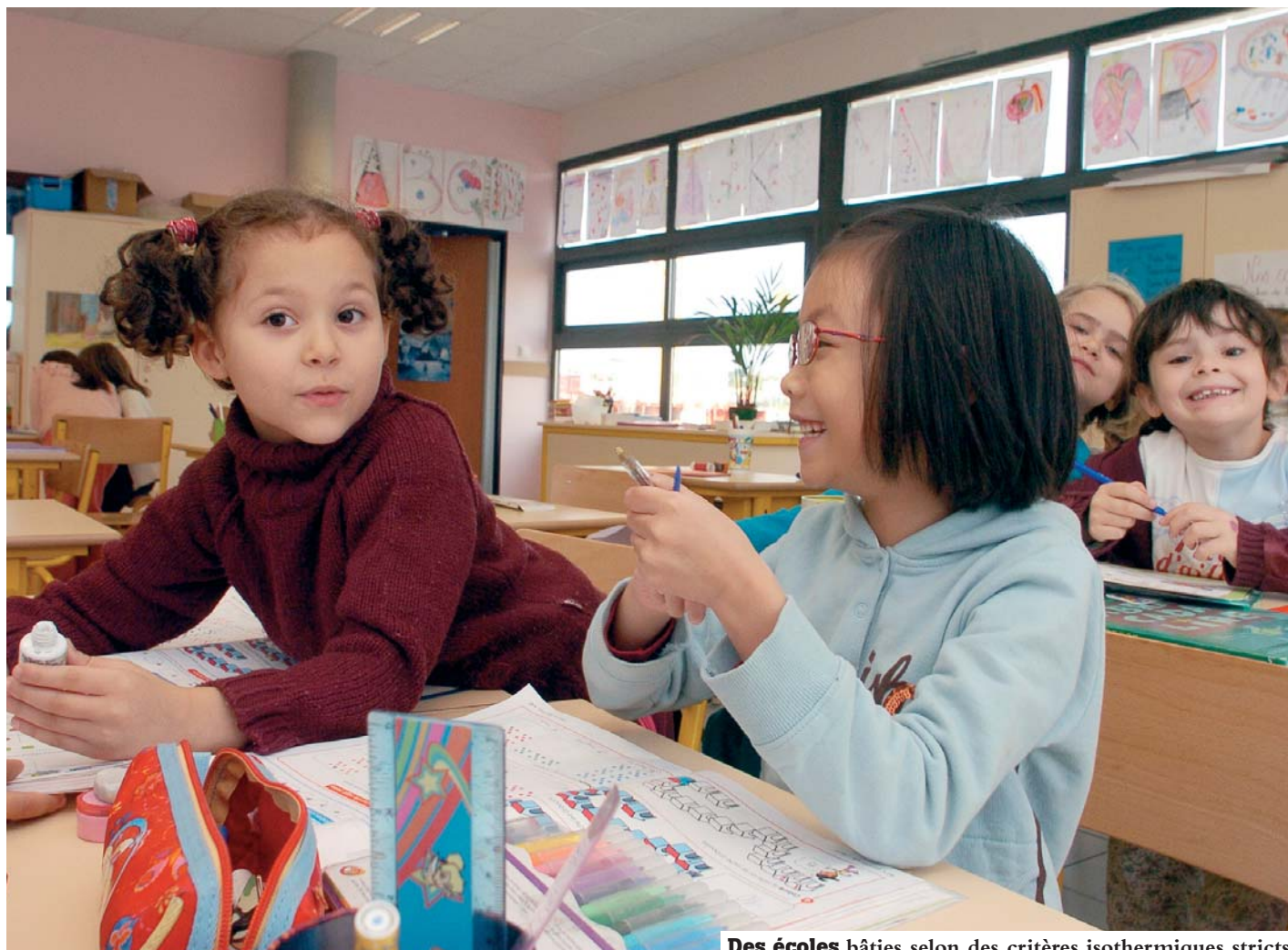
La Ville maîtrise son énergie

Le 19 octobre, madame le maire a tenu à célébrer l'anniversaire du service énergie de la Ville. Un geste important afin de mettre en exergue le travail réalisé par ce service sous la direction de Michel Irigoien. Créé en 1985, il a pour mission d'assurer le confort dans les bâtiments communaux au meilleur coût possible. Et il a amplement réussi puisque 30 millions d'euros ont ainsi été économisés depuis vingt ans.

« Ce succès, indique Michel Passet, adjoint au maire délégué à l'énergie, est non seulement le résultat d'une volonté de ne pas dépenser inutilement, mais c'est aussi une prise de conscience forte face aux risques d'amenuisement général des énergies que nous utilisons. Qu'elles soient fossiles ou nucléaires, elles sont également polluantes. La réduction de la consommation d'énergie est donc devenue une nécessité économique et un impératif écologique. Montpellier fait d'ailleurs partie du Réseau Energie Cités qui rassemble 350 villes ».

Une sobriété énergétique

Le service énergie doit donc agir en fonction de cette politique énergétique volontariste. Une grande partie de ses efforts consiste à veiller aux coûts d'entretien, tant du point de vue de l'exploitation que du choix des énergies.



Des écoles bâties selon des critères isothermiques stricts.

Ainsi, il évite de recourir au chauffage électrique, peu coûteux à l'installation, mais beaucoup plus cher à l'exploitation. Il intervient aussi auprès de l'ensemble des services municipaux maîtres d'ouvrages, pour toutes les questions concernant le chauffage des bâtiments communaux, mais aussi dans la maîtrise des usages spécifiques de l'électricité : en effet,

environ 2/3 des dépenses d'énergie des seuls bâtiments communaux proviennent des consommations d'électricité, notamment éclairage, ventilation, bureautique...

Prise en compte de critères stricts

Les nouveaux bâtiments font également partie du champ d'action du service. Depuis une dizaine d'années, la Ville diffuse à tous les intervenants dans la conception et la réalisation des bâtiments communaux des prescriptions

strictes en matière d'isolation thermique, de technique de chauffage, d'éclairage naturel des locaux et de confort d'été notamment. Leur prise en compte est un des critères de sélection dans le choix des maîtres d'œuvre. C'est ainsi que le groupe scolaire Joseph-Delteil, construit en 1994 consomme deux fois moins qu'Astruc qui date de 1960. Cela représente une économie d'environ 7 800 € par an. Plus près de nous, la médiathèque Emile-Zola a longtemps été un exemple dans la construction d'un

bâtiment public réalisé en fonction de critères d'économie d'énergie. Mais le prochain Hôtel de Ville va le dépasser puisque, non seulement sa conception énergétique a tenu une place de choix mais surtout il sera auto-producteur pour une part importante de ses besoins électriques, par l'intégration de 1 500 m² de capteurs photovoltaïques. Pendant sa durée de vie de plusieurs décennies, la nouvelle mairie de Montpellier sera un témoignage du recours progressifs aux énergies renouvelables.



Le maire félicite les agents pour leur travail.



Michel Passet, adjoint au maire délégué à l'énergie

« La réduction de la consommation d'énergie est devenue une nécessité économique et un impératif écologique. Elle est au cœur de notre politique énergétique »

Conseil municipal des enfants. Les nouveaux jeunes conseillers municipaux à peine élus sont déjà en action et organisent pour le centenaire de la laïcité une séance spéciale de leur conseil municipal.

72 écoliers entament leur mandat

Le procès verbal des élections à peine rédigé et signé en octobre, les nouveaux élus du conseil municipal d'enfants se sont déjà réunis avec Philippe Saillard qui est chargé de les accompagner dans leur mission tout au long de leur mandat.

Des idées plein la tête

Ils ont présenté les actions pour lesquelles ils avaient fait campagne et ont été élus. Des projets dans des domaines très divers comme la solidarité auprès des personnes handicapées et du troisième âge, des actions contre le racisme, sur le tri sélectif, ainsi que de nombreuses idées d'aménagement autour et dans les écoles (jeux, espaces verts, skateparks...), des tournois sportifs ou encore la visite du conseil régional. Toutes ses pistes de travail émanent des enfants qui ont de réelles envies de s'investir dans la vie locale et de porter des projets à terme.



Le 16 octobre dernier, Christophe Moralès, adjoint au maire, délégué à l'enseignement, tenait le bureau de vote de l'école Garibaldi.

Réunis en conseil municipal les mercredis matin une fois tous les quinze jours, les jeunes élus se retrouvent par ailleurs pour mettre en œuvre les dossiers qu'ils ont décidé de traiter. Il leur arrive ainsi souvent de se réunir les mercredis après-midi et même durant les vacances scolaires. Lors de leur assemblée générale

qui a eu lieu le 28 novembre au Corum, ils ont officiellement été présentés au conseil municipal des adultes en présence de Hélène Mandroux, de Christophe Moralès, adjoint au maire délégué à l'enseignement et de nombreux élus, aux côtés de leurs camarades de classes et de leurs enseignants. Ils ont

présentés leurs projets arrêtés pour l'année 2006.

Une séance sur la laïcité

En décembre, les premiers conseils municipaux d'enfants seront exclusivement consacrés à l'organisation avec des

responsables de la fédération des œuvres laïques de l'Hérault, d'une séance pour le centenaire de la laïcité. Cette séance spéciale du conseil municipal des enfants se déroulera le mercredi 14 décembre à la salle des rencontres de l'hôtel de ville.

Le journal du conseil 2004-2005

Le petit journal du Conseil municipal d'enfants 2004-2005



Distribué le mois dernier dans les écoles, "Le petit journal du conseil municipal d'enfants" a été édité par la Ville. Ce support en

couleurs, retrace les actions du dernier conseil municipal des enfants à l'aide de nombreuses photos légendées pour autant d'actions menées. Un grand bravo à tous ces citoyens en herbe qui impulsent avec fraîcheur leurs idées.

La séparation des églises et de l'État sera célébrée par la Ville en décembre lors de diverses manifestations.

Cent ans de laïcité

Le principe de la laïcité au sein de la République est née le 9 décembre 1905, grâce à une loi qui séparait les églises de l'Etat. La Ville propose des commémorations qui débiteront le 8 décembre dans tous les restaurants scolaires par un repas républicain "bleu, blanc, rouge" composé de tomate en entrée, d'une cuisse de poule sauce suprême accompagnée de riz blanc, de bleu des dômes et d'une pomme rouge. Une action ludique et symbolique visant à sensibiliser les jeunes citoyens. Le 10 décembre à 11h15, une plaque commémorative sera apposée sur la façade de l'école élémentaire Jean-Jaurès.

Le 14 décembre, le conseil municipal d'enfants se réunira en séance spéciale autour du thème de la laïcité à la salle des rencontres de l'hôtel de ville. Un conseil qui sera suivi à 12h en mairie du vernissage de l'exposition *Histoire et actualité de la laïcité*.



Des relais bébé au resto du cœur

Les Restos du Cœur viennent de rouvrir leurs portes ainsi que les deux restos bébé de Saint-Martin et de La Mosson. Un troisième relais bébé a été inauguré dans la cité Paul-Valéry (94, rue Danton) à la Croix-d'Argent.

Infos : 04 67 40 52 37

Rencontres de Maïmonide



Elie Barnavi, professeur d'histoire de l'occident moderne à l'Université de Tel Aviv, ancien ambassadeur d'Israël en France est l'invité des rencontres de Maïmonide le 11 décembre à 20h30 à la salle Pétrarque. Le thème : "Après le désengagement israélien de Gaza : et maintenant..."

Infos : 04 67 02 70 11

Enfance et obésité

La 2^e journée nationale de dépistage de l'obésité infantile aura lieu le samedi 7 janvier au Corum. Des pédiatres de l'Afpa (association française de pédiatrie ambulatoire) recevront gratuitement, de 10h à 12h et de 14h à 18h dans les salons du belvédère, les enfants accompagnés de leurs parents. Ils établiront un diagnostic et donneront des conseils. Il est important d'apporter le carnet de santé de l'enfant.

Visiter la ville

L'office de tourisme organise en décembre des visites à thèmes. La faculté de médecine se découvrira le 10 décembre. Le 17, c'est la chapelle des Pénitents-Blancs qui ouvrira ses portes, puis le 20, l'opéra Berlioz, réalisation de l'architecte contemporain Claude Vasconi. La dernière date du mois, le 29 sera un peu différente puisque c'est une visite dégustation qui est programmée autour de 3 lieux et 3 vins. A noter les traditionnelles visites du centre historique ont lieu tous les mercredis, samedis et dimanches.

Infos : 04 67 60 60 60

Echange d'étudiants en entreprises



Les étudiants montpelliérains ont la possibilité de découvrir Louisville (USA), notre ville jumelle en juillet prochain grâce à un échange d'étudiants en entreprises. Les jeunes bénéficient d'un emploi rémunéré dans une entreprise américaine et sont logés en résidence universitaire. Les places étant limitées la sélection s'opère sur des critères universitaires et sur la motivation. Le dépôt des dossiers d'inscription s'effectue à la Maison des relations internationales jusqu'au 31 décembre.

Infos : 04 67 34 70 11

Vaccinations gratuites

Une petite erreur s'est glissée dans le numéro de novembre, dans l'article concernant les jours de vaccinations. Le service hygiène vaccine gratuitement et sans rendez-vous les lundis, mercredis et jeudis de 13h à 15h, rue de la Spirale au pied du Polygone et à la Pergola, les mercredis de 16h à 18h - 893, rue d'Alco.

Infos : 04 67 34 70 29

La mission locale des jeunes, structure portée par l'Agglomération, aide les jeunes à entrer dans la vie active.

Pour un bon départ

La mission locale accompagne les jeunes résidents de l'agglomération, âgés de 16 à 25 ans, dans leurs démarches concernant le logement, la santé, la mobilité, la citoyenneté, les loisirs ou la culture. Elle les reçoit gratuitement et à la demande, les aide ponctuellement pour une simple information ou propose un accompagnement renforcé qui s'inscrit dans la durée.



Christiane Fourteau, présidente de la mission locale des jeunes signait en novembre une convention avec Khaled Zourray, président de Face Hérault.

Un troisième relais et un nouveau site

Le mois de novembre a été riche en événements pour la structure, qui après avoir mis en ligne son nouveau site internet : www.montpellier-jeunes-emploi.fr, a déménagé son siège social du Centre vers Euromédecine.

La mission a aussi ouvert une troisième antenne qui reçoit les jeunes à Montpellier dans

le quartier de la Croix d'Argent (909 av. de Toulouse - Infos 04 99 64 24 60). Un lieu d'accueil indispensable pour renforcer le dispositif en place.

« Les antennes de la ville suivent plus de 4000 personnes par an et l'ouverture d'une antenne au sud-ouest de la ville était nécessaire pour désengorger celles de la Mosson et du Centre. Elle accueille les jeunes des quartiers limitro-

phes et de Saint-Jean-de-Védas » indique Christiane Fourteau, présidente de la mission locale des jeunes de l'Agglomération.

La signature d'une convention

La mission mène de multiples actions : ateliers C.V., simulation d'embauche, visite d'entreprises, parrainage de jeunes par des dirigeants d'en-

treprises... En juin, Christiane Fourteau signait un partenariat avec le Greta pour une opération pilote au niveau national, la création du "B2I", un brevet informatique et internet. La mission mettant à disposition des jeunes le matériel pour leur permettre de valider leurs connaissances en matière d'informatique.

Le mois dernier, la mission s'engageait par le biais d'une convention au côté du club d'entreprise Face Hérault qui regroupe une centaine d'entreprises locales pour travailler ensemble à une meilleure accession des jeunes à l'emploi. De leur côté les entreprises signataires affirmaient, en paraphant cet acte, leur engagement pour prévenir des discriminations sur le marché du travail et pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La boutique de gestion aide tous les créateurs d'entreprises à ficeler leur projet et à vérifier leur viabilité à long terme.

Un suivi pas à pas

L'équipe de la boutique de gestion reçoit plus de 600 candidats à la création d'entreprise chaque année. Cette association, affiliée à un réseau national, est un lieu d'accueil, d'accompagnement et de suivi pour les futurs entrepreneurs.

Poser le projet

« On clarifie les démarches. On parle d'abord du projet dans un entretien initial qui est gratuit. Un chargé de mission reçoit un groupe de 6 porteurs de projets. A cette étape, on s'assure de la viabilité du dossier. C'est le premier objectif pour continuer à travailler ensemble » indique Nathalie Conge, qui dirige la structure montpelliéraine. « On passe ensuite à l'entretien individuel pour définir les besoins et les modalités de financement. »

Chaque projet est unique, et le futur créateur d'entreprise fait appel à la boutique de gestion en fonction de ses besoins. « Le suivi est très variable, il y a des personnes que l'on verra 4 heures et d'autres qui



Une partie de l'équipe aux côtés de Nathalie Conge (à d.).

auront besoin d'une semaine pour tout ficeler ». Le coût du suivi peut être pris en charge par certains organismes. La boutique de gestion a compétence dans tous les domaines, mais elle traite très peu de projets agricoles ou artistiques. Pour tous les créateurs qui ont besoin d'un temps d'essai avant de se constituer en société, la boutique de gestion propose un hébergement par une des deux couveuses d'entreprises montpelliéraines. Des structures qui portent les projets le temps de vérifier leur viabilité.

Après la création, la boutique assure le suivi en matière de gestion sur une à deux années, suivant les cas. « Là, on s'assure de

la bonne marche de l'entreprise en matière de gestion. On vérifie que toutes les tâches administratives soient bien remplies ».

Talents des cités de Montpellier

A côté de ce rôle d'accompagnement dans la création, la boutique de gestion de Montpellier mène une action pour promouvoir des projets originaux et exemplaires. Elle organise chaque année, parallèlement au prix national "Talents de cité", le concours "Talents des cités de Montpellier" qui met en valeur des parcours locaux, tant en matière d'entreprise que d'association. Pour ceux qui voudraient y participer, la clôture des inscriptions est fixée au 30 avril et la seule condition pour participer est d'avoir un organisme d'accompagnement. Les lauréats issus de la sélection locale participent ensuite à la sélection nationale.

Infos : La boutique de gestion déménage le 22 décembre. Elle quitte le 14 rue de la République, pour réouvrir ses portes le 2 janvier au 3 rue Pagézy. 04 67 58 48 45

Vies de QUARTIER

Conseil de Quartier des échanges d'expériences

A l'occasion des Assises des conseils de quartier, les villes de Grenoble et d'Heidelberg ont apporté leur contribution. **La ville jumelle allemande** a présenté le fonctionnement des conseils de quartier mais aussi la structure de médiateur qu'elle a mise en place, il y a quelques années. **L'expérience de la Ville de Grenoble** a enrichi le débat sur la composition des conseils de quartier puisque celle-ci a opté pour un autre choix que Montpellier, en intégrant à part égale dans ses conseils consultatifs de secteur, des associations thématiques, des associations de type comité de quartier et des citoyens motivés. Fort de ce premier échange, la ville de Grenoble projette d'inviter dans les mois à venir une délégation des conseils de quartier de Montpellier afin d'approfondir cette confrontation d'expériences sur la démocratie de proximité.



Près d'Arènes. L'association Un enfant par la main permet de parrainer un enfant défavorisé dans le monde entier.

Le choix du cœur

Lire page 34

RESPECTONS LES CYCLISTES par Faro



montpellier centre

Figuerolles - Les Arceaux - Boutonnet - Les Beaux-arts - Les Aubes - Antigone - Gambetta - Comédie - Centre Historique - Gares



L'association Country Pachwork a fêté ses 16 ans fin octobre à la Maison pour tous George-Sand. Suzan Pons et ses élèves présentaient pour l'occasion une exposition réunissant 5 ans d'ouvrages.



le billet de votre élue
« Une des priorités est d'adapter la ville à la vie quotidienne des personnes handicapées »

Régine Souche,
adjointe déléguée au quartier

Un handicap est souvent facteur d'exclusion et d'isolement. Il peut frapper à tout âge n'importe lequel d'entre nous. C'est pourquoi, l'une des priorités d'Hélène Mandroux et de son équipe est de mieux appréhender les difficultés des personnes handicapées afin d'adapter toujours plus la ville à leur vie quotidienne. Avec ses nombreuses unités de recherche et de soins spécialisés, ses associations représentatives, Montpellier accueille et accompagne un nombre croissant d'enfants et d'adultes porteurs d'un handicap, et les aide à retrouver l'espoir et de l'avenir. Sans attendre les décrets d'application de la loi de février 2005, la ville agit dans le cadre de ses compétences, facilite l'accès aux transports, à l'école, à la culture, au sport et adapte la voirie pour le mieux-être de tous.

Contacts

■ **Régine Souche.** Tél : 04 67 34 88 09

■ **Fanny Dombre-Coste.** Tél : 04 67 34 88 05.

Maison de la Démocratie 16, rue de la République
■ **Chargés de mission au cabinet du maire pour le quartier.** Hussein Bourgi. Tél : 04 67 34 88 13



Accessibilité. La Ville vient de doter Antigone d'un cheminement. Un équipement pilote qui, si il donne satisfaction, pourrait s'é

Pour mieux se guider

Les services municipaux procèdent à de nombreux aménagements (accès aux transports en commun, réfection des trottoirs... à destination des personnes à mobilité réduite) pour permettre aux personnes handicapées de mieux se déplacer dans la ville. Pour les personnes non-voyantes, les aménagements se posent en d'autres termes et un équipement pilote est en phase de test sur le quartier d'Antigone. Il s'agit d'une bande podo-tactile qui permet aux non voyants de se repérer et se déplacer dans un quartier piéton riche en équipements (piscine olympique, médiathèque Zola et son espace Homère adapté aux personnes souffrant d'un handicap visuel, centre commercial du Polygone, restaurants et bars d'Antigone et des rives



La pose du cheminement podotactile (résine et gravillons) a été effectuée en novembre.

du Lez...). L'équipement qui débute à la sortie du Polygone (aux Echelles de la Ville) traverse Antigone jusqu'à l'avenue du Pirée, pour ensuite longer le Lez jusqu'à la passe-

relle des Barons de Caravetes (place Jean-Bene) sur 1,9 km.

Le choix des matériaux
Thierry James, non voyant est à l'origine de l'idée. Très

piéton permettant aux personnes non-voyantes de se déplacer facilement à d'autres places de la ville.

impliqué dans la vie associative locale, il est administrateur de l'union des aveugles et handicapés de la vue ainsi que vice-président du comité de liaison des 40 associations montpelliéraines liées au handicap. C'est à ces titres, qu'il a proposé ce projet à la ville. L'idée qui avait germé 4 ans plus tôt était d'adapter le système des bandes de vigilance que l'on trouve sur l'auto-route à une utilisation de guidage pour non-voyants. "Ces aménagements ne sont pas normalisés, c'est au bon vouloir des politiques locaux qui choisissent ou non de financer de tels projets". A Montpellier, l'accessibilité de la ville étant une priorité, le bureau d'études a travaillé avec les associations et une dizaine de personnes non-voyantes, pour proposer plusieurs types de matériaux. Première possibilité : l'implantation de clous

au sol était trop glissante et onéreuse. Autre proposition étudiée, la mise en place d'une unique bande de guidage rugueuse comme cela a été fait à Balaruc-les-Bains ou à Fabrègues où cela n'était pas assez perceptible par les utilisateurs. C'est la pose de deux bandes parallèles larges de 10 cm distantes de 20 cm qui a été plébiscitée par la Ville et les associations de personnes non-voyantes consultées. Deux

rails qui permettent de balayer le sol avec une canne et qui sont aussi détectables du pied. Réalisés en résine, ils sont saupoudrés de gravillons rugueux. Cet aménagement est complété de plots tactiles aux feux et traversées des rails du tram, ainsi que de deux feux sonores, rue Léon Blum. Si ce système répond aux attentes des usagers, il pourra être étendu à d'autres parties de la Ville.

Coût du projet : 65 000 € TTC



Christiane Fourteau, adjointe au maire déléguée aux relations avec les personnes handicapées

« Les associations participent à l'aménagement de la ville pour une meilleure accessibilité »

Les travaux de l'école Jules-Verne ont débuté



C'est un enfant du quartier, futur élève de l'école élémentaire Jules-Verne qui a eu l'honneur de poser la première pierre de l'établissement. Il était accompagné d'Hélène Mandroux, Michel Guibal, premier adjoint et conseiller général, Christophe Moralès, adjoint à l'enseignement et Philippe Saurer, adjoint à l'urbanisme et conseiller général. Cette école ouvrira pour la rentrée de septembre, un équipement majeur, qui est très attendu par les habitants du quartier des Beaux-Arts. La Ville investit 1 992 663 € dans la construction de l'école.



Attention fragile

Trois micocouliers de la place de la Canourgue atteints de maladie vont être coupés par mesure de précaution. Des arbres de belle taille seront rapidement replantés par le service espaces verts de la Ville pour remplacer les centenaires disparus.

Derniers coups de pincesaux



Olivier et Agnès Costa, les deux artistes montpelliérains de la société Mad'Art mettent ce mois-ci, la dernière touche à la fresque murale de la place Edouard-Adam. Réalisée dans le cadre de la mission GrandCœur, elle habille un mur pignon de 300 m² situé en bas du boulevard du Jeu-de-Paume. Petit clin d'œil à la vie du quartier, certains habitants pourront s'y reconnaître.

Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous George-Sand 04 67 79 22 18

Noël pour tous, le 21 décembre à la salle des Aubes. Noël en fanfare et comédie musicale en partenariat avec la maison pour tous Pierre-Azéma et la compagnie Les Enjoleurs. Réservation obligatoire. ♦

Maison de quartier Frédéric-Chopin 04 67 72 61 83

Thé dansant, le 18 décembre.
Noël pour tous : *L'hippopotame amoureux d'une girafe*, le 22 décembre à l'école maternelle La Fontaine. Spectacle jeune public. Réservation obligatoire. ♦
Noël pour tous : *La femme de ménage du père Noël*, le 23 décembre. Tout public. ♦

Maison pour tous Voltaire 04 99 52 68 45

Stage de cuisine du monde, le 10 décembre.
Stage de danse orientale/yoga, le 10 décembre.
Noël pour tous, le 16 décembre : goûter, spectacle et buffet musical.
Stage de cuisine du monde, le 17 décembre.
Stage de danses africaines, 17 et 18 décembre.

Maison pour tous Joseph-Ricôme 04 67 58 71 96

Noël pour tous : spectacle de Noël (enfants), le 21 décembre au théâtre Gérard-Philipe. ♦

Maison pour tous François-de-Malherbe 04 67 27 24 66

Noël pour tous : *A quatre mains*, spectacle jeune public, le 15 décembre. ♦

Réunion de quartier

Le 3 novembre dernier, le maire et son équipe avaient rendez-vous avec les habitants du quartier Montpellier-Centre. Deux heures et demi d'échanges pour faire un point avec



les habitants à quelques semaines du vote du budget. Les élus ont pré-

senté les réalisations de l'année et les projets pour 2006. L'équipe municipale a ensuite répondu aux interrogations des concitoyens toujours intéressés par la vie de la cité. Les grands thèmes abordés ont été les nuisances sonores, la propreté, la lutte anti-tag... et les problèmes de sûreté urbaine pour lesquels le capitaine Ponzoni de la police nationale a apporté un complément d'information.

cévennes

**Alco - Petit Bard - Pergola
Cévennes - Saint-Clément
La Chamberte - La Martelle
Montpellier village**



Huit adolescents du Petit Bard ont présenté dans le cadre du festival du cinéma méditerranéen, un documentaire réalisé grâce à l'association Kaïna, Cultures du cœur et la maison pour tous François-Villon.



**le billet de
votre élu**
« Un nouveau Petit Bard,
plus harmonieux
et ouvert sur la ville,
verra bientôt le jour »

Christian Bouillé,
adjoint délégué au quartier et conseiller général

Cette fois, ça y est. La convention est signée : l'Anru, la Ville et les différents partenaires se sont mis d'accord pour lancer le programme de réhabilitation du Petit Bard. Ce projet ambitieux, qui coûtera tout de même plus de 113 millions d'euros, va permettre de créer un nouveau quartier, plus harmonieux et ouvert sur la ville, en concertation avec les familles, qui sont d'ailleurs suivies depuis début novembre par une équipe spécialement mise en place. Dans ce nouvel espace, les habitants jouiront, au quotidien, d'un cadre de vie agréable. Car c'est bien là l'essentiel : assurer à chacun dans cette ville, dans ce quartier, des conditions de vie optimales. C'est également dans cette optique que la ville est en train de réaliser un merlon paysager le long de l'avenue de la Recambale, en réponse à une demande des riverains. Alors certes, il reste encore des choses à faire, mais, petit à petit, grâce à la bonne volonté de tous, la ville avance...

Contacts

■ **Christian Bouillé. Maison pour Tous Paul-Emile-Victor, 1247 av. du Professeur Louis Ravaz. Tél : 04 67 63 25 79**

■ **Chargé de mission au cabinet du maire pour le quartier : Stéphane Sauvion. Tél : 04 67 34 74 15**



Un aménagement paysager est en cours de réalisation du côté ouest de l'avenue de la Recambale, en réponse à une demande formulée par les riverains.

L'avenue se met au vert

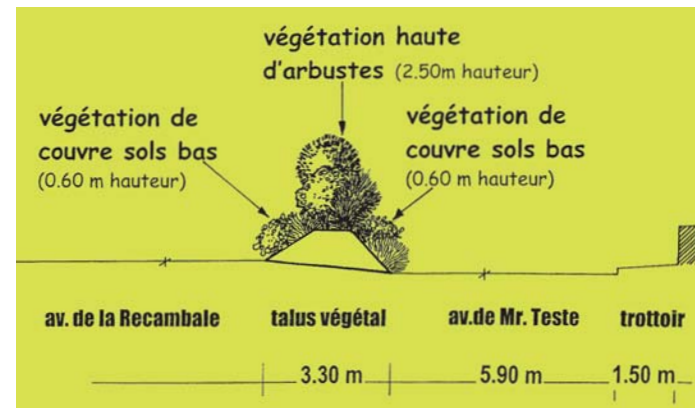
Améliorer le cadre de vie, tout en réduisant les nuisances causées par la circulation automobile : telle était la demande des riverains de l'avenue de la Recambale, axe routier important qui sépare, au cœur des Cévennes, les secteurs de la Chamberte et de la Martelle. Afin de modifier l'environnement visuel et d'isoler quelque peu les habitations des quatre voies de circulation, la Ville de Montpellier a décidé lors de la séance du conseil municipal du 25 juillet, de réaliser un merlon paysager. Mais l'un des lots de l'appel d'offres étant resté infructueux, la Ville n'avait pu démarrer les travaux dans la foulée. Cette difficulté est aujourd'hui surmontée et le chantier a pu démarrer le 17 octobre. Prévu pour durer trois mois, il devrait se terminer à la mi-janvier. L'opération consiste en la création d'une butte de terre d'environ 700 mètres de long, sur laquelle seront plantés diverses espèces de végétaux. Ce merlon s'étendra sur la partie ouest de l'avenue de la Recambale, c'est-à-dire à droite des voies de circulation qui mènent au rond-point Flandres-Dunkerque, entre la station service et la bretelle d'accès à la route de Lavérune. Dans un premier temps, les glissières de sécurité ont été déposées et des travaux ont été



Les travaux le long de l'avenue ont débuté le 17 octobre.

effectués sur le réseau pluvial. Ensuite, des bordures seront posées, et des enrochements seront réalisés avant le remblai du merlon. Dernière phase de cette réalisation : la plantation de 850 arbres et arbustes, et de milliers de fleurs, séparant donc d'un mur végétal l'avenue de la Recambale et l'avenue de

Monsieur-Teste : cyprès, lauriers tin, troènes, lauriers saucé, photinia et chalefs domineront deux prairies fleuries, sur les pentes de la butte.



Nouvel éclairage
La hauteur du talus végétal atteignant 2,50 mètres pour 3,30 mètres de largeur, l'éclairage public installé sur le terre-plein central de l'avenue ne suffira plus à éclairer l'avenue de Monsieur-Teste. Un réseau d'éclairage public sera donc créé le long de la contre-allée, à l'arrière du merlon. Le coût total de cette réalisation sera de 200 000 €, entièrement financés par la Ville.

Le 9 novembre, les aires de jeux nouvellement installées par la Ville, à la demande du conseil de quartier, à la cité Astruc et à Las Rébès, ont été inaugurées par les adjoints au maire Christian Bouillé et Serge Fleurence.

La réhabilitation du Petit Bard est officiellement sur les rails depuis le 25 novembre.

Convention signée

C'était le préalable à toute mise en route pratique du projet : la convention pluriannuelle de rénovation urbaine a été signée par la Ville et l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), le 25 novembre en mairie. La réhabilitation du quartier du Petit Bard est désormais sur les rails et l'opération devrait durer au moins 5 ans. Son montant prévisionnel est de 113,6 millions d'euros, somme considérable qui nécessite donc la mobilisation d'un large partenariat financier. L'Anru s'est donc engagée à déboursier 30,9 millions d'euros. La Ville prendra à sa charge 10,3 millions d'euros et la communauté d'agglomération 2,4 millions d'euros. Le conseil général et le conseil régional soutiendront le projet à hauteur, respectivement, de 1,6 et 2,6 millions d'euros. La caisse des dépôts participera, elle à hauteur de 920 000 €. 55,3 millions d'euros seront mobilisés par les bailleurs sociaux. Enfin les propriétaires privés, soutenus par, l'Agence



Parmi les signataires, H. Mandroux, M. Thénault, préfet de région et J.-P. Alduy, président de l'Anru.

nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), payeront les 9,2 millions d'euros restants. Le projet prévoit une restructuration complète du secteur qui accompagnera donc la démolition de 483 logements, la réhabilitation de 371 autres et la reconstruction de 650 logements sociaux et de 156 appartements privés. Premiers concernés par ces grands bouleversements, les habitants du Petit Bard feront l'objet d'une attention toute particulière.

Les habitants associés au projet

Depuis fin novembre, une exposition est visible dans les locaux de la maison pour tous François-Villon, afin de présenter le projet à l'ensemble de la population. Egalement enclenché, le suivi au cas par cas des familles, assuré par le Groupement d'intérêt économique Sud Habitat, qui a mis en place une structure d'accompagnement performante.

École Langevin : l'extension inaugurée

L'extension de l'école Paul-Langevin, située à la cité Astruc, a été inaugurée le 18 octobre par Christophe Moralès, adjoint délégué à l'enseignement et Christian Bouillé, adjoint délégué au quartier et conseiller général du canton. Ces travaux ont permis



la création d'une salle d'activité et d'une bibliothèque, ainsi que la réalisation d'un ascenseur, qui dessert les quatre niveaux de l'établissement.

La Colline : le petit bois en cours de restauration

La première phase des travaux de restauration du petit bois de la Colline, à la Chamberte, est terminée. L'aménagement de la partie basse du bois a été inauguré le 12 novembre par Jean-Louis Roumégas, adjoint au maire délégué aux



espaces verts, accompagné par André Coulet et Paul Cochet, membre du conseil de quartier. Le montant du chantier s'élève au total à 87 600 €.

Deux aires de jeux inaugurées

Le 9 novembre, les aires de jeux nouvellement installées par la Ville, à la demande du conseil de quartier, à la cité Astruc et à Las Rébès, ont été inaugurées par les adjoints au maire Christian Bouillé et Serge Fleurence.



Cérémonie du 11 novembre à Belorgeot

Une cérémonie commémorative de l'armistice de la Guerre de 14-18 a eu lieu le jeudi 10 novembre, à la maison de retraite Belorgeot, en présence de Marlène Castre et Christiane Fourteau, adjointes au maire.

L'Asceve prend ses quartiers à Jean-Pierre Chabrol

L'association sportive des Cévennes (Asceve) vient de prendre possession d'un local mis à disposition par la Ville, à l'intérieur de la maison de quartier Jean-Pierre Chabrol. La salle a été inaugurée le 25 octobre par Christian Bouillé, adjoint délégué au quartier et Sophie Boniface-Pascal, adjointe déléguée aux maisons pour tous.



Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Paul-Emile-Victor 04 99 58 13 58

Stage de peinture sur porcelaine : Les iris, le 12 décembre de 10h à 18h.

Repas de fin d'année des seniors, le 13 décembre à 12h.

Les rendez-vous de l'histoire : Morny, demi-frère de Napoléon III, conférence de Françoise Pezziardi, le 13 décembre de 14h30 à 16h. ♦

L'École des grands-parents européens : journée de convivialité, le 15 décembre de 9h30 à 15h. ♦

Noël pour tous : concert du groupe vocal et du chœur d'enfants d'Opéra Junior, le 23 décembre à 15h30. Réservation obligatoire. ♦

Maison pour tous Fannonne-Guillierme 04 67 04 23 10

Noël pour tous : Badaboum badam, spectacle pour les 3 à 9 ans, le 21 décembre à 15h. ♦

Maison pour tous François-Villon 04 67 45 04 57

Rendez-vous de la santé : L'hygiène bucco-dentaire, le 13 décembre, de 9h30 à 11h30. ♦

Premiers secours : stage de formation, du 19 au 21 décembre, de 9h à 12h30.

Noël pour tous : Loup y es-tu ?, spectacle jeune public, le 23 décembre à 15h30. Réservation obligatoire. ♦

Maison pour tous André-Chamson 04 67 75 10 55

Stage de mosaïque, le 10 décembre.

Noël pour tous : Malin, malice, spectacle jeune public suivi d'un chocolat chaud, le 22 décembre à 15h. Réservation obligatoire. ♦

Maison pour tous Antoine-de-Saint-Exupéry 04 67 47 30 90

Noël pour tous : Aki et Mieumieu, spectacle pour enfants (3/10 ans) le 21 décembre à 15h. ♦

Stage de tennis pour débutants et confirmés, du 19 au 23 décembre.

Maison pour tous Marcel-Pagnol 04 67 42 98 51

Noël pour tous : spectacle de magie Les surprises de Chapo pour les 3 à 12 ans et goûter, le 14 décembre à 15h30. ♦

Soirée cabaret, animations, spectacle de danse, apéritif et mignardises, le 16 décembre à 20h30.

Marché de Noël à Saint-Clément

La 6^e édition du marché de Noël organisée par le comité de quartier Saint-Clément aura lieu le 21 décembre de 15h à 20h au parc Bartolomé-de-las-Casas.

Infos : 04 67 52 63 11

croix d'argent

Estanove - Pas du loup - Lepic- Tastavin - Mas Drevon - Croix d'argent - Bagatelle - Puech d'argent



La résidence-foyer Simone Gillet-Demangel a fêté ses 9 ans d'existence le 20 octobre en présence de ses 82 pensionnaires.



le billet de votre élue
« Je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël »

Marlène Castre,
adjointe déléguée au quartier

Le quartier termine l'année dans le rire ! Le festival organisé conjointement par les maisons pour tous Albert-Camus et Michel-Colucci nous a permis de nous retrouver pour passer des moments agréables et quelquefois franchement hilarants autour de spectacles de qualité. Bravo à tous ces artistes qui, par leurs talents, nous permettent d'oublier pendant deux heures les tracas (petits et gros) qui quelquefois nous empoisonnent l'existence. Et un coup de chapeau aux organisateurs ! Nos deux maisons n'arrêtent pas en si bon chemin puisqu'elles ont concocté pour les fêtes de fin d'année des spectacles pour les petits. Ils sont entièrement gratuits et je vous recommande vivement d'y emmener vos enfants qui passeront, j'en suis certaine, un excellent moment. En attendant de vous retrouver, je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël.

Contacts

■ **Marlène Castre. Maison pour tous Albert-Camus. 118, allée Maurice-Bonafos. Tél : 04 67 69 93 47**
■ **Chargé de mission au cabinet du maire pour le quartier. Stéphane Sauvion. Tél : 04 67 34 74 15**



La Mission locale des jeunes de l'agglomération de Montpellier ouvre un nouveau lieu dans le quartier destiné à aider les 16-25 ans à trouver un emploi et à monter des projets.

Une antenne à proximité

Située au n° 909 de l'avenue de Toulouse, cette nouvelle antenne de la Mission locale des jeunes de l'agglomération (MLJA) accueille les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi. Elle recense les demandes, détecte les besoins et les analyse. Cela permet aux jeunes de construire leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Et ce, en prenant en considération l'ensemble des problématiques qu'ils rencontrent, dans tous les domaines de la vie quotidienne. Difficultés qui peuvent constituer des freins au parcours d'insertion : formation, logement, santé, culture, sport, citoyen- neté...

Plus proche des jeunes

La Mission locale s'appuie sur un réseau de six antennes et permanences de proximité réparties sur le territoire de



La Mission locale accompagne les jeunes dans leurs démarches d'emploi.

l'agglomération, afin de favoriser l'accessibilité de ses services et l'accueil des jeunes. Comme les cinq autres, l'an-

tenne de la Croix d'Argent offre une cohérence de prise en charge, tout en prenant en compte les spécificités de son

tions. Une équipe de quatorze personnes est mobilisée, qui comprend, entre autres, un responsable des actions logement, un responsable du partenariat ANPE et huit conseillers en insertion.

Une multiplicité de services

De nombreux partenariats sont créés avec les services et institutions qui, sur le territoire, ont en charge les questions pouvant conditionner l'accès à l'emploi : formation, santé, logement, transport, droits, etc. Les services offerts aux jeunes leur permettent non seulement de s'orienter sur des métiers porteurs, mais aussi de se former afin de répondre aux besoins des entreprises.

Le service rendu peut aller d'une simple information jusqu'à un accompagnement renforcé s'inscrivant dans la durée. Pour cela, la Mission locale propose des entretiens individuels permettant un

diagnostic de projet adapté aux réalités économiques locales, ainsi que des informations sur les métiers, des actions de découverte et d'immersion en entreprise. Une aide à la rédaction de CV et de lettres de candidatures, aux démarches de recherche d'emploi est également proposée. Dans le domaine du logement, un accompagnement individuel est possible.

8 conseillers en insertion mobilisés

Ainsi, c'est un suivi continu qui se met en place avec les jeunes, jusqu'à la consolidation de leur situation professionnelle.

L'antenne est ouverte le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Infos : 04.99.64.24.60

territoire. Pour ce faire, l'antenne identifie sur son secteur les difficultés que rencontrent les jeunes et propose des solu-

Au Mas de Bagnères, les projets ne manquent pas, impulsés par l'équipe du comité de quartier.

Un nouveau président

Depuis le mois de septembre, le comité de quartier Hameau Provence - Poutingon - Garosud - Sabines et environs a un nouveau président en la personne de Philippe Alonso. Il succède à Christian Dautheribes, devenu président d'honneur. Arrivé à Montpellier depuis dix ans, Philippe Alonso s'est installé au Mas de Bagnères il y a six ans. « C'est un coin magnifique, un quartier qui vit ! Beaucoup de choses ont été réalisées et nous avons la chance d'avoir des habitants qui veulent participer, surtout les jeunes ».

Pour lui, l'avenir qui s'annonce va être très important pour ce secteur de la ville : « La création de la Zac des Grisettes nous préoccupe. Cela représente l'arrivée d'environ 3 000 famil-

les, des nouveaux logements, des commerces, des écoles, des espaces verts. C'est une chance extraordinaire et nous devons accompagner ce changement afin d'accueillir ces nouveaux habitants et les faire participer à la vie de ce quartier ».

Pour le moment, le souci du comité de quartier est d'obtenir un local pour ses réunions. Cela évitera d'aller à la maison pour tous Albert-Camus qui est un peu éloignée. « Nous allons bientôt mettre en place des manifestations que l'on peut

appeler thématiques. Le but est que chacun se parle, se comprenne et vivent en bonne intelligence ».

Philippe Alonso a également des projets d'activités en direction des adolescents. Bref, un comité de quartier qui bouillonne d'idées !



Le bureau du comité autour du président (debout)

L'Atout théâtre est une association qui offre aux personnes en difficulté, un début de réinsertion.

Trouver la confiance

Créée il y a quatre ans, l'association est devenue une bouée de sauve-

tage pour plusieurs personnes en souffrance sociale. « Nous organisons des ateliers théâtre pour les exclus qui tentent de se réinsérer dans une vie plus organisée », indique Gilles Milhorne, un des responsables de l'Atout Théâtre. « Nos cours sont ouverts à tous car il nous semble essentiel de mélanger

les gens qui vivent pleinement dans la société et les autres. C'est une expérience très enrichissante pour tous ».



Rompre l'isolement.

L'association travaille avec les structures des quartiers dans

lesquels elle rayonne. A Bagatelle, les cours ont lieu à la maison pour tous Michel-Colucci tous les jeudis de 19h à 21h. Le plus difficile, confie Gilles Milhorne, est d'aller chercher les personnes en difficulté. « Elles viennent car elles souhaitent rompre leur isolement et retrouver confiance en elles. Il faut en général deux ans pour que ce travail porte ses fruits ».

Contact : Atout Théâtre
04 67 55 31 89

Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Michel-Colucci 04 67 42 52 85

Exposition. Rêver son quartier du 5 au 16 décembre. Vernissage le 9 décembre à 19h. Partenaire : Jouons en ludothèque. ♦
Noël pour tous. Spectacle *La soupe au chocolat* le 23 décembre à 15h avec dégustation de chocolat. A partir de 3 ans. Partenaire : Pas de lèse-Art Spectacles. ♦

Maison pour tous Albert-Camus 04 67 27 33 41

Exposition. Peinture de Bénédicte Barrère : Quito. Du 2 au 14 décembre. Lundi et vendredi de 9h à 12h15 et de 13h15 à 18h. Mardi et jeudi de 9h à 12h15. Vernissage le 2 décembre à 18h30. ♦
Concert. Les conviviales de Camus : Guitarreando Trio le 9 décembre à 21h. ♦
Noël pour tous. Spectacle : *La femme de ménage du père Noël* le 14 décembre à 15h, salle polyvalente de la maison pour tous. Tout public. Partenaires : Association Deng' Dildi Bee. ♦

Maison de quartier Pauline-Lafont 04 67 27 33 41

Aide aux devoirs. Collèges et lycées : lundi et vendredi de 17h à 19h
Primaires : mardi et jeudi de 17h à 19h et mercredi de 9h à 12h.

Du fusil au pinceau (1914-1918)

C'est le nom de l'exposition de tableaux actuellement visible au musée de l'Infanterie. Une quarantaine de toiles retraçant le vie des



soldats durant la Grande guerre, peintes par Louis Montagné et Marcel Santi, deux contemporains du conflit. Que ce soit la vie quotidienne dans les tranchées entre deux batailles ou la difficulté à rester debout quand

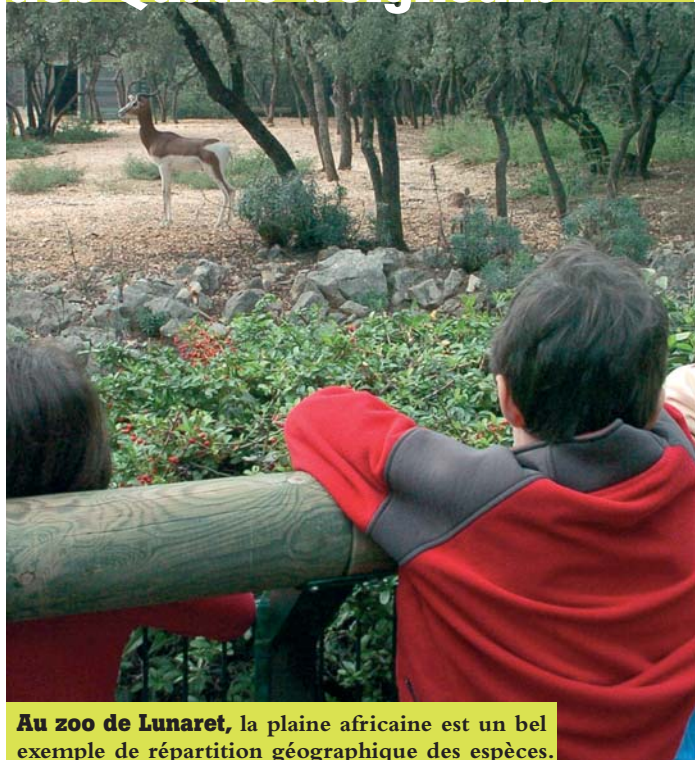
leurs camarades s'écroulent sous une rafale de plombs, les deux peintres offrent au public deux visions contrastées de cette époque terrible. A découvrir jusqu'au 29 janvier. Renseignements : 04 67 16 50 45.

Médiathèque Victor-Hugo

Cinéma. *En attendant Noël*, documentaire sur la musique arabo-andalouse les 3, 10 et 17 décembre à 14h30. ♦

hospitaux-facultés

**Aiguelongue - IUT
Hauts-de-Saint-Priest -
Malbosc - Vert-Bois - Plan
des Quatre-Seigneurs**



Au zoo de Lunaret, la plaine africaine est un bel exemple de répartition géographique des espèces.



**le billet de
votre élu**
« Des logements
solidaires et durables
à la résidence
Le Casale »

Philippe Saurel,
adjoint délégué au quartier et conseiller général

Parce que le logement est une question essentielle, notre action politique en matière d'habitat est cruciale. Dans le cadre de son plan local d'urbanisme, la Ville s'est engagée à ce que tout projet de construction de logements (de plus de 1500 m²) prévoit d'affecter au moins 20 % de la surface au logement aidé par l'Etat. Ce pourcentage est porté à 25 % dans les Zac et 30 à 40 % de logements sont réservés à l'accession à la propriété afin de permettre aux jeunes ménages notamment de pouvoir rester vivre à Montpellier.

Cette politique du logement doit conjuguer action sociale et croissance économique dans une logique de développement durable. L'opération de location - accession à la résidence Le Casale présentée ci-contre, offre une réponse adaptée au besoin du logement.

Contacts

■ **Philippe Saurel. Maison pour tous
Albert-Dubout. 1071 avenue de la Justice-
de-Castelnau. Tél : 04 67 52 28 95**
■ **Chargé de mission au cabinet du maire pour
le quartier. Fabrice Pagès. Tél. 04 67 34 72 36**



A Malbosc, vient d'être inaugurée, à la résidence Le Casale, la première opération de location - accession à la propriété réalisée en France. Une des familles nous ouvre les portes de son logis.

Devenir propriétaire

La location accession permet aux familles modestes, en particulier ceux ne disposant pas d'apport personnel, d'acquérir un logement. Elle comporte deux étapes, une phase locative d'une durée maximum de 4 ans, au cours de laquelle ils peuvent constituer leur épargne et une accession classique à la levée d'option d'achat. Pendant la phase locative, l'occupant peut bénéficier de l'APL accession et d'un loyer plafonné. Au moment de la levée d'option, le prêt contracté par le bailleur est transféré au ménage pour le montant du capital restant dû. Le prix du logement est très compétitif puisqu'il bénéficie d'une TVA à 5,5 % et d'une exonération



Visite chez la famille Pech.

de la taxe foncière pendant 15 ans. Les accédants bénéficient d'une garantie de logement s'ils sont contraints de renoncer à leur projet d'achat (PAS). Un plafond de ressources a été fixé pour garantir l'accession sociale, soit 24 959 € pour un ménage avec deux enfants. A la résidence Le Casale, 19 pavillons (deux T3, quatorze T4 et trois T5) sont désormais occupés. Ils ont été conçus par l'architecte montpelliéraine, Linda Coeuret.

Un confort écologique

19 familles ont emménagé début septembre dans ces pavillons qui s'inscrivent dans la démarche haute qualité environnementale (HQE), grâce à une subvention de



La résidence a été inaugurée par P. Saurel (Ville), L. Pouget et C. Frêche (ACM), G. Frêche et J.-P. Mourre (Agglomération).

105 000 € versée par la communauté d'agglomération de Montpellier. Concrètement, est intégrée dans ces logements, une production d'eau chaude solaire

individuelle afin de diminuer l'utilisation de la chaudière gaz. L'utilisation de l'eau est optimisée par la pose des robinets avec mitigeurs thermostatiques.

Et enfin, l'ouverture des toitures permet un éclairage zénithal et une ventilation naturelle des logements de plain-pied.

Cette opération de location - accession proposée par l'ACM est le fruit d'une collaboration entre la Ville, l'Agglomération de Montpellier et Dexia crédit local. Devant le nombre de demandes pour cette première résidence, d'autres programmes sont d'ores et déjà prévus, à Malbosc avec les Villas du soleil qui comprendront 14 villas, livrables fin 2006. ACM : 04 99 52 75 00.

Les maisons pour tous Albert-Dubout et Emma-Calvé proposent de puis octobre, de l'aide aux devoirs pour les enfants du quartier.

Accompagner la scolarité

Les deux maisons pour tous du quartier ont repris, en octobre, l'activité d'aide aux devoirs qui était jusqu'alors prise en charge par une association. L'objectif du contrat local d'aide à la scolarité (Clas) est simple : favoriser la réussite scolaire par une aide aux devoirs combinée à des ateliers sportifs et culturels, tels que le taekwondo ou la danse, ces derniers visant à consolider les apprentissages.

Un suivi des élèves

« Ce programme va au-delà de la simple aide aux devoirs. Des méthodes de travail sont abordées avec les enfants. Un partenariat est établi avec les écoles élémentaires et les collèges pour assurer un suivi individuel des élèves. Enfin, le Clas implique une participation financière de la Ville, du Département, de la CAF et de quelques autres organismes » précise Marie-Jeanne, responsable de l'activité au sein de la maison pour tous. Les ateliers sont encadrés par des animateurs de la maison pour tous et par des bénévoles. Certains ont une activité professionnelle, d'autres sont des professeurs à la retraite et



Ambiance studieuse.

une majorité est étudiante à l'IUFM. « J'accompagne ces enfants depuis 5 ans. J'habite dans le quartier et la maison pour tous est le lieu idéal pour rencontrer des jeunes et établir avec eux des relations privilégiées. Et puis, c'est aussi un moyen de se tester, et un plaisir pour moi d'enseigner » explique Patrick, un des intervenants. L'activité se

déroule en trois temps identifiés : un temps d'accueil, un temps d'aide aux devoirs et un temps d'activité pédagogique. Elle a lieu dans les deux maisons pour tous, le soir et le mercredi. Lojan, élève de 3^e au collège du Jeu de Mail participe à l'aide aux devoirs depuis 5 ans et s'en réjouit. « Je trouve ici, un soutien plus large qu'à la maison pour m'aider dans mes devoirs et c'est plus facile. Je viens ici deux fois par semaine, le lundi et le jeudi et le vendredi, je fais du taekwondo ». L'inscription à l'accompagnement à la scolarité induit l'implication active de l'enfant, mais aussi celle des parents. Les familles s'engagent à ce que leurs enfants suivent régulièrement les ateliers et respectent les horaires. Des rencontres entre les familles et les animateurs sont instituées pour assurer un suivi régulier.

Tarif annuel : 12 €.

Renseignements et inscription auprès des maisons pour tous Calvé et Dubout : 04 67 04 08 42 et 04 67 02 68 58.

L'aide aux devoirs est proposée également dans de nombreuses maisons pour tous de la ville, consultez la plaquette ou contactez le 04 67 34 87 20.

Eclairage sur la résidence Aqeduc II

A la suite du classement dans le domaine public des voies de la résidence Aqeduc II (rue Christian Dior et passage Nina Ricci), la Ville a procédé à la réfection du réseau d'éclairage afin de sécuriser les cheminements piétons. 16 candélabres ont été posés pour éclairer les 300 mètres de voie. Ces travaux réalisés en mai et juin dernier viennent d'être inaugurés par Philippe Saurel et Louis Pouget, adjoints au maire et les résidents.

Coût du chantier : 68 000 €.



Pour redécouvrir l'aqueduc Saint-Clément

L'aqueduc Saint-Clément traverse le territoire communal depuis le Plan des Quatre-Seigneurs jusqu'au Peyrou. Le parcours a déjà été aménagé entre la clinique Clémentville et le Conseil général. En 2005, des travaux ont été effectués sur la section qui relie le quartier Malbosc à l'avenue des Moulins afin de permettre aux piétons d'emprunter la piste mixte piéton/cycles vers le collège d'Alco et le lycée Jean-Monnet puis le Conseil général pour retrouver l'allée de l'Aqueduc. Ce chantier a été inauguré le 12 novembre en présence des élus, H. Mandroux, J.-L. Roumegas et L. Pouget et des présidents d'associations J.-P. Fredouille et A. Coulet. Une tranche ultérieure prévoit dans le cadre de la Zac, l'aménagement des bassins et de la pinède ainsi que l'éclairage de l'allée créée.

Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Albert-Dubout

Noël pour tous Malin Malice mercredi 21 décembre à 15h au gymnase de l'école Sigmund-Freud. Conte interactif pour les 3 à 12 ans par la compagnie la Strada. Réservation obligatoire. ♦

Maison de quartier Emma-Calvé

Noël pour tous Alors tu joues ? mercredi 14 décembre à 16h pour les 5 - 12 ans par D'clic Théâtre Action. Réservation obligatoire. ♦

Rendez-vous scientifique

Mercredi 14 décembre 17h, Pierre Camps, chargé de recherche au CNRS animera une conférence sur le thème «Le champ magnétique fossile et les preuves d'un basculement de l'axe de rotation de la terre» dans le cadre de l'année mondiale de la physique. Amphithéâtre de la délégation Languedoc-Roussillon du CNRS (1919 route de Mende). ♦ Infos : 04 67 61 35 10

Des nouveaux arrivants au zoo de Lunaret

Dans le cadre du développement du parc trois petits koudous mâles (antilopes d'Afrique) sont arrivés au zoo et

visibles dans l'enclos qui a été réaménagé à leur attention dans l'ancien enclos des nandous (à côté des dromadaires). Cette espèce est en EEP (Plan d'Elevage Européen). Cet échange a été conclu avec le zoo de Dvur Kralove (République Tchèque).



Le koudou.

Les visites pédagogiques de Lunaret

La visite de la réserve naturelle aura lieu mercredi 21 décembre à 14h sur le thème des moulins et métiers du Lez. Celle du parc zoologique est programmée mercredi 14 décembre à 14h sur le thème des missions du zoo. Gratuit (inscription obligatoire au 04 99 61 45 43).

mosson
Les Hauts de Massane -
La Paillade - Celleneuve

Le terrain synthétique de la Mosson n°4 a été inauguré.



le billet de votre élu
« Des équipements qui répondent aux attentes des Montpelliérains »

Serge Fleurence,
adjoint délégué au quartier

L'extension de la maison pour tous Marie-Curie, les travaux de l'esplanade de Celleneuve, les aménagements des berges de la Mosson, ces trois chantiers présentés ce mois-ci font ou ont fait l'objet d'une large concertation avec les habitants. C'est bien là, la volonté de l'équipe municipale, de faire en sorte que les équipements soient décidés avec les Montpelliérains afin qu'ils répondent au mieux à leurs attentes. C'est essentiel pour que vous puissiez être fiers des travaux effectués et que vous vous les appropriiez. En cette période de fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous, de joyeuses fêtes et je me permets de vous rappeler que les trois maisons pour tous organisent à l'attention des enfants des spectacles gratuits et de qualité, à ne manquer sous aucun prétexte. Chaque vendredi après-midi (14h-17h), je vous reçois dans l'une des trois maisons pour tous : le 23 décembre à Marie-Curie, le 6 janvier à Léo-Lagrange et le 13 janvier à Georges-Brassens.

Contacts

■ **Serge Fleurence. Maison pour tous Léo-Lagrange, 155 avenue de Bologne. Tél : 04 67 40 55 01**
■ **Chargée de Mission au cabinet du maire pour le quartier : Sandrine Jacquy. Tél : 04 67 34 87 80**



La maison pour tous de Celleneuve pousse les murs. Mais les activités continuent pendant le chantier qui devrait durer six mois. Dans cet équipement de quartier.

Marie-Curie s'agrandit



La façade principale sera largement vitrée.

La maison pour tous Marie-Curie, inaugurée en 1988, est devenue une structure incontournable dans le quartier. Elle propose 34 activités à ses 800 abonnés. Elle organise également avec succès les Jeudis de

Celleneuve, possède deux centres de loisirs et héberge une mairie annexe. La constante augmentation du nombre d'abonnés (+10% en 2003 et 2004) et du nombre d'activités (+10% depuis 2001) permet de mesurer le succès de cet équipement sur le quartier.

La fréquentation va continuer de s'accroître en raison de la forte expansion démographique de Celleneuve, avec la construction de nombreux immeubles à proximité. La Ville a donc décidé de procéder à une extension de la maison pour tous. Le pro-

gramme de l'opération conçue par l'architecte Yvan Goroneskoul comprend la création d'un hall d'accueil et d'exposition d'une surface de 80 m², de deux salles d'activités (20 m² et 30 m²) ainsi que le déplacement de la mairie annexe et des bureaux administratifs. « L'aménagement consiste en un prolongement du bâtiment existant, dans la même architecture » précise Jean-François Arazat de la régie des maisons pour tous. Cette extension de 120 m² permettra de réorga-

niser l'entrée de la maison pour tous, pour un meilleur accueil des abonnés. Elle s'insère dans le programme de réaménagement de l'esplanade de Celleneuve.

Une fontaine sur l'esplanade

Le chantier sur l'esplanade de Celleneuve se déroule en deux phases. La première qui va s'achever en décembre concerne le déplacement du boulodrome qui a été ombragé et équipé d'une clôture et d'un éclairage, la création d'une fontaine au centre de la placette et

d'une douzaine de places de stationnement supplémentaires le long de l'allée Antonin-Chauliac dans des alvéoles entre les platanes à la suite de la suppression des haies d'arbustes. La seconde phase qui aura lieu lorsque l'extension de la maison pour tous sera terminée prévoit l'aménagement du parvis dans le même style que la placette. Il assurera la liaison entre le parc, la maison pour tous et l'esplanade et permettra également l'organisation de manifestations festives. Coût du chantier financé par la Ville de Montpellier : 298 000 €



« Les maisons pour tous sont des lieux de vie **incontournables dans le quartier.** Notre mission est donc de les rendre **toujours plus fonctionnelles** »

Sophie Boniface-Pascal, adjointe déléguée aux maisons pour tous

Recherche d'emploi. L'Adapt a organisé une journée d'action à la maison pour tous Léo-Lagrange à l'occasion de la 9^e semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Réussir avec un handicap

Compétences égales, une personne handicapée met deux fois plus de temps qu'une personne valide pour trouver un emploi. Fort de ce constat, l'Adapt, association nationale gestionnaire d'établissements d'accueil de personnes handicapées, a créé le réseau des réussites. C'est un réseau de parrainage et d'accompagnement vers l'emploi des personnes handicapées. Ce sont des chefs d'entreprise, des salariés, des retraités, tous bénévoles, qui s'engagent à mettre leur compétence et leur réseau relationnel au service des personnes handicapées en recherche d'emploi. Ils sensibilisent leur entourage en leur rappelant que les personnes handicapées sont capables de travailler avec et comme les autres. A l'initiative du réseau départemental, une journée a été organisée le



Des échanges privilégiés entre administrateurs de l'Adapt et personnes handicapées.

17 novembre à la maison pour tous Léo-Lagrange. Le matin, une quinzaine de candidats a participé à un atelier sur les techniques d'embauche et la construction d'un CV, puis l'après-midi, des entretiens individuels ont été organisés avec des recruteurs d'une banque et d'une agence d'intérim. Cette action a été unanimement appréciée des participants « Nous rencontrons des recruteurs qui ont connaissance de notre handicap. C'est important pour nous puisque les conditions de recrutement ne sont plus les mêmes » précise Peggy. « Les entretiens d'embauche sont un excellent exercice pour se présenter et présenter son handicap. L'handicap doit être notre moteur, à nous de démontrer notre potentiel » ajoute Philippe. Infos : www.ladapt.net et à Montpellier : Lucinda Tavaris au 06 26 27 81 44

Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Léo-Lagrange
04 67 40 33 57

Stage de danse jazz le 10 de 14h à 19h et le 11 décembre de 9h à 19h avec l'association Coïncidance.

Thé dansant dimanche 11 décembre à 15h.
Audition de théâtre lundi 12 décembre à 20h30. ♦

Noël pour tous Aki et mieu mieu mercredi 14 décembre à 15h. ♦

Maison pour tous Marie-Curie
04 67 75 10 34

Repas de fin d'année samedi 10 décembre à 19h30 avec le comité de quartier, le Football Club, le Pétanque Club et la cave coopérative de St-Georges-d'Orques.

Réservation obligatoire. Tarif : 15 €

Noël pour tous jeudi 22 décembre à 15h30 Avec la compagnie Caramel et Chocolat.

Réservation obligatoire. ♦

Maison pour tous Georges-Brassens
04 67 40 40 11

Stage de tennis du 19 au 24 décembre.

Débutants de 14h à 15h et perfectionnement de 15h à 16h. Tarif : 8 €

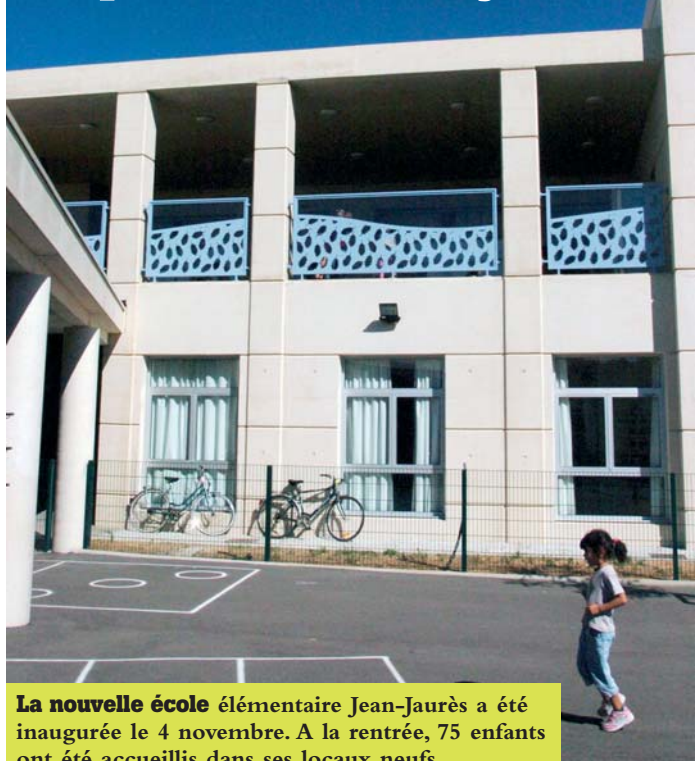
Noël pour tous mercredi 21 décembre à partir de 15h. Spectacle jeune public ouvert aux parents. Réservation obligatoire. ♦

Danse

Nous autres, installations chorégraphiques par la C^e Didier Théron, du 13 au 17 décembre, à la médiathèque Jean-Jacques-Rousseau. ♦

Port Marianne

**La Pompignane - Richter -
Millénaire - Grammont -
Jacques-Cœur - Odysseum**



La nouvelle école élémentaire Jean-Jaurès a été inaugurée le 4 novembre. A la rentrée, 75 enfants ont été accueillis dans ses locaux neufs, particulièrement agréables et fonctionnels.



**le billet de
votre élu**
« Les inaugurations
de ce mois-ci, scandent
le rythme avec lequel
le quartier se développe »

Patrick Vignal,
adjoint délégué au quartier

La rue du Salaison devient une voie incontournable et elle a été équipée en conséquence. L'école Jean-Jaurès, construite pour répondre à la croissance des Consuls-de-Mer, reste une école à échelle humaine avec cinq classes et offre aux enfants les meilleures conditions pour grandir. Le groupe scolaire de la Lironde, dont la construction vient de débuter, est construit dans le même esprit. Mais nous en reparlerons. Enfin, le réaménagement du parc Rimbaud qui rend enfin aux Montpelliérains cette magnifique vue sur le Lez, me comble de joie. Bientôt, un chemin serpentera sur toute sa longueur, la majeure partie passant par notre quartier. Petits et grands pourront s'y dépenser sans compter. Ce sera grandiose. Il n'y a pas mieux pour redonner le goût de l'effort physique. Et j'ai, à ce sujet, un certain nombre de projets qui me tiennent à cœur et qui sont déjà dans les "starting block".

Contacts

■ **Patrick Vignal. Maison pour tous**
Mélina-Mercouri, 842 rue de la Vieille-Poste.
Tél : 04 99 92 21 68

■ **Chargé de mission au cabinet du maire pour**
le quartier : Frédéric Damerdj. Tél : 04 67 34 71 76



L'aménagement des berges du Lez au parc Rimbaud préfigure la création du chemin piétonnier et cyclable, qui passera par Port Marianne, le long du fleuve, afin de le mettre en valeur.

Le Lez sauva ge se dévoile

Avec son opération "LezVert", Montpellier a mis en place un programme d'aménagement des berges du Lez, dans sa partie naturelle, destiné à créer une continuité piétonne et cyclable le long du fleuve, pour le rendre complètement aux Montpelliérains.

Ce vœu est en passe d'être réalisé, puisqu'un topoguide édité par la fédération française de randonnée pédestre, dont la sortie est prévue au cours du premier trimestre 2006, proposera un itinéraire qui suivra le cours du Lez, de Castelnau à Latres, en passant par Port Marianne.

Le réaménagement des berges du parc Rimbaud, mais aussi les travaux entrepris au domaine de Méric et sur d'autres parties du fleuve sont une parfaite illustration



Le réaménagement des berges, présenté à Hélène Mandroux par Jean-Louis Roumégas, adjoint au maire, permet de redécouvrir une portion sauvage du fleuve, jusqu'à présent masquée aux regards.

de cette volonté de retrouver, mais aussi de protéger le Lez naturel.

Vues sur l'eau

Le parc Rimbaud est ouvert au public, aménagé et géré par la Ville de Montpellier depuis la fin du XIX^e siècle. C'est à la fin des années 70 que la municipalité récupère une grande partie de cet espace arboré, jusqu'alors occupé par un camping, dont certains se souviennent encore, et qui lui fait atteindre sa superficie actuelle de deux hectares. Jusqu'à présent, le fleuve, caché par une clôture et une haie dense, était invisible et difficile d'accès depuis le parc.

Choix a été fait de sélectionner des vues sur l'eau, les plus jolies et les plus intéressantes, pour y positionner des belvédères.

Le plus grand, dans l'axe de l'entrée principale, prolonge

le boudodrome dans un esprit d'esplanade ombragée. Deux autres, plus intimistes sont situés à proximité d'un balcon accessible par quelques marches et d'un ponton prolongeant une allée en bois.

La berge, nettoyée, a été replantée sur bêche biodégradable, afin d'empêcher l'érosion et d'absorber en douceur les crues.

Les zones boisées ont également été renforcées, et les zones ouvertes plantées d'arbustes et de couvre-sols (saules, graminées, lierre). Et ce, jusque devant la nouvelle clôture, plus discrète, mais qui assure la sécurité en haut de ces pentes raides.

Le parc Rimbaud, magnifique-ment arboré, et équipé de jeux pour les enfants, est ouvert de 8h à 18h l'hiver, de 8h à 20h en l'automne et au printemps et de 8h à 21h30 l'été.

La maternelle du nouveau groupe scolaire de la Lironde sera ouverte dès la rentrée prochaine, l'école élémentaire, dès la rentrée 2007.

Des écoles encore plus écologiques

Le nouveau groupe scolaire de la Lironde, conçu par les architectes montpelliérains Cédric et Philippe Cardin, sera constitué par l'école maternelle Michel-de-l'Hospital, dotée de quatre classes et de l'école élémentaire André-Malraux qui accueillera cinq classes. Ce nouvel équipement, situé aux abords

du carrefour Manuguéra, entre l'avenue du Mondial 98, l'avenue Léonard-de-Vinci récemment prolongée, et la route de Vauguières, sera desservi par la ligne 1 du tramway. Il créera un marquage volumétrique particulier dès l'entrée de la nouvelle ZAC Les Jardins de la Lironde. Sur ce site remarquable, l'école maternelle s'instal-



Quelque 230 enfants vont avoir la chance d'être scolarisés dans ces écoles, "pilotes" à tous points de vue.

lera au rez-de-chaussée, autour d'une cour de récréation arborée. Les locaux de l'école élémentaire seront regroupés à l'étage, où un petit volume en hauteur spécifique abritera les classes des plus grands. La cour de récréation, réalisée sur le toit de la maternelle, sera elle aussi ombragée par un jeu de pergola et ombrières. Enfin, les écoles seront toutes deux accessibles aux enfants grâce à un vaste parvis qui regroupera les deux entrées, ainsi que l'accès au restaurant scolaire et au centre de loisirs.

Haute qualité environnementale

Ce qui caractérise ces nouvelles écoles, c'est le soin méticuleux apporté aux différents aspects environnementaux de leur construction : le chantier, qualifié de "chantier vert", produira un faible taux de nuisances et des déchets réduits. L'utilisation de matériaux à faible teneur en composé organique volatile a en effet été prescrite expressément lors de la construction :

monomurs, peintures labellisées, utilisation du bois, etc. Les écoles seront également réalisées toutes en brique monolithique, de façon à apporter du confort à la fois en été et en hiver. L'orientation des salles de classes et les protections solaires spécifiques des autres locaux permettront d'éviter les surchauffes solaires. L'énergie du soleil fournira l'eau chaude. De plus, les toitures de la maternelle, vues depuis la cour de récréation de l'école primaire, seront végétalisées, de façon à permettre une gestion efficace des eaux de pluie, grâce à la rétention, mais aussi un bon confort thermique et un aspect visuel agréable. Enfin, une sélection soignée des types de plantations va donner à l'ensemble une note fraîche, verte et naturelle. Les travaux de la maternelle Michel-de-l'Hospital qui ouvrira en septembre, viennent de commencer. L'école élémentaire André-Malraux sera réalisée dans la foulée, de façon à être opérationnelle dès la rentrée 2007.

Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison de quartier
Pierre-Azéla
04 67 02 48 52

Balade au Perthus dimanche 4 décembre, de 8h à 20h. Places limitées. Tarif : 15 € et 12 € pour les abonnés des maisons pour tous. Renseignements : 04 67 79 22 18.

Noël en fanfare et comédie musicale, mercredi 21 décembre à 15h, salle des Aubes à la Maison pour tous George-Sand. ♦ Réservation obligatoire. Renseignements : 04 67 79 22 18.

Maison de quartier
Mélina-Mercouri
04 99 92 23 80

Afrodiz ou le sens de la féminité, exposition de peinture de Sandrine Muller du lundi 12 au vendredi 16 décembre, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30. Vernissage jeudi 15 décembre à 18h30. ♦

Le voleur de vieilleuse, théâtre, danse et féerie pour les enfants de 3 à 11 ans, avec la compagnie Les Boucans, mercredi 14 décembre à 17h 30. Réservation au 04 99 92 23 80. Entrée libre.

Hommage à Jean Ferrat dans le cadre des Vendredis de la chanson et en partenariat avec l'association L'acte chanson. Vendredi 16 décembre à 21h, salle Mélina. Tarifs : 10 € et 7 € pour les abonnés des maisons pour tous.

La rue du Salaison donne de la "voie"

La rue vient d'être réaménagée, entre la rue de Pinville et la rue de Pommessargues, afin d'améliorer la desserte du domaine de la Pompignane et d'accompagner



le développement du quartier Port Marianne. La chaussée, large et dotée de trottoirs, est maintenant à double sens. Une piste cyclable bidirectionnelle, séparée de la chaussée par un filot planté, s'étend de la rue

de Pinville à la rue de Pommessargues. Un mini giratoire a été réalisé, au débouché de la rue de Pinville. Les travaux ont été l'occasion de créer des réseaux d'éclairage public et d'arrosage intégré, de mettre en place le mobilier d'éclairage, le mobilier urbain et de signalisation verticale. Le réseau aérien France Télécom a été également enfoui, et des réseaux d'alimentation en eau potable, de collecte des eaux pluviales et des eaux usées réalisés.

Près d'arènes
Saint-Martin - Aiguerelles
Cité Mion - La Rauze -
Tournezy



Le square Saint-Martin est mis en valeur grâce au réseau d'éclairage public conçu à la demande du comité de quartier.



le billet de votre élue
« L'engagement de chacun permet d'avancer vers toujours plus de solidarité »

Andrée Weill,
adjointe déléguée au quartier

Alors que l'atmosphère scintille des lumières de Noël, l'équipe municipale, autour de madame le maire, poursuit son action. Le moment d'échange et de concertation que vous avez partagé avec elle, lors de la réunion de quartier ne dément pas de l'intérêt et de l'engagement que madame Mandroux porte aux Près d'Arènes. C'est ce même esprit d'engagement qui me guide lors de mes rencontres avec les habitants et les associations. A ce propos, saluons l'engagement de deux nouvelles associations dans notre quartier Cité Citoyenne et Un Enfant par la Main. C'est enfin l'engagement de chacun, dans sa citoyenneté, sa liberté et sa responsabilité, qui permet aux habitants d'un quartier d'avancer ensemble vers toujours plus de solidarité. Je souhaite que ces fêtes de fin d'année soient pour vous des moments de joie, de partage et de bonheur.

Contacts

■ Andrée Weill. Maison pour tous l'Escoutaire. 67 rue des Razeteurs. Tél : 04 67 65 59 99

■ Chargé de mission au cabinet du maire pour le quartier : Frédéric Damerdj. Tél : 04 67 34 71 76



Aider les enfants défavorisés partout dans le monde, c'est l'objectif de l'association Un enfant par la main dont l'antenne régionale s'est installée dans le quartier.

Des parrains de cœur

Créée au niveau national en 1990, l'association Un enfant par la main ne s'est implantée que tardivement à Montpellier. C'est Claudette Rogé qui est à l'initiative de cette antenne régionale, touchée par l'action de cette association humanitaire. « Il s'agit de parrainer des enfants défavorisés à travers le monde qui sont inscrits dans un Programme de Développement Communautaire. Dans chaque pays, le bureau national de notre association, conventionne de petites associations locales, dirigées par des comités de parents. Elles travaillent sous le contrôle de responsables de programme. Les enfants parrainés sont choisis par le Programme parmi les enfants des familles les plus défavorisées, mais tous, bénéficient des services rendus possibles grâce au parrainage ». L'association gère aujourd'hui

plus de 1 000 Programmes à travers le monde. En France, depuis sa création, plus de 20 000 parrains et marraines ont soutenu et assuré l'avenir de 25 000 enfants dans 21 pays en Asie, Afrique et Amérique

latine. Le parrain s'engage à verser chaque mois 22 € à l'association. « Sur ces 22 € mensuels, 80 % sont affectés au projet dans lequel est inscrit le filleul. Les 20 % restants sont dédiés à la recherche de nouveaux parrains et aux frais de fonctionnement de l'association. Les cadeaux aux enfants leur sont transmis dans leur intégralité » explique Claudette Rogé, elle-même marraine d'une petite Daniela, qui

Les enfants bénéficient de soins médicaux et d'une alimentation saine.

vit à La Paz, en Bolivie. Elle lui a rendu visite il y a quelques mois. « Cela a été un moment très fort ! Je ne correspondais avec elle que par lettre et enfin, j'ai pu la voir, la serrer dans mes bras et rencontrer sa

famille. Je me suis rendue compte de l'importance que constitue l'aide financière que nous apportons à ces enfants qui n'ont rien. Les familles sont volontaires et s'engagent à envoyer régulièrement leur enfant au centre qui travaille en relation avec notre association. L'enfant y est suivi régulièrement et la famille est tenue à participer à la vie du centre. A La Paz, il s'agissait de travaux de jardinage, d'organiser

Des sorties avec les enfants... Ce n'est pas de l'assistanat, les familles sont responsabilisées ». L'association veille à ce que les parrains s'investissent dans ce geste de solidarité responsable. Elle favorise une relation privilégiée avec l'enfant, sa famille, son village. Ils reçoivent d'ailleurs un rapport annuel concernant l'état de santé des filleuls ainsi que ses progrès.



Les enfants du centre de La Paz entourent Claudette et Daniela.

Depuis 14 mois que Claudette Rogé a monté l'antenne régionale, elle a réussi à mobiliser une dizaine de personnes et convaincu 100 parrains dans tout le département. Une mobilisation due à son dynamisme et sa passion pour cette cause. « Je dois dire que je suis très aidée et bien soutenue, notamment par Madame Weill, l'adjointe déléguée au quartier. L'association tient ses réunions tous les premiers mercredis du mois à 20h à la maison pour tous l'Escoutaire. Contact : 04 67 99 97 41.

La calligraphie chinoise est un art qui s'apprend à la maison pour tous l'Escoutaire. Un nouvel atelier propose de se familiariser avec cette technique ancestrale.

S'initier à un art millénaire

La calligraphie est l'une des plus anciennes formes d'écriture connues. Jean-Louis Talavera pratique cet art pictural depuis cinq ans. Il a eu envie de transmettre son savoir et c'est ainsi que depuis la rentrée, tous les jeudis de 19h45 à 20h45, il enseigne sa passion. « C'est tout un monde philosophique. Depuis des millénaires, la calligraphie chinoise est un moyen de cultiver la personnalité. Elle apporte le bien-être physique et moral. Elle apprend la discipline, la patience et la persévérance. Cela déve-

loppe également la maîtrise gestuelle et l'imaginaire ».

Une autre façon de penser

Comme tout art, la calligraphie suit des règles précises. On trace le caractère de gauche à droite et du haut vers le bas et les caractères horizontaux avant les traits verticaux. Ils sont reproduits avec des instruments précis : le pinceau dont la touffe finit toujours en pointe aiguisée et qui ne s'étale jamais à plat mais se courbe. La fameuse encre de Chine, liquide, qui s'obtient en frottant le bâtonnet d'encre dans un peu d'eau. C'est



Une énergie traduite par le pinceau.

dans un encrier, ou pierre à encre, que l'on dispose l'eau qui permettra au morceau

d'encre de se diluer. Pour les élèves de Jean-Pierre, la première difficulté consiste à bien

tenir le pinceau qui doit demeurer vertical. « Il faut apprendre le coup de pinceau chinois ! s'amuse Edith. Dans un coup de pinceau, on donne beaucoup de soi-même ». De son côté, Alain trouve qu'au début, il y a énormément d'éléments à intégrer. « Pour tracer le signe, il y a un ordre. C'est une nouvelle logique à apprendre ». Et puis, comme le remarque Gisèle « on ne peut pas revenir en arrière, refaire le trait, le retoucher ». De toute façon, constate Jean-Pierre, « la notion de bien ou mal fait n'existe pas dans la calligraphie. Le trait est un tout ».

Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison de quartier Jean-Pierre-Caillens
04 67 42 63 04

Soirée dansante lindy-Hop et swing le 2 décembre à 21h. En partenariat avec l'association Mad Swingers. ♦
Stage de Salsa et Balboa les 10 et 11 décembre.

Noël pour tous Pique Pique et Colégramme, spectacle jeune public le 21 décembre à partir de 15h. Partenaire : C^{ie} Cirque en Kit. ♦

Maison pour tous l'Escoutaire
04 67 65 32 70

Exposition de peinture sur porcelaine d'Edith Bouissou du 5 au 9 décembre de 10h à 19h. Vernissage le 6 décembre à 18h30. ♦

Noël pour tous. Concert jeune public (3 - 12 ans) de Tom Torel le 22 décembre à 16h. ♦

Maison pour tous Boris-Vian
04 67 64 14 67

Noël pour tous. La soupe au chocolat.

Représentation théâtrale pour enfants de 3 à 12 ans le 20 décembre à 15h30.

Partenaire : Pas de Lèse-Art spectacles. ♦

Médiathèque Federico-Garcia-Lorca

Cinéma. Le cinéma anglais : entre social, romantisme et engagement les 3, 10 et 17 décembre à 14h30. ♦

Exposition. 5^e "Salon Divers" du 17 au 31 janvier. ♦

Pour y exposer, s'inscrire avant le 21 décembre. Contact : 04 99 13 39 49

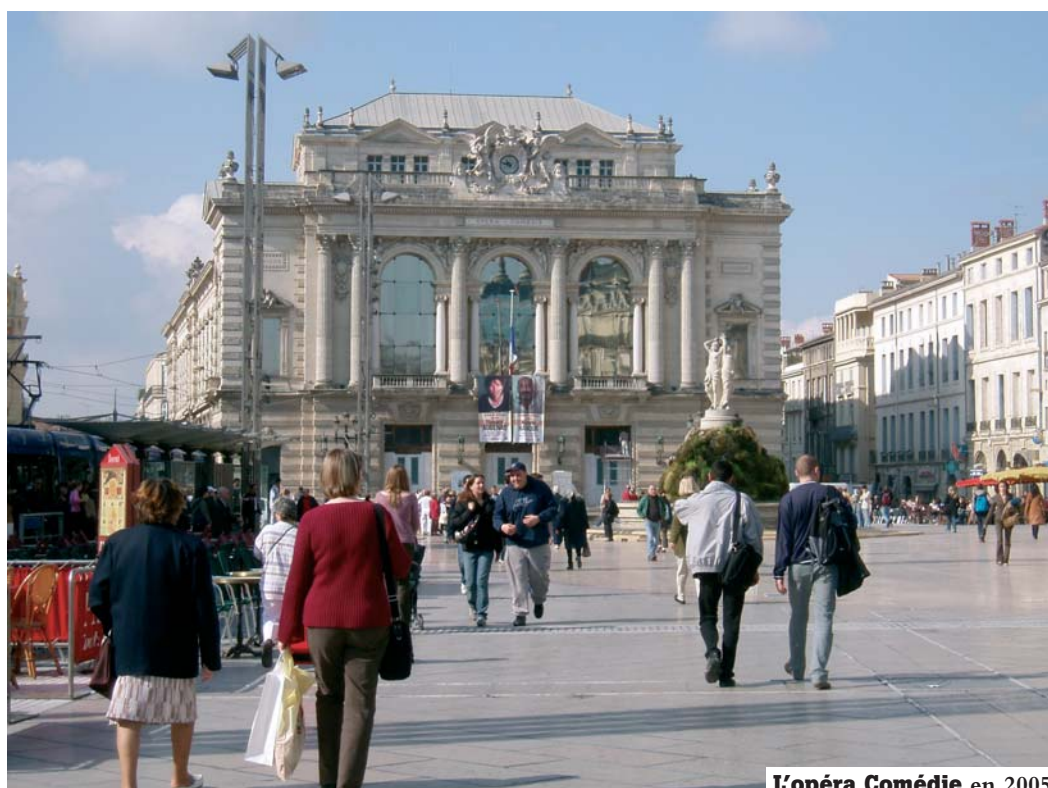
Art de vivre

patrimoine

L'opéra Comédie fait l'objet d'une exposition conçue par les archives municipales pour célébrer les 250 ans de ce lieu de culture.

Reconstruit 3 fois

Pourquoi la Comédie est-elle si emblématique au cœur de la ville ? C'est la question que s'est posée Pierre de Peretti, archiviste de la ville, lors de son travail préparatoire. « On s'est aperçu qu'au XVIII^e siècle, avec la construction d'un théâtre, couplé d'un jeu de paume et d'un billard sur l'emplacement actuel de l'opéra Comédie, les lieux d'activité de la ville se sont déplacés. Auparavant, le cœur de la vie montpelliéraine se situait autour de Notre-Dame des Tables, où s'exerçait le pouvoir. Avec l'amoindrissement des pouvoirs du maire qui n'est pas élu par le peuple, mais officier du roi, le centre d'attractivité se déplace vers la partie basse de la ville avec la construction du premier équipement de loisir et de culture : le théâtre. » En 1755, le premier théâtre est construit adossé aux fossés de la ville.



L'opéra Comédie en 2005.

La bâtisse construite en 1755 brûle en 1782. Le bâtiment est reconstruit et l'on présage de l'essor de la ville en construisant un bel espace public, la place de la Comédie, qui relie l'Esplanade au lieu de festivités.

Reconstruit par un émule de Garnier

Le bâtiment brûle à nouveau cent ans plus tard en 1882. On reconstruit très rapidement un théâtre temporaire sur l'Esplanade. Une construction en semi dur qui tiendra une saison. Le temps pour l'architecte Joseph-Marie

Cassien-Bernard, de présenter, le 20 juillet 1883, les plans d'un nouvel édifice, celui que nous connaissons. Cet émule de Garnier, propose un théâtre à l'architecture très inspirée des lignes de l'opéra parisien. Il sera entièrement éclairé grâce à l'électricité que l'on fait venir à Montpellier tout spécialement, dix ans avant toutes les autres villes de province. Son emplacement change très légèrement, il sera légèrement décalé par rapport à la précédente réalisation, puisqu'il sera construit sur les murs de la ville. Cassien avait espoir de

voir le théâtre érigé pour 1886, mais les travaux sont longs et il sera inauguré en 1888.

Des spectacles à foison

Le lieu est un équipement municipal qui est donné en concession à des entreprises privées se succédant malheureusement assez rapidement. En effet, les faillites sont courantes, car il est très onéreux d'entretenir une troupe et des musiciens. Le théâtre sert de salle de spectacle, on y joue tous les répertoires de l'opéra, des opérettes, de la comédie bouffe, des tragédies... A côté

des grands classiques on y présente des créations comme *Poil de Carotte*, *Le Commissaire est bon enfant* ou *Cyrano de Bergerac*... Les deux grands succès les plus joués durant deux siècles et demi sont *La Juive* et *Les Huguenots*.

Parallèlement, on y donne des galas au profit des blessés de guerre, des soirées de la ligue anti-alcoolique et des concours de tir sont même organisés sous l'égide du théâtre devant le bâtiment. Sarah Bernhardt y joue même *La Dame aux camélias*.

Chaque année, on organise, tout comme aujourd'hui, à une présentation de la saison théâtrale et lyrique. En fait, le mode de fonctionnement de l'opéra a très peu bougé depuis sa création.

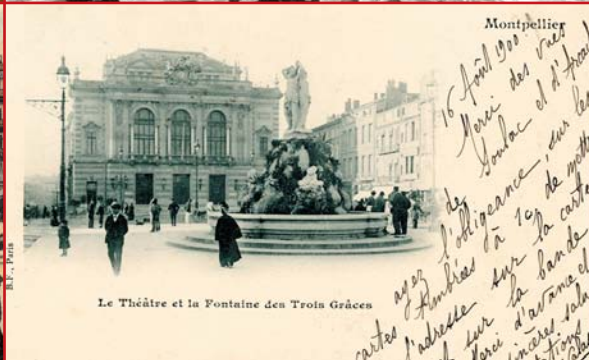
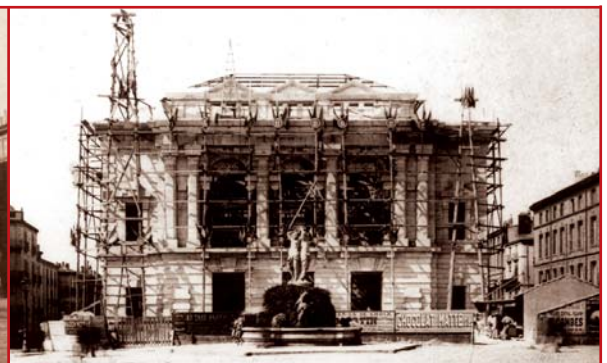
L'exposition des archives

Du 9 décembre au 4 mars, la médiathèque Emile-Zola propose une exposition qui permet, à travers des documents d'archives et des objets de théâtre, de découvrir le rôle du bâtiment dans la ville, les différents types de spectacles donnés et la vie des acteurs, musiciens et spectateurs.

Des visites commentées sont programmées et des lectures d'archives sont prévues tous les mardis durant l'exposition et même au-delà.

Infos : Archives municipales
04 67 34 87 50.





Plus de 150 villes ou lieux portent le nom de Montpellier. Orthographiés différemment, ils doivent pour la plupart, leurs dénominations à notre cité millénaire. Petites visites à ces Montpellier d’outre-mer...

Les Montpellier dans le monde

Montpelier. La plupart des homonymes de Montpellier ne comportent qu’un seul “l”. C’est le cas du petit village d’Irlande, situé dans le comté de Limerick. Il est mentionné pour la première fois en 1768 (Mount Pellier). Il dispose d’une source d’eau soufrée qui possède des vertus curatives pour les ulcères et les infections cutanées. Elle est cependant peu utilisée en raison de la présence d’autres sources qui diminuent son efficacité.

Ce village semble être le seul Montpellier d’Europe. En revanche, il existe plusieurs communes outre-Atlantique. Le plus exotique se situe en Jamaïque. Situé au Nord-est de l’île, non loin de Montego Bay la deuxième ville du pays, sa fondation remonte à 1739. Si aujourd’hui, Montpellier n’est qu’une petite commune aux rares commerces, il est bâti sur une ancienne plantation sucrière. La plantation de Montpelier est atypique du fait que la présence blanche y était peu marquée et transitoire. Le millier d’esclaves disposaient d’une certaine autonomie. Mais cela ne les a pas empêchés de participer à la grande révolte de 1831



Rue de Montpellier, capitale du Vermont.

qui aboutit à l’abolition de l’esclavage en Jamaïque deux ans plus tard. Cette révolte a en fait conduit la plantation sucrière au déclin. Reconverti dans la production de bétail, le domaine sera très vite abandonné par ses anciens esclaves. Tout comme

le village irlandais, difficile de savoir si le nom de la plantation a un rapport avec Montpellier en France.

En hommage à la France

En Amérique du Nord, le plus célèbre Montpellier est sans conteste, la ville du Vermont, aux États-Unis. Avec 8 035 habitants, c’est la plus petite capitale d’État du pays. Bordée par le fleuve Winooski et située à 350 mètres d’altitude, dans une vallée des Appalaches, elle conserve un charme “XIX^e siècle” qui en fait un endroit agréable à vivre. Ville d’intellectuels, elle possède un centre-ville animé avec des cafés et des librairies. Depuis le printemps 2004, la ville est dirigée par une femme, Mary Hooper. Sa fondation date de 1781. À l’époque, plusieurs terrains

sont donnés au colonel Jacop Davis, un vétéran de la guerre d’Indépendance pour lui permettre de s’installer sur ces terres encore vierges et d’y organiser le peuplement. C’est lui qui choisit le nom de Montpellier. Les historiens ne savent pas exactement pourquoi. Était-ce en l’honneur de la participation des troupes françaises à la guerre contre les Anglais ou bien a-t-il connu quelqu’un venu de Montpellier ? En tout cas, le colonel Davis était franco-philiste puisqu’il donna le nom de Calais à une autre ville. Malheureusement, il orthographia mal la ville languedocienne qui perdit un “l” en traversant l’Atlantique.

On peut penser que l’origine du nom de Montpellier, en Louisiane serait aussi française (malgré la perte du “l”), via les Acadiens fuyant l’occupa-

tion anglaise du Canada au 17^e siècle. Situé au nord-est de la Louisiane, Montpellier est répertorié dès 1811. C’était là que siégeait la cour de justice de la paroisse de St Helena. Ce village rural, qui compte aujourd’hui 214 habitants, était prospère dans la première moitié du 19^e siècle, accueillant plusieurs administrations.

Des villes de pionniers

Les premières décennies de l’histoire des États-Unis sont occupées par la guerre contre les Indiens. Dans l’Indiana, des tribus entières sont déportées vers l’ouest, laissant le champ libre aux nouveaux arrivants anglo-saxons. C’est en 1836, que deux hommes, Able Baldwin et son gendre John J. Cook fondèrent la ville de Montpellier, du nom de la



Environ 800 Montpelliérois vivent dans ce village d’Outaouais au Québec.

capitale du Vermont, dont ils étaient originaires. La ville se développa rapidement, surtout après la découverte de gisements de pétrole en 1887. Elle comptait 5 000 habitants en 1900. « Oil City », comme on la surnommait, attirait toutes sortes de personnes, prêtes à profiter de la manne de l’or noir. Elle comptait à l’époque deux hôtels, trois banques, sept docteurs, trois dentistes, un opéra de 600 places (encore debout aujourd’hui) mais aussi quinze saloons et treize maisons closes ! La plus réputée d’entre elles était tenue par une certaine Black Bess, philanthrope à ses heures, qui contribua largement au développement de la ville. Cependant, à la veille de la Première Guerre mon-



diale, les ressources pétrolières s’épuisèrent et les industries fermèrent les unes après les autres, provoquant le départ de beaucoup d’habitants. En 1986, cette commune rurale de 1 900 habitants a fêté les 150 ans de sa fondation en invitant les maires de tous les Montpelier du monde.

Le peuplement vers le MidWest et les Grands Lacs se poursuit. Dans l’Ohio, un certain Luke Paul, lui aussi natif du Vermont fonde Montpellier en 1845. Pendant de nombreuses années, pionniers et Indiens se partagent le territoire, mais le froid intense des hivers poussent bon nombre d’habitants à émigrer vers l’Ouest. La ville compte aujourd’hui 4 300 habitants et se targue d’être la ville

natale de l’explorateur-géographe Paul Siple (1908 - 1968), qui passa plus de six ans en Antarctique.

Plusieurs familles s’installent également sur ce vaste territoire recouvert majoritairement de forêts et de lacs. Depuis un quart de siècle, Montpellier est un endroit prisé grâce à sa réserve faunique, son golf et son Centre régional d’art contemporain. Sources : allthemontpeliers.org

Hold-up à Montpellier

Bientôt les immigrants européens se joignent aux pionniers, notamment dans le Wisconsin où Allemands, Tchèques et Belges participent à la fondation de Montpelier en 1859. Dans l’Idaho, Montpelier est fondée par les mormons en 1863. Comme beaucoup de villes de l’ouest américain à cette époque, la cité a changé plusieurs fois de noms : Clover Creek, Belmont avant de s’appeler définitivement Montpelier, selon le vœu du leader mormon Brigham Young, originaire du Vermont. Placé sur le trajet des pionniers vers l’Oregon et la Cali-

fornie, Montpelier était une étape de repos et de réapprovisionnement de nourriture. L’arrivée du chemin de fer en 1892 a permis l’installation de nombreux habitants non mormons, ce qui a conduit la ville à être séparée en deux secteurs distincts. Aujourd’hui, avec près de 3 000 habitants,

Montpelier continue à être le centre du commerce de la vallée du lac Bear et est connu dans le folklore américain grâce au fameux hold-up qu’effectua le 13 août 1896 Butch Cassidy. Le hors-la-loi parvint à échapper au shérif qui, à bicyclette, tentait de l’arrêter. On ne retrouva jamais l’argent. Ce qui a fait écrire au superstitieux guichetier de la banque, un certain Mackintosh : « Tout est la faute du 13. Cela s’est passé le 13^e jour du mois, après que le 13^e dépôt avait été effectué pour une somme de 13 000 \$ à 15h13 ». Enfin, au Québec, le village de Montpelier (avec deux “l”) au nord d’Ottawa existe officiellement depuis 1920. En fait, sa fondation remonte à 1902 et doit son nom à Louis Beaulieu, dit Montpelliérois, descendant d’un colon languedocien du XVII^e siècle. Les premiers Montpelliérois sont des ouvriers du bois. Pour répondre à leurs besoins, Louis Beaulieu ouvre un bureau de poste et un magasin général. Plusieurs familles s’installent également sur ce vaste territoire recouvert majoritairement de forêts et de lacs. Depuis un quart de siècle, Montpellier est un endroit prisé grâce à sa réserve faunique, son golf et son Centre régional d’art contemporain. Sources : allthemontpeliers.org



Village d’esclaves de la plantation de Montpelier (Jamaïque). Gravure de J. Hakewill (1820 - Université de Miami).



Près de 30 communes sont dénommées Montpelier aux États-Unis.

Les maisons de Montpellier fleurissent dans nos villes jumelles. Après Heidelberg, c'est au tour de Chengdu de posséder une "vitrine" de notre ville.

Les ambassades montpelliéraines

Depuis le 2 novembre, la maison de Montpellier à Chengdu est officiellement ouverte. Située dans les locaux de la Bourse, ce site va désormais être la vitrine officielle de notre ville chez sa sœur jumelle chinoise. D'une superficie de 270 m², cet espace permettra aux francophones et francophiles d'avoir toutes les informations nécessaires sur Montpellier pour y organiser leurs vacances ou y faire des affaires. « Cette maison se doit d'être la tête de pont des entreprises montpelliéraines en Chine, estime Bernard Fabre, adjoint délégué aux relations internationales. Ce pays représente un vaste marché et nous devons être bien positionné là-bas. Le rôle d'une munici-



Les étudiantes montpelliéraines à Chengdu (S. Paillasse et E. Guillerez) encadrées de M. Guibal et B. Fabre.

palité est de mettre tous les atouts du côté de ses entreprises pour qu'elles réussissent. La maison est un élément essentiel pour y arriver ». Sa responsable est une jeune chinoise, ancienne stagiaire à la Maison des relations internationales. Elle est aidée dans son travail par deux boursières montpelliéraines qui font leurs études à Chengdu.

Il y a vingt ans, Montpellier inaugurerait sa première antenne à Heidelberg. Située en plein centre-ville, dans un bâtiment de cinq étages prêté par la municipalité allemande, elle est devenue un chemin obligé pour tous ceux qui souhaitent avoir des renseignements sur Montpellier. « C'est la vitrine de Montpellier et de sa région. Non seulement, on peut y acheter du

vin mais aussi obtenir toutes les informations nécessaires pour organiser des séjours à Montpellier, explique la directrice Karla Jauregui. Nous organisons également des événements culturels comme le Festival du cinéma méditerranéen qui s'exporte à Heidelberg tous les ans en janvier. Le traditionnel bal du 14 juillet est devenu le point de ralliement de la communauté française de Heidelberg mais aussi des allemands francophiles ». Un groupe de conversation informelle, une table des habitués et un après-midi d'enfants par mois en français sont organisés tous les 15 jours. Plusieurs écrivains ont été invités et la Maison organise également des soirées chansons françaises ou contes et musique du Monde.



Jumelage. Retrouvez chaque mois des nouvelles de Heidelberg envoyées par l'équipe rédactionnelle du Stadtblatt, le journal municipal de notre ville jumelle.

En direct de Heidelberg

Marché de Noël

Comme chaque année en période de l'Avent, le centre historique rayonne de la magie de Noël lorsque le traditionnel marché de Noël de Heidelberg s'installe sur les places



La Marktplatz accueille le marché de Noël.

de la vieille ville. Du 23 novembre au 22 décembre, des parfums de marrons chauds, de pralines, de cannelle et de clou de girofle planeront sur la ville et les berges du Neckar. La nouveauté cette année, c'est le petit marché culturel de Noël, sur la place du Théâtre. Et, pour la première fois, la Karlsplatz, au pied du château, sera transformée en patinoire, pour le plus grand plaisir des patineurs.

Un tramway pour Kirchheim

C'est avec beaucoup d'admiration qu'Heidelberg observe la rapidité du chantier du tramway à Montpellier. Mais rail après rail ça avance aussi dans la ville du Neckar : Kirchheim, le deuxième plus grand quartier d'Heidelberg, va être connecté au réseau. Le premier coup de pioche de ce nouveau tronçon de 4,4 kilomètres remonte à l'été 2004. Les rails ont déjà fait leur apparition sur une première section du chantier, alors que pour les deux autres, le travail bat son plein. Cette nouvelle ligne devrait être mise en service le 9 décembre 2006.

Des aires de jeux plus saines

Mégots et relents de tabacs : les enfants d'Heidelberg font eux aussi ce genre de rencontres plutôt désagréables sur les aires de jeux. Et pourtant la toxicité du tabac, particulièrement sur les enfants, est aujourd'hui parfaitement reconnue. C'est pourquoi la municipalité vient d'apposer des panneaux sur toutes les aires de jeux, afin d'insister gentiment auprès des adultes et des jeunes, pour qu'ils ne fument pas : « Cette aire de jeux est non fumeur ! Montrez l'exemple, les enfants ont le droit à des aires de jeux plus saines ».

Enthousiasme au théâtre

Que ce soit avec le *Don Juan* de Mozart ou *La Tempête* de Shakespeare, le théâtre d'Heidelberg déclenche l'enthousiasme des spectateurs et des critiques de la ville et de toute la région. A l'origine de cet élan, le nouveau directeur du théâtre Peter Spuhler, âgé de 40 ans, et le plus jeune chef d'orchestre d'Allemagne, Cornelius Meister, 25 ans, qui ont pris leurs fonctions fin septembre, pour une première saison élaborée autour du thème de la nostalgie.



Le maire, Beate Weber, en compagnie de Peter Spuhler (à d.) et de Cornelius Meister (à g.).

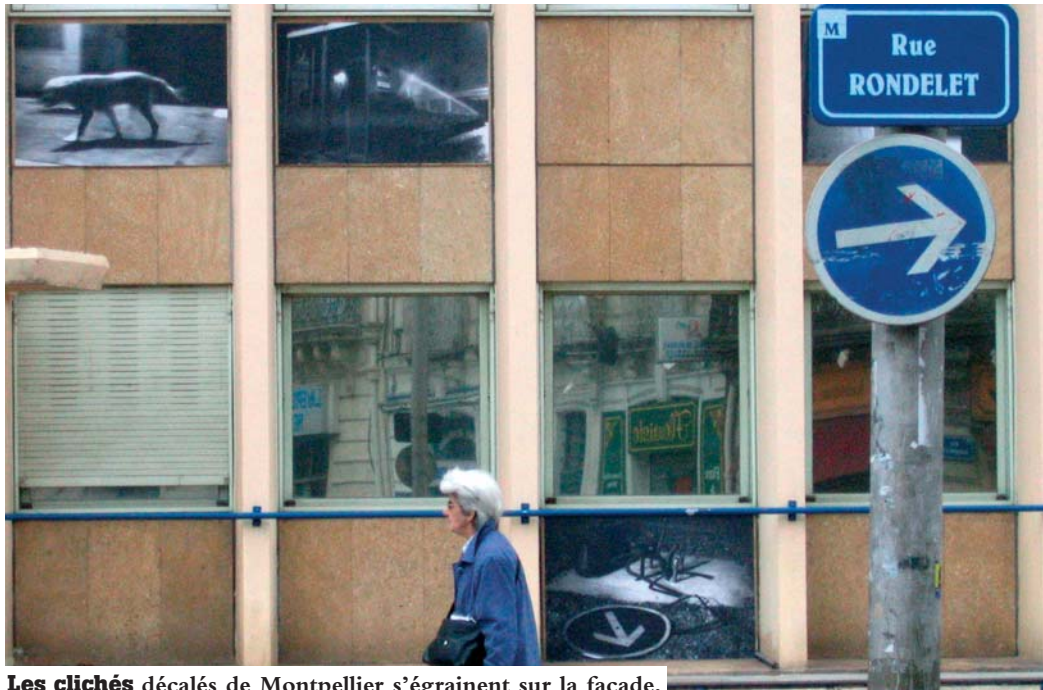
Le photographe Pierryl Peytavi expose ses œuvres sur la façade de la poste Rondelet, jusqu'à... la dégradation naturelle des affiches !

L'envers de la rue



Pierryl Peytavi.

Certains ralentissent interloqués. D'autres passent devant sans rien remarquer. D'autres encore s'approchent et s'arrêtent quelques secondes sous le porche de la façade monumentale, à la recherche d'un mot d'explication. Qui affiche ainsi des images en grand format sur la poste Rondelet ? Et surtout pourquoi ? « A vrai dire, il y avait mon nom quelque part à l'intérieur de la poste, mais je ne suis pas sûr qu'il y soit toujours. De toute façon, ce n'est pas ça l'important », explique l'auteur, membre - ça ne s'invente pas - du collectif "informel" montpelliérain, les Photographes anonymes. Depuis des



Les clichés décalés de Montpellier s'égrainent sur la façade.

semaines, Pierryl Peytavi (le voici démasqué) promène son ombre de trentenaire dans les coins et les recoins de sa ville, traquant la moindre trace de ce Montpellier sensible - et sensitif - qui échappe le plus souvent aux yeux même de ses habitants. « Je me suis immergé dans la ville grâce à

la déambulation, sans rien chercher, en me laissant guider par la poétique de la surprise, explique l'artiste. J'ai voulu, par la photo, donner à voir une ville que l'on ne regarde pas, que l'on ne voit pas, des lieux incertains, des lieux frontières, l'envers du décor ».

Noirs et blancs de 1,60 mètres

Les photographies de Pierryl Peytavi, imprimées sous forme d'affiches et collées entre les montants proéminents de l'austère bâtiment des postes, mesurent jusqu'à 1,60 mètres de haut. En mettant en scène la ville et ceux qui la compo-

sent, elles agissent comme des poupées gigognes : elles projettent la ville sur la ville, reflètent les passants aux passants, sous l'œil malicieux du photographe, qui étudie au jour le jour cette interaction. Depuis la rue, son laboratoire, l'artiste observe les réactions du public, comme il analyse la lente dégradation de ses images. Il contemple jour après jour, et compte, heure après heure, la vie de son exposition. Celle-ci s'achèvera quand le temps (qui passe) sera venu, lorsque le temps (qu'il fait) l'aura décidé. Délavées, déchirées, les affiches seront enlevées aussi discrètement qu'elles sont apparues, le 10 octobre dernier. Pour renaître un jour, quelques pâtés de maisons plus loin, à l'échelle d'un quartier entier ? Pourquoi pas, si la volonté apparaît... En attendant, après une résidence à Sedan, Pierryl Peytavi est déjà reparti dans sa ville, boîtier au poing, en quête de sensation... faible. En quête de sens.

Infos : 06 70 20 75 17

et peytavipierl@hotmail.com

Le concours "photos pour tous", organisé par la régie des maisons pour tous, a donné lieu à une exposition à la salle Saint-Ravy, qui fait désormais le tour des quartiers.

Une "expo pour tous"

Les lauréats du concours "Photo pour tous", organisé pour la deuxième année consécutive par la régie des maisons pour tous ont été désignés par un jury composé de personnalités et de professionnels. Le thème de la seconde édition de ce concours, ouvert à tous les Montpelliérains âgés de plus de 18 ans, était "quartiers libres en image". Il s'agissait, pour les 28 participants inscrits, de capter, pendant la manifestation "Montpellier quARTiers libres" des 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre dernier, un moment particulièrement insolite ou festif. Parmi toutes les photos déposées, le jury, réuni le 2 novembre, a choisi d'attribuer le premier prix à Anna Marteau. Le deuxième prix a été



Les lauréats félicités par les adjoints Sophie Boniface-Pascal et Henry Talvat.

décerné à Anne Brunet, et les trois prix suivants, à trois ex-aequo : Karine Boronat, Hélène Loupias et Bernard Vergne. Les lauréats, récompensés par des bons d'achat de matériel photo, ont été honorés officiellement le 15 novembre à 18h30 à la galerie Saint-Ravy, lors du vernissage de l'exposition réunissant toutes les photos présentées. Celle-ci sera visible dans les maisons pour tous et dans certains lieux de la ville jusqu'à l'été 2006, à commencer, jusqu'au 16 décembre,

par la maison de quartier Frédéric-Chopin, aux Beaux-Arts (Centre), puis, du 3 au 14 janvier à la maison pour tous André-Chamson, à la Martelle (Cévennes).

Infos : 04 67 34 88 67

Grands travaux à la Galerie photo



La salle Dominique-Bagouet, qui abrite les expositions de la Galerie photo, est en cours de rénovation. Les travaux, qui ont débuté à la mi-octobre, concernent la toiture (couverture, zinguerie, renforcement et traitement de la charpente, isolation). Elles coûteront au total 64 000 €. Les expositions de la Galerie photo reprendront le 10 janvier, avec, jusqu'au 4 mars, une "invitation" à la galeriste parisienne Esther Woederhoff...

La galerie Saint-Ravy accueille ponctuellement des soirées organisées par la direction des affaires culturelles de la Ville, autour de la poésie, de la musique, de la danse...

Soirées surprises autour de l'art

La galerie Saint-Ravy est un espace municipal d'exposition, mis à la disposition des plasticiens montpelliérains. Les deux magnifiques salles voûtées sont ainsi prêtées gratuitement à une vingtaine d'artistes dans l'année. Ils bénéficient chacun de cet espace d'exposition durant une quinzaine de jours et cela, depuis 1996.

Initiée autour de la poésie

C'est aussi en ce lieu, que se déroule chaque année en mars, le printemps des poètes. À l'issue de l'édition 2004 du printemps, l'idée est née au sein de la direction des affaires culturelles (DAC), de poursuivre au fil de l'année, des lectures poétiques autour des expositions, tout en se donnant la possibilité d'y adjoindre de la danse et de la musique. Ainsi ont été montées les premières soirées surprises à l'automne 2004 de manière un peu informelle. Et devant le succès rencontré par la formule, les soirées se sont instituées, tout en gardant leur côté spontané. Un an après, ces manifestations ponctuelles ont trouvé leur public. « Nous accueillons entre 60 et 100 personnes à chaque soirée surprise indique Georges Ourmet, en charge des animations à la



Doudou Gouirand, Gilles Dalbis et la danseuse Mbékoum Yaka étaient les invités de la soirée surprise de novembre.

DAC. Et elles drainent un public différent de celui qui passe à la galerie en journée. » Même si elles sont placées sous les thèmes des arts plastiques, de la poésie, de la danse et de la musique, ces soirées sont très éclectiques. Accordéon et textes argentins, Noël poétique, danse autour du jar-

din zen, poésie russe, poèmes sonores... les soirées se suivent mais ne se ressemblent pas. Elles sont souvent préparées quelques jours avant le jour J, en relation avec le thème de l'exposition.

La dernière soirée en date, début novembre, était proposée par Paul Godard de l'asso-

ciation "Le Chant des Possibles" autour de l'exposition de Claire Degans. Intitulée "Gestes, mots et sons", elle a réuni Anaïs Lévêque et Paul Godard qui ont lu des poèmes de Pierre-Jean Jouve (1887-1976), accompagnés par le saxophoniste de jazz, Doudou Gouirand, le percussionniste, Gilles Dalbis et la danseuse-chorégraphe, Mbékoum Yaka.

Corum des peintres

Manifestation annuelle organisée par la Ville en collaboration avec Enjoy, le Corum



des peintres se déroulera les 21, 22 et 23 janvier. Seuls les premiers inscrits participeront au Corum des peintres. Attention, les places sont limitées. Les inscriptions seront prises le 4 janvier à partir de 8h30 à la salle Saint-Ravy (place Saint-Ravy). Infos 04 67 34 88 80

Exposer à la galerie Saint-Ravy



La galerie municipale Saint-Ravy est située en plein cœur de ville à quelques mètres des halles Castellane. Elle est prêtée pour deux semaines aux artistes sélectionnés par un comité artistique réuni chaque année par la direction des affaires culturelles. Les plasticiens désirant exposer doivent déposer un dossier auprès de la DAC avant le mois de juin 2006 pour les expositions de 2007.

Infos : direction des affaires culturelles
Maison de la Démocratie - 16, rue de la République
Tél. 04 67 34 88 80

Une soirée autour de Noël

En décembre, on pourra voir jusqu'au 11, les toiles de Katia Pereira et du 12 au 25, celles de Gisèle Cazilhac seront accrochées aux cimaises de la galerie. Une soirée surprise est actuellement en préparation pour ce mois, elle sera déclinée autour du thème de Noël.

Pour avoir la programmation, consulter le site de la ville ou téléphoner au 04 67 34 88 82.

Le groupe électro rock «rinôçérôse» est, depuis dix ans, un ambassadeur de la ville dans le monde entier. Entretien avec Patou Carrié et Jean-Philippe Freu.

« Attachés à Montpellier »



Patou Carrié et Jean-Philippe Freu.

Tout a commencé il y a dix ans, à Montpellier. Que retenir-vous de cette époque ?

C'était l'époque des utopies électroniques. On pensait tous que c'était la musique de l'avenir, celle qui faisait exploser les lois du genre pop-rock. L'artiste s'effaçait au profit de la musique, au profit d'un immense champ d'investigations créatives. On pouvait tout faire, y compris de la techno avec des guitares. Et c'est ce qu'on a fait. Mais on était loin d'imaginer que tout ça aurait un tel retentissement...

A l'automne 1996, le nom de « rinôçérôse » apparaît sur la Compilation de Montpellier, un CD de découvertes musicales édité par la Ville. Que vous a apporté ce disque ?

La Compil', ça a été très important. Cela nous a permis, aux côtés de trois autres formations montpelliéraines, d'enregistrer deux morceaux. Les 500 maxis offerts par la Ville ont très vite circulé et c'est grâce à ces morceaux qu'on a décroché une programmation aux Trans Musicales de Rennes, l'un des plus gros festivals français. Après,

l'engouement a démarré, on a commencé à parler de « rinôçérôse » un peu partout et surtout à l'étranger, ce qui était, pour nous, absolument incroyable. On peut donc dire que la Compilation de Montpellier, ça a été une première marche, très importante dans l'aventure de « rinôçérôse ».

La sortie de la Compilation 1996 a donné lieu à un concert à la salle Victoire 2. C'était important ce concert ?

Plus que ça, c'était tout simplement la première fois que « rinôçérôse » se produisait sur scène. Or depuis le début, alors que la musique électronique était vraiment faite pour le disque, on savait que la scène allait être essentielle dans notre parcours. On a loué un petit local à Victoire 2 pour répéter et on s'est jeté à l'eau. Et puis, quelques jours plus tard, on jouait à Rennes...

Depuis, cette date, vous n'avez plus cessé de tourner...

En effet, notre succès, nous le devons à la scène beaucoup plus qu'au disque. En dix ans, nous avons fait plus de 250 concerts, à travers la planète, partout en Europe, dans les plus grands festivals, en Amérique du Sud, et quatre tournées aux Etats-Unis. Vraiment « rinôçérôse » est un groupe de scène, c'est sa particularité dans le milieu électronique : « le groupe qui fait de la house avec des guitares », comme disaient les Anglais. D'ailleurs la sortie de notre nouvel album *Schizophonia* s'est accompagnée immédiatement d'une tournée européenne.



Un duo très électrique...

Avec, en point d'orgue, ce concert au Rockstore, le 6 décembre dernier ?

En effet, à chaque fois que nous jouons à Montpellier, c'est un grand moment. Nous sommes attachés à la ville et le public nous le rend bien. L'an dernier, nous avons participé, en tant que DJ, à la première édition de Montpellier quARTiers libres, en prenant soin de se fondre dans la manifestation. Nous essayons d'ailleurs, dans la mesure du possible, de travailler avec des Montpelliérains. Notre agence de concerts, P.Pôle, est installée ici. De même que le photographe de cet album, Bernard Azais.

Et l'année prochaine, pour fêter les dix ans du groupe, nous aimerions monter, ici à Montpellier, une grande exposition rétrospective, avec des installations sonores, des photos, des tableaux et des concerts, bien sûr.

Une dernière question, parce que tout le monde

se la pose. Pourquoi avez-vous choisi ce nom ?

C'est très simple : un jour, nous avons découvert chez Pascal Comelade un livre sur l'art brut. Parmi les tableaux, nous sommes tombés sur une toile absolument incroyable du peintre Gaston Duf, qui représentait un rhinocéros. Le tableau était intitulé « rinôçérôse », selon l'orthographe fantaisiste de l'artiste. Ça correspondait assez bien à la philosophie du groupe : jouer de la musique électronique de manière tout à fait décalée, avec ni les bons instruments, ni les bons outils. Et notre dernier album baptisé *Schizophonia*, avec des chanteurs invités, qui ont chacun apporté un peu de leur personnalité tout en prenant un peu à celle de « rinôçérôse », renvoie lui aussi, en quelque sorte, à l'art brut.

Comme quoi, il y a toujours une logique quelque part... *Schizophonia*, quatrième album de « rinôçérôse », est sorti chez V2 Records.



Musique à l'UPV

Pour la 5^e année consécutive, le service commun d'action culturelle (Scac) de l'université Montpellier III Paul-Valéry (UPV), propose chaque jeudi durant l'année universitaire, un concert gratuit ouvert à tous. Aux étudiants, bien sûr, mais également à tous les Montpelliérains. Depuis octobre et jusqu'à avril 2006, 21 formations sont donc programmées sur la petite scène de la salle Jean-Moulin de la Maison des étudiants de l'UPV, à 12h15. Horaire tout à fait inhabituel, mais choisi afin de permettre au plus grand nombre d'assister à ces concerts.

La programmation 2006 fait la part belle aux cordes et, parce que c'était dès l'origine un des buts recherchés, laisse une large place à la musique improvisée. Le jazz se taille donc une place de roi, mais la world, la chanson française, le rock



ou la musique classique ne sont pas oubliés. Philippe Petrucciani, Pedro Soler, le trio exceptionnel Pifarély - Allouche - Emler, le Carré de basses de l'orchestre national de Montpellier, les grands noms et les formations de talents ne manqueront pas, avec, en clôture de la saison, le 20 avril 2006, le concert des Marvellous Pig Noise, groupe phare de la scène blues française.

Infos : 04 67 14 23 78



L'action "Sport solidaire" lancée il y a un an pour accompagner les Montpelliérains en difficulté, est reconduite cette année.

Second souffle

En octobre 2004, la Ville de Montpellier et l'association Cultures du cœur unissaient leurs efforts pour amener à la pratique sportive des Montpelliérains en situation difficile. En rupture sociale, professionnelle ou familiale, une vingtaine d'hommes et de femmes, suivies par des associations d'aide à la réinsertion, ont participé durant l'année à diverses activités encadrées par des éducateurs sportifs municipaux. Remise en forme, gymnastique, lutte, basket, badminton, randonnée pédestre, des programmes spécialement élaborés en concertation avec les participants leur ont permis de progresser et pour certains d'entre eux, parce que le sport a des vertus bien au-delà de la seule plus-value physique, de retrouver une confiance en soi et une envie de repartir de l'avant.

Le sport aide à se relancer

Car c'est bien là l'objectif de l'action "Sport solidaire", reconduite cette année avec cinq créneaux hebdomadaires,



De nombreuses disciplines sont proposées : gym, randonnées...

res, contre trois seulement l'an dernier, et, déjà plus d'une trentaine de participants inscrits : aider les Montpelliérains les plus démunis à se relancer dans la vie, à trouver un second souffle. « Le bilan dressé auprès des participantes à cette action fait ressortir une ouverture vers les autres, une remise en forme aussi bien sur le plan physique que mental, une confiance en soi », analyse Maya Netto, chargée d'insertion à l'association Réduire les risques, qui accompagne d'anciennes prostituées.

Dès le début, l'action a été conçue comme un sas, une passerelle permettant aux participants de poursuivre ensuite

seul, ou en club, une activité sportive régulière. Pour faciliter cette transition, les éducateurs présentent par exemple les autres activités du service des sports, comme les randonnées pédestres ou cyclo le samedi, ou encore la remise en forme sur la plage et le futsal, organisés le dimanche matin. Des interventions de sportifs de haut niveau sont également programmées, afin de conforter les participants dans leur engagement sportif. Un accompagnement plus personnalisé devrait également se mettre en place au travers d'un compagnonnage assuré par des bénévoles, qui investiront un peu de leur temps pour écouter et échan-

ger avec ces personnes en difficulté et servir de relais. Enfin, la Ville souhaite mobiliser, dans chaque club sportif de Montpellier, des référents prêts à accueillir et accompagner les personnes au sein de leur structure.

Le concept déjà repris

Dès la première année de sa mise en place, l'action "Sport solidaire" a fait des émules. D'autres villes françaises de taille comparable à Montpellier ont en effet eu vent du dispositif et ont envisagé de mettre en place des concepts similaires. Ainsi les Villes de Rennes, Toulon ou Nantes ont contacté le service des sports pour étudier à leur tour



... et même les sports collectifs.

la possibilité d'offrir à tous leurs habitants la possibilité de pratiquer des disciplines sportives. Parce que, plus que jamais, le sport doit être l'affaire de tous.

Infos : 04 67 34 72 73.

Cinq séances dans trois gymnases

Les séances de "Sport solidaire" ont lieu :

le lundi de 14h à 16h au gymnase

Bernard-Jouanique (Cévennes)

le mardi de 9h à 11h au gymnase

Mireille-Bessière (Port Marianne)

le mardi de 9h à 12h au gymnase

Léon-Cazal (Port Marianne)

le jeudi de 14h à 16h (randonnée pédestre)

le vendredi de 9h à 11h30 au gymnase

Mireille-Bessière

Infos : 04 67 34 72 73

14 courts de tennis attendent désormais les Montpelliérains au complexe sportif de Grammont.

Des terrains récemment rénovés

Le tennis club municipal de Grammont accueille les Montpelliérains, tout au long de l'année, sur 14 courts en green set, une surface rapide à base de résine. En effet, depuis cet été, les deux terrains couverts qui étaient jusqu'ici utilisés par les Mantas, le club de roller hockey, ont été rendus à leur usage initial : ils ont été entièrement rénovés et permettent aujourd'hui de



Le club propose des tarifs préférentiels aux jeunes et aux étudiants.

pratiquer le tennis par tous les temps. Et, comme sept terrains extérieurs - dont deux, tout neufs, ont été construits en 2004 - ils sont éclairés et permettent donc aux amateurs de jouer en soirée.

En plus de la location à l'heure, le tennis club propose des abonnements à des tarifs préférentiels et des réductions pour les jeunes et les étudiants.

Infos : 04 67 64 29 55

Un tournoi des quartiers a réuni plus de 120 enfants, le mercredi 23 novembre, sur la pelouse du stade Sabathé.

Le rugby prend ses quartiers

L'association France Rugbycity, qui a pour vocation l'insertion sociale par le rugby et la promotion de ce sport, organisait, le mercredi 23 novembre, en partenariat avec la Ville et l'Agglomération de Montpellier, le Département, le Montpellier Hérault rugby club (MHRC), la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et la SNCF, un tournoi de rugby des quartiers. L'objectif était simplement de rassembler des jeunes non licenciés et de leur faire découvrir ce sport collectif, à un an d'une coupe du monde qui se déroulera en partie à Montpellier. Le tournoi, s'adressait aux enfants de 8 à 15 ans. Reparties par tranches d'âges (- de 10 ans, - de 13 ans, et - de 15 ans), une douzaine d'équipes de dix joueurs se sont affrontées entre 13h et 17h sur le terrain de Sabathé. A l'issue du tournoi, animé toute la journée par le bus podium de la Ville, une collation et un T-shirt souvenir ont été offert à tous les participants.



Les enfants ont eu la joie de rencontrer les joueurs du Tonga.

Les enfants invités au stade

L'association France Rugbycity initie, dans les quartiers, des actions rugby de masse afin de détecter les jeunes ayant un potentiel physique remarquable pour cette activité. Une détection qui débouche sur la composition d'une équipe nationale des quartiers, amenée à participer à des rencontres internationales. En stage à la Grande-

Motte du 24 au 26 novembre, l'équipe de France des quartiers a joué sur le terrain de rugby de la Mosson le samedi 26 novembre contre l'équipe d'Arménie, avant le match international opposant l'équipe de France A au Tonga, au stade de la Mosson. Tous les participants au tournoi de rugby des quartiers ont été invités pour ce grand rendez-vous international.

Le Quinze d'Australie a choisi Montpellier

Grande nouvelle pour les amateurs montpelliérains de ballon ovale : l'Australie, seule équipe à avoir remporté deux fois la plus prestigieuse des compétitions, a décidé de s'implanter à Montpellier pendant toute la durée de la Coupe du monde, qui se déroulera en France, du 7 septembre au 20 octobre 2007. L'équipe pourra ainsi profiter pour ses entraînements, d'installations très fonctionnelles et modernes, comme la piscine olympique et, bien sûr, le stade Yves-du-Manoir, qui sera tout juste sorti de terre. Elle jouera par ailleurs un match contre les Fidji, le 23 septembre, au stade de la Mosson, qui accueillera également durant la Coupe du monde, un match de l'Afrique du Sud, des Samoa, et vraisemblablement, du Tonga et de l'Uruguay.

Des stars à Sabathé

Afin de se rendre compte de la qualité des installations et de l'accueil montpelliérains, toute l'équipe australienne, en tournée européenne fin octobre et début novembre, a fait halte au stade Sabathé du 27 au 29 octobre : plusieurs séances d'entraînement à huis clos ont permis aux stars du ballon ovale à l'image du capitaine des Wallabies, George Gregan, de préparer sereinement leurs rendez-vous automnaux.

Faites du sport en vacances

Comme chaque année, la Ville de Montpellier propose, pour les vacances de Noël, de très nombreuses activités sportives encadrées par les éducateurs sportifs municipaux et les associations partenaires. Ces activités sont accessibles avec la carte Montpellier Sports, qui coûte seulement 4,80 € et permet de pratiquer presque toutes ces disciplines gratuitement.

Renseignements : 04 67 34 72 73 et www.montpellier.fr

Agenda

Football

Coupe de la Ligue

À la Mosson à 20h

21 décembre :

MHSC - Ajaccio

Volley-ball

Pro A

À Coubertin à 20h30

7 janvier :

Montpellier - Narbonne

Handball

D1

À Bougnol à 20h

17 décembre :

MHB - Chambéry

Water Polo

Elite

À Antigone à 20h45

17 décembre :

Montpellier - Douai

Hockey sur glace

Division 1

À Végapolis à 19h30

17 décembre :

Montpellier - Annecy

Week-end sportif

6 janvier :

Vendredi Roller
au Pavillon de l'hôtel
de ville à 20h

7 janvier :

Randonnée cyclo à
Grammont à 13h15
(sur réservation)

8 janvier :

Futsal à Batteux
ou fitness à la plage
à 9h30 (sur réservation)

Infos : 04 67 34 72 73 et www.montpellier.fr

Des champions honorés à Grammont

Le vendredi 28 octobre, Hélène Mandroux, maire de Montpellier, entourée de ses adjoints Patrick Vignal et Achmia Bhiri, ont tenu à rendre hommage à des sportifs montpelliérains qui se sont distingués la saison dernière dans leurs disciplines. A commencer par le Montpellier Athlétisme, qui a remporté les



Plusieurs disciplines représentées.

Interclubs de 2^e division, le 22 mai 2005 à Reims et a pu accéder ainsi à l'élite de l'athlétisme français. Même consécration et même promotion pour les Mantas, l'équipe de roller hockey du Montpellier Roller, qui est devenue championne de France de D2. Également à l'honneur, les adeptes de roller en ligne de vitesse des Funny Riders, dont quatre membres ont décroché la saison dernière au total 18 podiums ! Enfin, Laurence Oriou, 6^e dan de kyudo (tir à l'arc japonais), a obtenu le titre de Kyoshi (professeur) en mai dernier au Japon. Elle est aujourd'hui la première occidentale à recevoir ce titre et le plus haut gradé de tous les pratiquants français de cet art martial nippon. Elle a été élevée au rang de citoyenne d'honneur de la ville de Montpellier et a reçu la médaille de la ville.

Nos rendez-vous

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Musique

9 et 10 décembre
Rachmaninov, Britten, Stravinski
Par l'orchestre national de Montpellier dirigé par Stefan Anton Reck. Piano : Nikolai Lugansky.
Le 9 à 20h30, le 10 à 17h. Opéra Berlioz

11 décembre
Bach, Brahms et Debussy
La violoncelliste Sonia Wieder-Atherton et la pianiste Imogen Cooper interprètent des sonates de Bach, Brahms et Debussy.
10h45. Corum (Salle Pasteur)

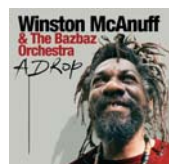
12 décembre
Quatuor de percussions
Quatre percussionnistes de l'orchestre national de Montpellier jouent des œuvres de Strauss, Chavez, Offenbach, Correa, Nilovic, Joplin, Rosauo et Jourdan
19h. Théâtre de La Vignette ♦

14 décembre
Dhugs
Du ragga matiné de rock, hip hop et électro.
20h30. Antirouille

15 décembre
Swing of Gospel
12h15. Maison des étudiants de l'UPV ♦

15 décembre
Les belles musettes, les hommes s'entêtent, une touche d'optimisme
Grande soirée chanson française par des groupes locaux pleins de talent.
20h30. Antirouille

15 décembre
Winston McAnuff & The Bazbaz Orchestra
Véritable big bang musical que cette rencontre entre le maître-chanteur "Electric Dread" et l'insatiable Camille Bazbaz, pour un savant et savoureux mélange de reggae roots et rock 70's énervé, ballade blue-folk, histerie dub-rock, piano jazz et rugissement de lion...
21h. Trioletto



15 décembre
Richard Bona
Concert événement d'un bassiste camerounais de génie.
20h. Rockstore



15 décembre
Nils Petter Molvaer
Le fameux trompettiste poursuit son exploration électro-pop du jazz.
21h. Victoire 2

16 décembre
Dionysos



Retour du petit groupe qui, à force de monter, a atteint les sommets !
Première partie : Houdini.
21h. Victoire 2

16 et 17 décembre
Requiem de Verdi
Par l'orchestre national de Montpellier et les chœurs de Radio France, dirigés par Enrique Mazzola. Avec Anna-Maria Blasi, Sylvie Brunet, Cesare Catani et Mikhaïl Kazakov.
Le 16 à 20h30, le 17 à 17h. Opéra Berlioz

17 décembre
Les Frères Couenne
Du lard ou du cochon ?
20h30. Antirouille

Jeune Public

10 et 11 décembre
Petits contes en cage
Contes populaires par le Chergui Théâtre, à partir de 2 ans.
16h. La Vista

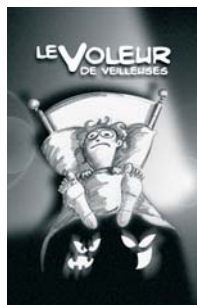
14 au 18 décembre
Vents de folie



Théâtre musical burlesque par la C^{ie} Tutti Frutti
Les 14, 17, 18 à 16h, les 15, 16 et 17 à 21h, le 18 à 18h30. La Vista

19 au 28 décembre
Le voleur de vieilleses

Conte urbain comique et féérique par la C^{ie} Les Boucans. A partir de 3 ans.
16h. Relâche le 25. La Vista



Danse



15 décembre
"Solo" / Stance II
La danseuse Rita Quaglia interprète

des œuvres de François Verret et Catherine Diverres.
20h30. Les Ursulines

15 décembre
Performances
Par les amateurs participant aux ateliers et les danseurs de la compagnie.
21h. L'atelier ♦

21 décembre
Concert au profit des enfants hospitalisés
Avec Dimone et les Triplettes.
Entrée : un jouet
20h30. Antirouille ♦

24 décembre
Concert de Noël
L'orchestre national de Montpellier joue Corelli, Bach et Locatelli, sous la direction de Jérôme Pillement.
20h30. Opéra Berlioz

28 et 30 décembre et 6, 7, 8 janvier
Broadway s'invite à l'Opéra Comédie

Créé à Broadway en 1972, *Sugar* est l'adaptation scénique et musicale du célèbre film de Billy Wilder *Certains l'aiment chaud*. Dans ce long métrage devenu culte au fil des décennies, Marilyn Monroe incarnait l'ingénue Sugar, joueuse de yukulele, aux côtés de Tony Curtis (Joe) et Jack Lemon (Jerry). Fidèle à l'esprit bouffe et loufoque du film, Stéphane Laporte a réalisé une version française des "lyrics" originaux dans laquelle toutes les répliques les plus fameuses du film ont été préservées. De même, l'ensemble des protagonistes évolue dans un décor essentiellement réalisé en noir et blanc, pour mieux évoquer la pellicule des années 50.



Club de jazz, garage, hôtel et yacht se succèdent au fil des séquences musicales, pour lesquelles le chorégraphe Barry Collins a su conserver l'esprit des grandes comédies musicales hollywoodiennes (danse, claquettes, acrobaties) tout en mêlant quelques éléments des musiques d'aujourd'hui comme le rap...

Livret de Peter Stone, musique de Jule Styne, paroles de Bob Merryll. Version française de Stéphane Laporte. Nouvelle version française et mise en scène par Jean-Louis Grinda. L'orchestre national et les chœurs de l'opéra national de Montpellier seront dirigés par Didier Benetti. Avec Estelle Danière, Alyssa Landry, Jacques Verzier, Jean-Philippe Corre et Jean-François Vinciguerra.
Les 28, 30 décembre et 6 janvier à 20h, les 7 et 8 janvier à 15h. Opéra Comédie

Expo

Jusqu'au

30 décembre

Dessins et laïcité

Exposition d'images et caricatures publiées autour de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, proposée par Montpellier Agglomération.

Médiathèque Émile-Zola ♦

14 décembre

au 14 janvier

100 ans de laïcité

Expositions sur l'histoire de la loi de 1905.

Hall de l'hôtel de ville ♦

Jusqu'au 11 décembre

Katia Pereira

Peintures.

Galerie Saint-Ravy ♦

12 au 25 décembre

Gisèle Cazilhac

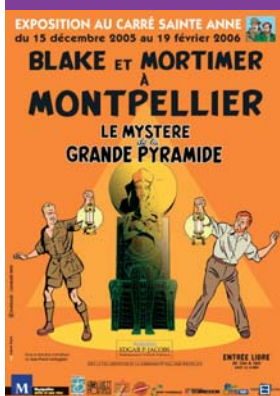
Peintures.

Galerie Saint-Ravy ♦

15 décembre au 19 février

**Blake et Mortimer
au Carré Sainte-Anne**

Un univers interactif et fascinant où se mêlent la bande dessinée, les images en 3D et l'Égypte... Voilà ce que propose la Ville de Montpellier, en présentant au Carré Sainte-Anne, du 15 décembre au 19 février,



l'exposition *Blake et Mortimer, le mystère de la Grande Pyramide*. La scénographie permet aux visiteurs de découvrir le travail de E. P. Jacobs, l'auteur de Blake et Mortimer, qui a bâti son intrigue sur l'un des plus grands mystères de l'archéologie : l'existence d'une chambre inconnue au sein de la pyramide de Kheops... Marc Azéma, archéologue montpellierain passionné

de BD, qui a conçu l'exposition, a imaginé une reconstitution miniature de la pyramide de Kheops, de 5 m de haut, qui sera au cœur de la scénographie. Elle fera office de salle de projection et donnera l'occasion aux visiteurs de visionner une reconstitution en images 3D de la « chambre d'Horus » telle que l'imaginait Jacobs. Cette exposition très originale et interactive s'adresse à la fois aux enfants et à leurs parents.

Infos : 04 67 34 70 45 / 04 67 60 82 42

Cinéma

13,15 et 16 décembre

Takeshi Kitano

Takeshi Kitano, à travers ses polars nous offre un cinéma de la lumière et de la contemplation.

16h. Médiathèque Fellini ♦

15 décembre

Le grand amour

Film d'Otto Preminger (1931)

18h30. Maison de Heidelberg

15 décembre

L'ange des maudits



Film de Fritz Lang (1952). Cinéclub Jean-Vigo.

20h. Centre Rabelais

20, 22

et 24 décembre

Cape et épée

Né du roman d'aventure

historique, le film de cape et d'épée a gagné dès les débuts du cinéma ses lettres de noblesse.

16h. Médiathèque Fellini ♦

27, 29 et

30 décembre

Jacques Demy

Créateur original, Jacques Demy est l'auteur d'une œuvre en équilibre entre description sociale, émotion sentimentale et qualité musicale.

16h. Médiathèque Fellini ♦

5 janvier

Certains

l'aiment chaud

Film de Billy Wilder (1959). Cinéclub Jean-Vigo (en partenariat avec l'opéra national de Montpellier).



20h. Centre Rabelais

Théâtre

8, 9 et 10 décembre
**Le mâle et le bien
(ils ont deux heures pour le faire...)**

Écrit et mis en scène par Patrick Ortega. Partenariat avec la C^{ie} Eldorado.

21h. Théâtre Gérard Philipe

13 au 17 décembre

**La fausse suivante
ou le fourbe puni**

De Marivaux, création d'Élisabeth Chailloux.

Les 13, 16 et 17 à 20h45,

les 14 et 15 à 19h.
Théâtre de Grammont

14 décembre

**La légende
de Gilgamesh**



Soirée conte animée par Julien Masdoua et Robert Toussoul

de la C^{ie} du Capitaine.
21h. La Vista

14 au 16 décembre

Séries n°3

Troisième volet de l'histoire d'Illie écrite et interprétée

par Jacques Bioulès.
Les 14 et 25 à 19h, le 16 à 20h45.
Théâtre du Hangar

16 décembre

**J'aime beaucoup
ce que vous faites**

De Carole Greep, en partenariat avec le théâtre de l'Amandibulle.

21h. Théâtre Gérard-Philipe

17 décembre

Une petite entaille

De Xavier Durringer, mis en scène par André Ori. Un partenariat avec Les tréteaux du charrel.

21h. Théâtre Gérard-Philipe

29 au 31 décembre

Ouvre la fenêtre



Chansons coquines et sensuelles par la C^{ie} Mange-clous. Avec les *diseuses* contemporaines Solika Nouchi et Claudine Berlier.
Les 29 et 30 à 21h, le 31 à 20h et 22h15.
La Vista

6 au 14 janvier
Les histrions (détail)

Création de Marion Aubert, mise en scène par Richard Mitou. Les histrions est une grande fresque, du Big Bang à nos jours, pour une vingtaine d'acteurs un peu fous et un quatuor de musiciens déjantés.

Les 6, 7, 10, 13 et 14 à 20h45, le 8 à 17h, les 11 et 12 à 19h. Relâche le 9. Théâtre de Grammont.



Et aussi

14 décembre

**Conférence :
le destin
des Saporta**

De Catalogne au Languedoc : *Le destin des Saporta au XVI^e siècle*, par Danielle

Iancu-Agou, directeur de recherche au CNRS.
18h30. Maison de Heidelberg ♦

15 décembre

Élie Sémoun...

... se prend pour qui ?
20h30. Zénith

19 décembre

Nicolas Canteloup

20h30. Zénith

Contacts

Antirouille. 12 rue Anatole-France.
04 67 06 51 68

Centre Chorégraphique. Les Ursulines,
Boulevard Louis-Blanc. 04 67 60 06 70

Centre Rabelais. Cinéclub Jean-Vigo,
29 boulevard Sarraïl. 04 99 13 73 72

L'atelier. Compagnie Yann-Lheureux,
1 bis rue Etienne-Antoine.
04 99 06 07 89

La Vista. 42 rue Adam-de-Craponne.
04 67 58 90 90

Maison de Heidelberg. 4 rue des Trésoriers-de-la-Bourse. 04 67 60 48 11

Maison des étudiants. Université Paul Valéry (Service culturel). 04 67 14 23 78

Médiathèque Émile-Zola. 218 boulevard de l'Aéroport-International.
04 67 34 87 00

Médiathèque Fellini. Place Paul Bec.
04 99 06 27 47

Opéra Berlioz / Le Corum. Esplanade Charles-de-Gaulle. 04 67 601 999

Opéra Comédie. 11 boulevard Victor-Hugo. 04 67 601 999

Rockstore. 20 rue de Verdun.
04 67 06 80 00

Salle Saint-Ravy. Place Saint-Ravy.
04 67 34 88 80

Théâtre Gérard Philipe. 7 rue Pagès.
04 67 58 71 96

Théâtre de Grammont. Théâtre des Treize Vents, domaine de Grammont.
04 67 99 25 25

Théâtre La Vignette. Université Paul-Valéry, route de Mende. 04 67 14 55 98

Théâtre du Hangar. 3 rue Nozeran.
04 67 41 32 71

Trioletto. 75 avenue Augustin-Fliche (arrêt tram "Universités").
04 67 41 50 00

Victoire 2. Mas de Grille, Saint-Jean-de-Védas. 04 67 47 91 00

Zénith. Domaine de Grammont, avenue Albert-Einstein. 04 67 64 50 00

du 10 au 24 décembre 2005

Place de la Comédie

INVOEL

à Montpellier



M

Montpellier
mille et une vies

Office de Tourisme
Montpellier

Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Hérault

C.C.I.
de Montpellier

Montpellier
GrandCœur
2002 2010